MERCREDI 27 NOVEMBRE 1940
333e jour — 11e mois, 30 jours — 48e semaine
Fêtes de: sainte Ode et sainte Marguerite de Savoie
SOLEIL lever à 7 h. 15 coucher à 4 h. 29 (Heure solaire)
LUNE lever à 4 h. 54 coucher à 3 h. 26

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui
VENTS VIOLENTS DE L'EST ET DU NORD-EST, AVEC NEIGE
Température à Montréal, hier — Min. 12; Max. 20
Bulletin météorologique complet en page 3

TRENTE-HUITIEME ANNEE — No 201 MONTREAL, MERCREDI 27 NOVEMBRE 1940 PRIX : TROIS SOUS

M. Ronald Cross dit que l'Angleterre se fait couler plus de navires qu'elle n'en construit

Les Anglais ont un besoin pressant de vaisseaux et ils en demandent aux E.-U.

Le ministre de la marine marchande déclare que les ressources de l'empire ne suffisent plus — Des journalistes américains critiquent la censure britannique

Londres, 26. (P.C.). — Le gouvernement anglais a reconnu, ce soir, que ses navires marchands sont envoyés au fond de la mer plus rapidement qu'on ne les remplace. Il a demandé aux chantiers maritimes des Etats-Unis de l'aider à reprendre le dessus.

M. Ronald H. Cross, ministre de la marine marchande, a déclaré dans une allocution qu'il a faite à la radio: "Par elles-mêmes les ressources de l'empire ne sont pas suffisantes. Je ne cacherai pas le fait que le rythme auquel nous construisons des navires est plus lent que celui auquel nous les perdons. Il nous faut des navires. Notre vie, ici, en dépend. En dépendent aussi les idéals pour lesquels nous nous battons. Nous ne pouvons rien négliger pour assurer notre position sur mer dans les mois et dans les années qui passeront avant que nous ayons pu remporter la victoire. Il nous faut une marge de sécurité."

Entretemps, le ministère anglais des vivres, a révélé que la Grande-Bretagne cessera, d'ici quelques semaines, d'importer des bananes parce que ce fruit n'est pas considéré comme un aliment essentiel et parce qu'il prend plus de place, sur les cargos, que les oranges ou d'autres fruits.

L'Amirauté, a annoncé, cet après-midi, que, durant la semaine qui a pris fin le 17 novembre, 17 navires marchands alliés, britanniques et neutres, jaugeant en tout 59,534 tonnes, ont été coulés. C'est moins que la moyenne hebdomadaire depuis que les Allemands ont intensifié leur guerre sous-marine.

Neuf Messerschmitt ont attaqué un convoi, aujourd'hui, dans la Manche. Pas un seul des vaisseaux qui le composaient n'a été touché.

M. Cross a dit aussi que si le nombre des navires que possèdent actuellement les Anglais est le même que ceux qu'ils avaient au début de la guerre, parce qu'ils ont acquis pour 8,000,000 de tonnes de navires alliés, leur capacité d'importer des marchandises est considérablement réduite. Il a précisé: "Nous ne pouvons plus im-

(Suite page huit)

Les troupes fraîches que Mussolini envoie en Albanie sont elles aussi taillées en pièces

Les Grecs poursuivent leur avance en territoire ennemi dans tous les secteurs du front — Six avions capturés

Athènes, mercredi, 27. (P.A.) — Un porte-parole du gouvernement grec a déclaré, ce matin: "Non seulement les renforts que Mussolini a envoyés à son armée d'Albanie ont été incapables d'arrêter l'avance des Grecs, mais ces troupes fraîches ont été repoussées comme les autres, dans un désordre complet, malgré les efforts désespérés qu'elles ont fait pour tenir. Le mauvais moral de l'armée italienne se maintient. Elle ne songe qu'à retraiter. Elle abandonne derrière elle presque tous ses véhicules. Près d'un lac, dans la région de Koritza, elle avait enterré d'importantes quantités de munitions et de matériel, mais nos troupes les ont déterrées et s'en servent maintenant avec beaucoup de succès. De nos troupes ont été débarquées sur la côte albanaise en face de Corfou. Il est faux qu'elles ont été annihilées ou capturées, comme le prétend l'ennemi".

* * *

Athènes, mercredi, 2. (P.A.) — Le quartier général de l'armée grecque a publié, ce matin, le communiqué suivant:

"Les mouvements de nos troupes se poursuivent avec succès en territoire albanais.

"Dans la région de Koritza, six avions ennemis, abandonnés, sont tombés entre nos mains avec beaucoup d'autre matériel de guerre.

(Suite page huit)

300,000 soldats chinois menacés d'encerclement

Shanghaï, mercredi, 27. (P.A.) — Domei, l'agence de presse du Japon, prétend, ce matin, que l'armée qu'elle a dans l'Houpéh, à quelque 600 milles à l'intérieur de la Chine, est en train d'encercler rapidement 300,000 soldats chinois.

Le nouveau "super-bombardier" américain

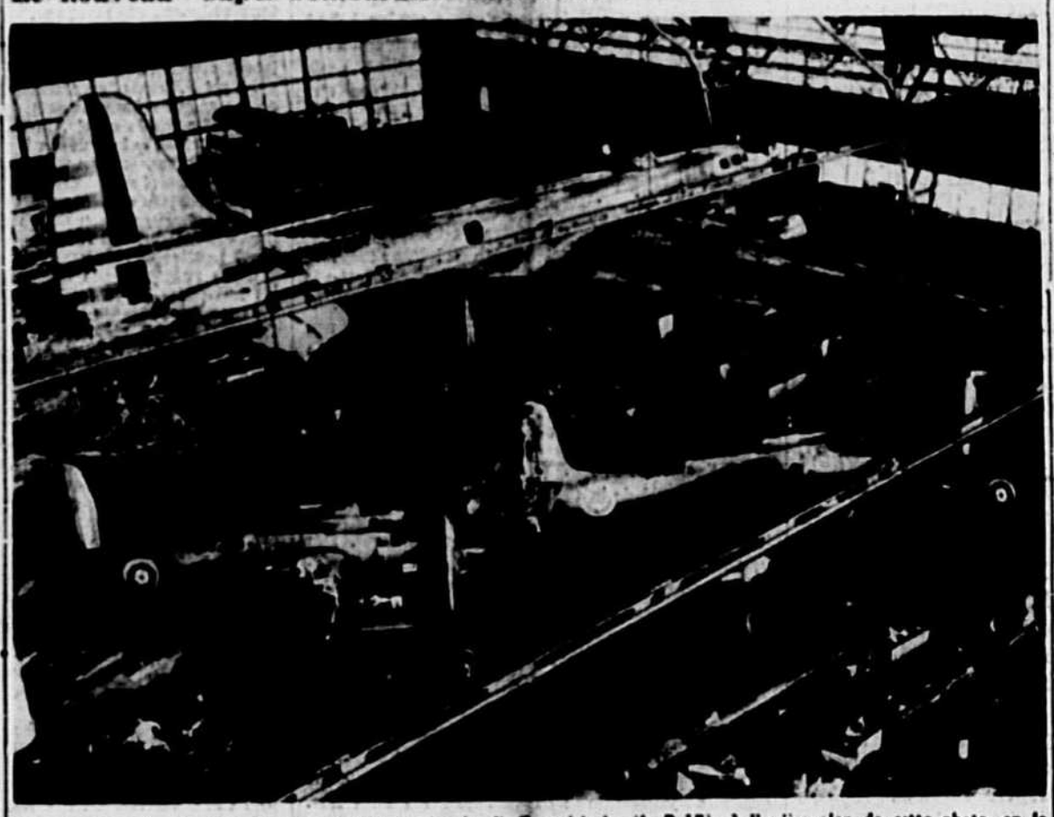

On peut juger des dimensions du nouveau "super-bombardier" américain (le B-17), à l'arrière-plan de cette photo, en le comparant aux bombardiers de chasse DB-7 (au premier plan), de la grosseur d'un aérobus ordinaire, que l'on construit actuellement chez Douglas, à Santa-Monica, en Californie.

Situation favorable aux Anglais au Proche-Orient

L'Italie et l'Allemagne ont perdu, dans cette partie du monde, un temps précieux que les Britanniques ont mis à profit — Mussolini a trois armées dans le pétrin

Le Caire, 26. (P.A.) — Dans les milieux militaires anglais, on dit, ce soir, que la position de la Grande-Bretagne dans le Proche-Orient semble meilleure, aujourd'hui, qu'elle ne l'a jamais été depuis que l'Italie est entrée en guerre le 10 juin dernier. Des experts définissent ainsi la situation italienne: une armée en fuite en Albanie, une armée immobilisée dans les déserts de l'ouest égyptien, une armée isolée de la métropole et de toutes sources de ravitaillement en Ethiopie. Toutefois, dans les affaires internationales, les revirements sont parfois très brusques. Les Anglais le savent et ils se tiennent sur le qui-vive pour parer aux coups qu'on pourrait leur porter.

Voici ce que les puissances de l'axe pourraient faire:

1—L'Italie peut envoyer d'énormes renforts en Albanie pour regagner le prestige qu'elle a perdu et écraser les Grecs;

2—Hitler, se portant à l'aide de son comparse, peut attaquer dans les Balkans pour conduire son armée et son aviation sur les rivages méditerranéens.

On admet maintenant à Londres que, si Mussolini avait attaqué en Egypte immédiatement après la chute de la France, il aurait été victorieux. Le gouvernement anglais était alors trop occupé à préparer la défense de la Grande-Bretagne contre

(Suite page huit)

Garantie anglaise offerte à la Bulgarie

Lord Halifax demande à ce petit pays de rester neutre dans la guerre

Londres, 26. (P.A.) — La Grande-Bretagne a tendu, aujourd'hui, la main à la Bulgarie. Elle lui a promis si elle restait neutre, le gouvernement anglais ferait de son mieux, une fois la paix rétablie, pour assurer son indépendance.

C'est M. R. A. Butler, sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères, qui a révélé ce fait à la Chambre des Communes à laquelle il a remis la déclaration écrite suivante de lord Halifax.

"Lord Halifax saisit l'occasion qui lui est offerte de déclarer qu'à la condition que la Bulgarie ne s'allie pas aux ennemis de la Grande-Bretagne, qu'elle ne les aide pas activement ou passivement, qu'elle n'attaque pas ses alliés, il est de l'intention du gouvernement de Sa Majesté de faire de son mieux pour assurer que, dans tout règlement de paix à laquelle la Grande-Bretagne participera, l'intégrité et l'indépendance de la Bulgarie soient respectées".

Cette offre de garantie anglaise, c'en est une, à la Bulgarie illustre bien l'inquiétude qui s'empare des stratèges britanniques lorsqu'ils songent à la possibilité d'une double offensive des puissances de l'axe Rome-Berlin contre le canal de Suez. Dans le cas où cette double offensive se produirait, les Anglais devraient se battre en Palestine et en Egypte, ce qu'ils veulent éviter à tout prix.

Hitler laisse le Duce se débrouiller

Rome annonce que l'Allemagne n'interviendra pas en Grèce

Rome, 26. (P.A.) — Dans les milieux bien informés de Rome, on dit, ce soir, que l'Allemagne laisse à Mussolini le soin de conduire seul et comme il l'entend la campagne de Grèce. Le Reich n'interviendra pas dans cette affaire pour aider les Italiens. On ajoute que les rumeurs voulant que les Allemands se préparent à attaquer la Turquie sont fausses. Les nazis tentent tout simplement, par des manoeuvres diplomatiques, d'empêcher les Turcs d'entrer dans la guerre pour se porter au secours des Grecs. Comme preuve de ces avancés on rappelle qu'il n'y a pas de mouvements de troupes allemandes dans les Balkans; qu'il y a très peu de soldats hitlériens en Roumanie; qu'il n'y en a pas un seul en Bulgarie.

(Dans des milieux neutres dignes de foi, on a dit que les Allemands avaient 1,250,000 soldats en Roumanie).

Bien que les fascistes aient cru, un temps, que la Bulgarie signerait

(Suite page huit)

La date de la session provinciale n'est pas encore fixée

Québec, 26 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. Adélard Godbout, premier-ministre, a présidé aujourd'hui une longue séance du cabinet à laquelle assistaient presque tous les ministres.

L'hon. Hector Perrier, secrétaire de la Province, élu député de Terrebonne il y a une semaine par une imposante majorité, était présent, et il a été chaleureusement félicité par son chef et par ses collègues.

En quittant la salle du conseil exécutif vers 7 heures du soir, l'hon. M. Godbout a déclaré au "Canada" que la séance du cabinet avait été consacrée à l'étude de nombreux problèmes urgents, mais que la date de la session n'y avait pas été fixée.

"Le conseil des ministres tiendra une nouvelle séance demain matin", a ajouté le premier-ministre.

Birmingham, Southampton et Bristol ont été dévastés

La censure anglaise lève le voile sur les dernières attaques massives de l'aviation allemande contre les centres vitaux du Royaume-Uni—Nouveaux raids sur Bristol

Londres, mercredi, 27. (P.C.) — Des avions allemands attaquent furieusement, cette nuit, une ville de l'ouest de l'Angleterre que l'on croit être le port de Bristol. Ce dernier avait déjà été cruellement bombardé dans la nuit de dimanche et dans la journée de lundi. Les raiders s'en prennent aussi à plusieurs autres points des Iles britanniques.

Entretemps, on a révélé, ici, que Birmingham, Bristol et Southampton avaient été victimes d'assauts d'une extrême violence depuis qu'il y a deux semaines Coventry a été pratiquement détruit.

Des personnages officiels ont laissé entendre que Birmingham, la seconde ville industrielle de la Grande-Bretagne, ressemblait maintenant à un abattoir. Ses magasins qui n'ont pas été endommagés ou détruit sonts sont incapables d'ouvrir leurs portes, tellement les débris de toutes sortes s'empilent dans les rues.

Bristol, port par lequel arrivent, en Angleterre, des produits américains, a été visité par un correspondant de presse. Il y a vu des quartiers entiers en ruines ; les carcasses d'acier de ce

(Suite page huit)

M. Donald Buchanan quitte Radio-Canada

Ottawa, 26. (P.C.) — M. Donald Buchanan, directeur des relations publiques à Radio-Canada, a donné sa démisison, a-t-on appris, aujourd'hui. Sa démission a été acceptée.

M. Buchanan entra à Radio-Canada en février 1937.

Vengeance rexiste

Bruxelles, 26. (P.A.). — Le parti rexiste, groupant les extrémistes de droite de la Belgique, se venge bien, ces jours-ci, du mal que lui fit ses anciens adversaires, les membres des partis libéraux et catholiques. Les Rexistes qui du temps où la Belgique était libre n'obtinrent qu'un petit nombre de votes aux élections furent mis hors la loi par le gouvernement avant la guerre. Ils se trouvent très bien maintenant du fait que les nazis dominent leur pays. Ces derniers les laissent d'ailleurs se livrer à toutes sortes d'abus.

A Namur, des manifestants rexistes ont lancé des cailloux dans les fenêtres de la maison de M. Francis Bovesse, gouverneur de la province de Namur. Un Rexiste qui avait été déporté et qui, après la défaite des Belges, revint à Namur a aussi giflé M. Bovesse.

A Boitsford, un faubourg de Bruxelles, un groupe rexiste a attaqué M. Thelismar, secrétaire de la commune et ancien membre du cabinet de M. Henri Jaspar. Ils lui enlevèrent ses vêtements et le jettèrent dans la rue.

Pays Réel, la feuille de Léon Degrelle, attaque ce qu'elle appelle les "Limogards". Elle nomme ainsi des députés belges qui siégeant à Limoges, après la capitulation du roi Léopold, dénoncèrent la conduite du jeune roi et annoncèrent qu'ils le dépossédaient de son trône. *Pays Réel* a recommencé ses publications après l'arrivée des Allemands.

Moscou et Londres à la rescousse de la Bulgarie

Ce petit pays se réjouit d'avoir, avec l'aide de l'U.R.S.S., échappé à l'influence des puissances de l'axe Rome-Berlin — Sofia accueille bien la "garantie" anglaise

Sofia, 26. (P.A.). — La Bulgarie qui vient de réussir à échapper à l'axe Rome-Berlin se réjouit, ce soir, d'apprendre qu'un représentant officiel du ministère des affaires étrangères a rendu visite aux leaders de son gouvernement et que la Grande-Bretagne a promis de respecter son intégrité territoriale, si elle poursuivait sa politique de neutralité.

Son ministre de la guerre, le général Theodossy Daskalov, se faisant l'interprète de la nation, a dit, cet après-midi: "Notre pays n'a jamais été dans une position qui lui fut aussi favorable. Il n'a jamais eu non plus tant d'amis qu'il en a maintenant. Nous n'avons donc pas raison de nous alarmer. L'obscuration de nos villes prendra fin demain."

Dans les milieux anglais de la capitale bulgare, on dit, entretemps, que la garantie que la Grande-Bretagne vient d'offrir aux Bulgares tombe bien, parce que l'Allemagne avait fait circuler dans le pays des rumeurs disant que, si les Anglais étaient victorieux, ils dépêceraient la Bulgarie et la donneraient à ses voisins.

Le rédacteur en chef d'un grand

(Suite page huit)

La majorité de M. Labbé se fixe à 49 voix

Québec, 26 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — M. A. Dostie, officier-rapporteur de Mégantic, a procédé aujourd'hui à une revision des rapports des sous-officiers-rapporteurs de l'élection partielle du 19 novembre et a annoncé ce soir que M. J.-Alphonse Olivier, candidat libéral, avait obtenu 3,708 votes et que M. Tancrède Labbé, candidat U.N., en avait recueilli 3,757, ce qui donne une majorité de 49 à ce dernier.

M. Labbé a été élu par la ville où il réside, Thetford-Mines, qui lui a donné une majorité de 609 voix, ce qui veut dire que M. Olivier a remporté une majorité de 560 voix dans le reste du comté de Mégantic. 61 bulletins ont été rejetés et sur un nombre de 9,739 électeurs inscrits sur les listes électorales, 7,526 seulement ont exercé leur droit de vote. 2,213 électeurs n'ont donc pas voté et 61 ont vu leurs bulletins rejetés.

Les procès de Riom

Riom, 26. (P.A.) — Il semble, ce soir, que les procès politiques les plus importants de l'histoire de la France contemporaine, ceux des responsables de la défaite française de juin dernier, sont à la veille de commencer. Dans les milieux autorisés de Riom, petit centre paisible que la "grande affaire" transforme, on dit que le jour où ils s'instruiront n'est pas loin. Au nombre des inculpés, il y a quelques-uns des hommes les plus célèbres de la France des dernières années. Il y a, en effet, trois anciens premiers ministres, MM. Léon Blum, Paul Reynaud et Edouard Daladier; l'ancien commandant en chef des armées alliées, le général Marie-Gustave Gamelin; l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Georges Mandel; l'ancien ministre de l'Air, M. Guy La Chambre.

Blum est accusé de ne pas avoir fait tout son devoir comme premier ministre, d'avoir trahi; Reynaud, de s'être approprié des fonds publics; Mandel, d'avoir attaqué la sécurité de l'Etat et d'avoir spéculé sur le franc; Daladier, d'avoir lancé la France dans la guerre en sachant qu'elle n'était pas prête à la faire; Gamelin, de n'avoir pas bien préparé la France au conflit; La Chambre, d'avoir dit au parlement que l'aviation française était forte, lorsque la guerre commença.

Les avions militaires doivent avoir priorité

L'accroissement de l'aviation commerciale doit être suspendue — Les efforts seront ainsi concentrés vers la construction des avions militaires

Washington, 26 (P.A.) — Le président Roosevelt a proposé aujourd'hui que les lignes commerciales d'avions suspendent leurs projets d'agrandissement, afin que tous les efforts de la production soient concentrés sur la construction des avions militaires. En discutant cette question avec les journalistes, M. Roosevelt a bien spécifié qu'il désire voir l'aviation commerciale se maintenir à son niveau actuel, et qu'il veut seulement en empêcher l'accroissement.

Les commentaires de M. Roosevelt ont fait suite à une déclaration du secrétaire de la Guerre, M. Henry Stimson, au sujet de la nécessité de donner priorité aux avions militaires: M. Stimson a mentionné que des avions militaires demeuraient sur le sol en raison du manque de moteurs, tandis que des moteurs équivalents étaient installés dans les avions commerciaux. M. Stimson a spécifié que le département de la Guerre pourra forcer la main aux constructeurs d'avions. Mais c'est l'impression générale, d'après les commentaires de M. Roosevelt, que les compagnies offriront d'elles-mêmes au gouvernement leur pleine collaboration pour

(Suite page huit)

Le vicomte Rothermere décédé aux Bermudes

Le grand propriétaire de journaux anglais était bien connu au Canada

Hamilton, Bermudes, 26. (P.A.). — Le vicomte Rothermere est mort ici aujourd'hui à l'âge de 72 ans. Il avait quitté l'Angleterre le printemps dernier pour venir au Canada et aux Etats-Unis en mission spéciale de la part de Lord Beaverbrook, ministre de la production aéronautique dans le gouvernement Churchill : il n'était pas en bonne santé à ce moment-là et après des séjours à Montréal et aux Etats-Unis, il se retira aux Bermudes où il arriva le 4 novembre, pour entrer aussitôt à l'hôpital.

FEU LORD ROTHERMERE

Fils d'un avocat de Londres, il acheta avec son frère en 1894 le journal "Evening News" de Londres et dès la première année, ils réalisèrent $70,000 de profits. En 1896, ils fondèrent le "Daily Mail"; ils avaient aussi le "Sunday Dispatch". Durant quelques années, ils furent propriétaires du "Times". En 1922, à la mort de Lord Northcliffe, Lord Rothermere acheta la majorité de ses parts de journaux. En 1937, il se retira et confia ses intérêts à son fils Esmond: celui-ci prend aujourd'hui le titre de vicomte Rothermere.

* * *

Québec, 26. (Du correspondant du *Canada*). — La nouvelle de la mort du vicomte Rothermere, qui est déce-

(Suite page huit)

Navire grec en détresse au large de Terre-Neuve

Un vapeur anglais annonce qu'il se porte à son secours

New-York, 26. (P.A.) — La Mackay Radio Corporation a intercepté, ce soir, un message du vapeur anglais "Urla", disant que ce vaisseau se portait au secours du vapeur grec "Eugena Cambanis" que l'on croit en feu, en pleine tempête, au large du cap Race. Le message disait: "Nous sommes maintenant en communication, par sans-fil, avec le vapeur "Eugena Cambanis". Nous nous portons au secours des Grecs. L'"Urla" fait deux noeuds. La tempête est dure. Le vaisseau grec est toujours à flot mais il prend eau".

Le "Urla" n'est qu'à quelques milles du "Eugena Cambanis".

* * *

Boston, 26. (P.A.) — Le vapeur grec "Eugena Cambanis", que l'on croit en feu, au large du cap Race, dans une violente tempête, a envoyé, à 5 heures 17, cet après-midi, un second appel de détresse dans lequel il disait qu'il avait un "besoin immédiat de secours".

Le navire grec a aussi demandé aux autres navires qui se trouveraient dans ses parages de lui indiquer leurs positions. Il est lui-même à quelque 150 milles au sud-ouest du cap Race.

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire	2
Propos féminins	4
Bridge.— Mots croisés.— Chronique ouvrière	5
Spectacles. — Radio	6
Sport	7, 8
Finance	9, 10, 11

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	$ 6
Union Postale	$12

Livraison à domicile

Montréal et banlieue	$ 6

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

MERCREDI, 27 NOVEMBRE 1940

Le chemin de Damas

Le lecteur assidu des journaux anglo-canadiens ne peut s'interdire de constater que depuis quelques mois, ils ont considérablement modifié leur ton à l'égard des Canadiens-Français. Ils se plaisent à reconnaître l'originalité et la valeur de notre apport à la patrie commune ; ils soulignent fréquemment notre loyauté et notre collaboration sans réticence aux oeuvres de guerre du gouvernement. L'attitude de nos chefs religieux et politiques dans les circonstances actuelles nous a valu une cote d'amour. Se maintiendra-t-elle ? Nous l'ignorons encore. Des malins diraient que la patte de velours est le prélude de l'étouffement et que si nos concitoyens anglais sont gentils à notre égard, c'est qu'ils méditent un mauvais coup contre nous. Nous voulons croire que les malins auraient tort.

Si nous recherchons l'harmonie entre les deux principaux groupes ethniques, c'est que nous y voyons la seule façon d'assurer la prospérité du Canada. Canadiens de descendance française ou anglaise, nous sommes tous venus ici pour y rester. Nous aimons également notre pays et personne parmi nous ne doit souhaiter qu'il soit exclusivement anglais ou français. L'ambition suprême, c'est qu'il soit canadien, c'est-à-dire une résultante de deux cultures différentes et complémentaires. La prédominance affichée et recherchée de l'un ou de l'autre élément compromettrait l'équilibre de l'ensemble. C'est cela que nous ne voulons pas. Tout fanatisme, quelqu'il soit, dépasse le but qu'il veut atteindre. Par son outrance, il provoque fatalement une réaction contraire, fort nuisible à la vie normale de toute la collectivité.

Nous désirons la collaboration avec nos compatriotes anglo-canadiens, mais nous ne consentirons jamais à être les seuls à faire des concessions. A notre sens, le *fair-play* doit être bilatéral. Autrement, il n'est qu'un leurre, et comme tel entretient des suspicions constantes chez ceux qui sont bernés. Nous n'aimons pas tirer les marrons du feu pour qui que ce soit. Il y va de notre dignité, il y va aussi de notre intérêt. Personne de bonne foi ne nous reprochera de nourrir un culte profond pour quelques valeurs essentielles pour nous et sur lesquelles nous ne pouvons pas transiger. Ce qui ne nous empêche pas de tendre une main amicale à ceux qui partagent notre vie et de souhaiter une compréhension plus juste avec eux.

Dans un article de rédaction très sympathique à notre endroit, le *Globe and Mail* écrivait ces jours-ci :

Les Canadiens de langue anglaise ont beaucoup apprécié la direction élevée que le cardinal Villeneuve et le premier-ministre Godbout ont donnée à leurs compatriotes dans la crise actuelle. Cette orientation a fait beaucoup pour mettre en échec une politique de compartimentage (sectionalism) *et d'intolérance et pour promouvoir ainsi un esprit national.*

Il n'y a aucun doute que les propos tenus par des hommes comme le cardinal Villeneuve, M. Godbout, M. Lapointe et quelques autres ont facilité un rapprochement indispensable à une vie commune véritablement active et féconde. Nous avons noté également que des Anglo-Canadiens éminents y ont répondu avec une largeur de vues et une générosité admirables. Tout cela est d'un excellent augure. Car il ne faut pas oublier que nos concitoyens de langue anglaise sont désireux de connaitre nos positions et ne chercheront pas à les démdlir, si nous savons les leur exprimer intelligemment et fermement, sans servilité comme sans intransigeance.

Notre participation à la guerre présente est sans aucun doute une véritable épreuve pour la solidité de l'unité nationale. D'autres problèmes, qui y sont plus ou moins reliés, se poseront bientôt. Ce sera le moment de juger si nous sommes vraiment mûrs pour une collaboration établie sur un pied de parfaite égalité. Pour notre part, nous sommes résolus à démontrer que nous bannissons à jamais toute étroitesse d'esprit ; nous attendons l'équivalent de nos partenaires.

En conclusion du même article, le *Globe and Mail* faisait la remarque suivante :

Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, nous formons un peuple uni, recherchant d'abord et avant tout une unité permanente. Le premier-ministre actuel du Canada y a consacré sa vie politique. Et c'est dans cet esprit d'unité nationale que les hommes d'Etat du Dominion et des provinces devront se réunir à la conférence de janvier, à Ottawa, pour récrire le pacte confédératif.

Disons-le tout net : cette dernière phrase nous cause quelque inquiétude. Nous ne voudrions pas que la conférence interprovinciale fût un source de malentendus. Nos amis anglo-canadiens ne devraient pas conclure à notre mauvaise volonté, même si les représentants de la province de Québec étaient incapables d'accepter d'emblée les diverses propositions émanant du rapport Sirois. Il est fort possible qu'ils jugent inopportun et même préjudiciable à nos intérêts certaines recommandations. Remplacer la Confédération est une grosse besogne qui ne doit pas, pour le bien-être du pays, s'exécuter en un tournemain. La guerre n'est pas un prétexte pour des solutions hâtives dont nous éprouverons les conséquences bien longtemps après que le conflit sera terminé. Nos ancêtres, qui ont refusé l'union législative de 1867, ne l'accepteraient pas davantage, sous une forme ou sous une autre, en 1941. Qu'il y ait lieu de procéder à des rajustements devenus nécessaires, d'assouplir certains rouages, de moderniser des méthodes désuètes, d'accord. Tout cela est très bien, pourvu que le principe fédératif soit sauf.

Les journaux de Toronto, d'Ottawa ou de Winnipeg qui louent présentement les Canadiens-Français ne doivent pas l'oublier. S'ils ont trouvé leur chemin de Damas, la lumière qui les a inondés leur facilitera l'intelligence de ces problèmes complexes. En janvier prochain, les hommes d'Etat de toutes les provinces se rencontreront dans une volonté sincère de bonne entente. Ce qui ne signifie pas que tous partagent les mêmes vues. Il s'agira alors de discuter, de faire des concessions mutuelles, de rechercher le *modus vivendi* le plus acceptable pour tous.

Lançons le snobisme de la sobriété

L'initiative prise par l'Association canadienne des marchands de fruits en gros de suspendre jusqu'à nouvel ordre, conformément au désir du ministre des finances, l'importation d'un grand nombre de fruits et de légumes que nous achetons surtout aux Etats-Unis, durant l'hiver, apportera à la population canadienne la première preuve concrète du devoir qui nous est fait d'accepter de bonne grâce des privations si nous voulons appuyer l'effort de guerre du Canada. Individuellement, chacun de nous peut se demander en quoi il aidera à gagner la guerre s'il se prive de manger cet hiver fraises ou concombres, mais la somme de nos importations de fruits et de légumes se chiffre à beaucoup plus d'un million de dollars par année et c'est cette vue d'ensemble que nous devons adopter si nous voulons comprendre la signification et la portée réelle du sacrifice qui nous est demandé.

Les gens qui doutent de l'avenir lorsqu'ils se prennent à songer à l'accumulation de dettes que laissera la présente guerre voudront sans doute être les premiers à bannir de leur table cet hiver les fruits et les légumes frais qui nous viennent de Floride. Ce faisant, ils raffermiront la situation financière de notre pays, car les dollars canadiens consacrés jusqu'ici à l'achat de ces *douceurs* pourront être affectés désormais au paiement des moteurs d'avions que fabriquent pour nous les Etats-Unis. Tant que le Canada pourra payer comptant ce qu'il achète à l'étranger il ne s'endettera pas. Par contre, le jour où il aura épuisé ses réserves de monnaie, il devra demander des crédits et s'endetter.

Tous les bons Canadiens voudront mettre à la mode, cet hiver, la frugalité et la modération à table. Mangeons à notre appétit mais avec sobriété.

Choses du temps

"L'Ecole des parents"

Ce soir, la conférence que prononcera M. Edouard Montpetit sur l'éducation nouvelle, au Cercle universitaire, lancera dans le public l'*Ecole des parents du Québec*. Ce groupement réunit les personnes qui s'intéressent à l'éducation et qui souhaitent faire bénéficier leurs enfants de connaissances qu'ils ont acquises par l'étude et par la réflexion, par l'expérience aussi. Ce sera surtout un centre de recherches où chacun discutera des meilleures méthodes à prendre pour élever les enfants. Si l'on s'arrête à y songer quelques instants, on s'apercevra que l'*Ecole des parents* s'est taillée une vaste besogne et qui ne sera jamais terminée. C'est au reste ce qui doit la rendre féconde.

Une des tâches les plus belles et les plus ardues de la vie, c'est sans contredit de préparer les jeunes êtres à une existence heureuse, ce qui ne signifie pas de les calfeutrer contre les peines et les contradictions, mais de les aguerrir et de les former. Mais personne ne donne ce qu'il n'a pas. Nombre de parents, débordants de ferveur, n'obtiennent que des résultats médiocres, parce qu'ils ne possèdent pas les rudiments de la psychologie enfantine, de la puériculture et de l'hygiène. Le nouvel organisme se propose également d'initier ses membres à la pédagogie, à la philosophie sociale, à la morale, à l'orientation professionnelle, à la pédiatrie et à la culture physique. En somme, il s'agit de vulgariser les connaissances qui ont des relations plus ou moins étroites avec l'éducation.

Il est intéressant de noter que des parents se sont arrêtés à ces problèmes et ont éprouvé la nécessité d'y chercher des solutions. En ce domaine plus qu'en aucun autre, le dogmatisme serait de mauvais aloi. C'est par une collaboration généreuse et constante que les membres de l'*Ecole des parents* pourront enrichir leur expérience personnelle et aider à maintenir un vigoureux esprit familial au Canada français. Dans les villes tout particulièrement, il y a ample matière à un apostolat efficace. Nous verrons plus tard ce qu'aura rapporté cette conjugaison des bonnes volontés.

COURRIER DES LETTRES

Histoire du Canada pour tous

Il est assez rare qu'un livre, au Canada français, soit réédité à plusieurs reprises. De nombreux exemplaires demeurent en général durant des années sur les rayons des libraires. L'appétit du public lecteur n'est pas si vorace qu'il exige une nourriture abondante. Il se contente de peu... M. Jean Bruchesi est un veinard. Son *Histoire du Canada pour tous* est rendue à son septième mille. C'est un mérite qui lui vaut des félicitations.

L'auteur ne s'est pas proposé un idéal inaccessible. Il n'est pas un historien de métier et il le sait. Son ouvrage n'apporte rien de neuf, si ce n'est qu'il présente de façon agréable et parfois captivante des faits que nous connaissons tous (que nous croyons connaître du moins), en de brefs chapitres, écrits allègrement. Il s'adresse au lecteur moyen, à celui qui ignore à peu près tout des origines et de l'histoire de son pays, sauf les quelques dates et les faits saillants qu'il a, d'aventure, retenus de son stage scolaire. Dans la plupart des cas, on avouera que c'est un bagage assez mince.

M. Bruchesi avait un illustre modèle. En France, Jacques Bainville n'a peut-être pas enrichi la science historique; il n'a pas épuisé sa vie à compulser de vieux documents et à fureter dans les arcanes du passé. En un sens, il a fait davantage; il a recherché les lignes directrices d'une histoire plus que millénaire, il a trouvé des fils conducteurs, l'enchaînement des causes et des effets. La philosophie politique qu'il en a retirée peut ne pas agréer à tout le monde; elle n'en est pas moins un monument, fruit d'une extrême lucidité.

L'Histoire du Canada pour tous n'est pas une oeuvre de cette envergure. Ce serait se moquer de son auteur que de l'affirmer. Elle n'en est pas moins utile. "Entre l'ouvrage savant, bourré de notes et de références, à l'usage des spécialistes et des chercheurs, et le simple manuel qu'on ne lit pas, il doit y avoir place pour une Histoire du Canada synthétique, de lecture facile, à la portée du lecteur moyen." C'est bien notre avis.

M. Bruchesi sait très habilement dégager le principal de l'accessoire. Pour conserver à son récit une allure cursive, il se débarrasse de multiples détails qui surchargeraient vainement son texte. Les fabricants de manuels scolaires auront avantage à l'imiter. Après l'avoir lu, l'esprit conserve une vue d'ensemble suffisamment nette et la courbe générale des événements.

L'Université de la Colombie canadienne a reconnu la valeur de cette étude, en adoptant le volume qui traite du régime français pour ses étudiants. Des jeunes Anglo-Canadiens y trouveront des connaissances générales sur les premiers habitants du Canada, sur ceux qui l'ont découvert et colonisé les premiers. Cela leur facilitera, nous en sommes persuadé, une meilleure compréhension de leurs concitoyens canadiens-français.

Peut-être eussions-nous souhaité que l'auteur tirât des conclusions de son vaste panorama. Il nous répondra sans doute que tel n'était pas son propos et nous voulons croire qu'il aura raison. Néanmoins quelques jugements n'eussent pas été superflus. Ils nous auraient permis de fermer son livre avec plus de bénéfice. Car nous avons un peu l'impression d'un déroulement très brillant où nous cherchons parfois les liens et les relations. Il y a là le danger de disperser l'attention. Cela n'est pas très grave pour ceux qui s'intéressent à notre histoire et se flattent de connaître les principaux ouvrages qu'on lui a consacrés. Mais pour les autres, pour le lecteur moyen ?

Cette réserve faite, nous recommandons fort la lecture de l'*Histoire du Canada pour tous*. M. Bruchesi a rendu un excellent service à ses compatriotes en leur offrant un récit dont nous n'avions pas l'"équivalent. C'est sans aucun doute le meilleur ouvrage qu'il ait publié.

Roger DUHAMEL

Jean Bruchesi, Histoire du Canada pour tous, éditions de l'A.C.F., Montréal, 1940.

La Société française, de François 1er à M. Lebrun (1)

La France est avant toute chose une civilisation. D'autres pays ont une histoire magnifique, une société distinguée, un art et une littérature. Mais aucune nation moderne n'a réussi un ensemble aussi parfait de ces caractères que la France depuis 400 ans. Car, en dépit de ses aventures, cette grande nation a sans cesse complété le perfectionnement de sa civilisation.

Vous savez quelle fut la contribution des savants, des artistes et des écrivains français à la civilisation française et à la culture européenne. Et il est inutile que je vous rappelle ici des noms que vous connaissez et des oeuvres qui vous sont familières. Ce que je veux étudier devant vous c'est un côté moins connu de la civilisation en France, le visage mondain de cette société qui fut la première d'Europe pendant des siècles.

Si un tel sujet semblait superficiel aux gens graves, je répondrai à ces personnes sérieuses que les moeurs d'une société telle que la société française depuis 400 ans, appartiennent à l'histoire humaine, et qu'elles font comprendre cette magnifique et unique civilisation française dont nous avons l'honneur, nous les Canadiens français, d'être les héritiens et les représentants en Amérique.

La société française a été formée par la monarchie. Et c'est la monarchie qui lui a donné ses cadres, qui l'a créée et modelée. La monarchie en France, vous le savez, est demeurée dans la même famille pendant mille ans. Les premiers Capétiens, les Valois et les Bourbons ont donné à la nation tout entière cette continuité et cette stabilité qui avaient fait de la France l'un des plus puissants et certainement le plus influent Etat de l'Europe. La civilisation française a pu grandir et s'épanouir sous ses souverains sans jamais subir d'éclipse. Et vous n'ignorez pas que si le règne de Louis XIV a été pour la civilisation française une prodigieuse réussite, le règne de Louis XV a été la fleur la plus parfaite, peut-être, et la plus charmante de cette société créée par les rois et affinée par le temps.

La sanglante coupure de la Révolution, les bouleversements de l'Empire, les changements de gouvernements dans la France du XIXe siècle n'avaient pas réussi à tuer dans ce vieux peuple son antique et merveilleuse civilisation. Et la IIIe République elle-même avait conservé bien des côtés et préservé bien des caractères qui lui venaient du glorieux passé de la vieille France. Ainsi la République avait continué l'ancienne France malgré tout ce qu'elle en avait aboli et détruit. C'est que la société républicaine avait trouvé dans son berceau l'héritage d'une civilisation si forte et si haute, et qu'elle en était propriétaire par droit de naissance.

Pour étudier la société française, il y a à notre disposition deux sortes de documents : les mémoires et les romans. Ne soyez pas surpris si je place les romans, qui sont des fictions, au rang des mémoires, qui sont de l'histoire. En le faisant, je me conforme à la méthode historique la plus moderne, car les historiens admettent parfaitement que le roman possède une valeur historique et documentaire. En effet, un roman exprime la psychologie d'une époque, c'est une image sensible, c'est, pour m'exprimer comme Stendhal, un miroir que l'on promène dans une rue. C'est pourquoi il est permis de considérer les romans d'une certaine époque comme une véritable source historique. Il est certain, par exemple, que les romans de Balzac sont une excellente source pour l'époque de l'Empire et de la Restauration, comme le roman de Proust est une des sources les plus authentiques de l'histoire des moeurs en France et de la société sous la troisième République.

L'histoire des moeurs en France et de la société est donc à rechercher dans la magnifique et immense littérature historique et romanesque française. Mais, si vous voulez que je vous en indique ici les sources les plus célèbres, je vous dirai que c'est dans Brantôme, dans Tallemant des Réaux, dans St-Simon, dans Balzac, dans Stendhal, dans Proust qu'il faut aller en retrouver le reflet et le souvenir. Je vous fais grâce du reste de la bibliographie de mon sujet qui est toute une bibliothèque. Mais vous voyez par les noms d'auteurs que je vous ai cités, qu'il s'y trouve autant de romanciers que de mémorialistes.

Et, je le répète, c'est de bonne méthode historique. N'oublions pas que Taine disait que les romans de George Eliot sont une des grandes sources de l'histoire du protestantisme en Angleterre. Et Taine s'y connaissait en fait de sources historiques.

Sous le règne du roi François, la société française était très curieuse parce que c'est une époque de transition pour elle et qu'on la voit sous un double aspect, c'est-à-dire qu'elle conserve encore bien des côtés rudes et grossiers, mais qu'elle retient aussi les admirables traditions chevaleresques du moyen âge et qu'on la voit s'imprégner peu à peu de l'esprit moderne qui gagnait alors la France et l'Europe entière. Le roi François, que l'histoire a appelé le roi chevalier, est un homme du moyen âge par le caractère, mais un homme de la Renaissance par l'esprit. Un homme de la Renaissance, c'est-à-dire un moderne.

Vous savez que l'esprit de la Renaissance, c'est l'esprit scientifique, c'est le goût de la recherche, de la découverte, alors que l'esprit du moyen âge fut tout religieux et mystique. L'époque Renaissance, c'est la découverte de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique. Et ces deux grandes découvertes allaient révolutionner le vieux monde.

Le roi François 1er, fondateur du Collège de France, se montre bien homme de la Renaissance par son goût pour le savoir. Mais le roi de France, lettré et artiste, qui protégea les savants et qui protégea les poètes, qui construisit le château de Chambord et fut ami de Léonard de Vinci, aimait la guerre, les tournois et les combats comme un chevalier. Et les hommes de son temps étaient formés comme lui d'un mélange de rudesse guerrière et de raffinement intellectuel.

Cette rudesse toute moyenâgeuse s'exprime dans les habitudes de la noblesse du XVIème siècle par les tournois et les duels qui sont l'héritage des vieux temps. Pour un rien, on se battait en duel et cette véritable manie des duels durera jusqu'au règne de Louis XIII où Richelieu ne réussira à les supprimer que par un édit si sévère qu'il prévoyait la peine de mort pour les duellistes survivants au combat. C'est que les duels étaient devenus une calamité et que la fleur de la jeunesse française mourait pour de futiles querelles. On tirait l'épée pour la moindre chose et quelque fois pour rien, pour le plaisir. La bravoure des Français était alors une bravoure folle et absurde. "Ne savez-vous pas, disait un Italien, que les Français vont à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain". Un certain chevalier d'Andrieux était connu pour avoir tué 72 de ses adversaires en duel. Il fallut la main forte du cardinal de Richelieu pour mettre fin à une mode aussi barbare. Et lorsque le grand cardinal fit monter sur l'échafaud rien de moins que le comte de Bouteville, qui était un Montmorency, coupable de s'être battu en duel, les Français cessèrent de s'entretuer.

Contre des moeurs aussi brutales, la société française, alors en formation, lutta victorieusement. Et, quand une société s'affine, c'est que deux éléments commencent à y prendre de l'importance : les femmes et les écrivains. En effet, dans la société française, les femmes et les écrivains commençaient alors à jouer un rôle nouveau.

Au moyen âge, les seuls écrivains mêlés un peu intimement aux gens du monde étaient les Trouvères. C'était des poètes ambulants qui promenaient sur les routes, de châteaux en châteaux, leurs contes et leurs chansons. Ils avaient ainsi créé un fonds de littérature nationale. Mais la littérature officielle, la littérature sérieuse s'exprimait alors en latin, de sorte que la France semblait ignorer, pour s'exprimer elle-même, le langage que les Français parlaient.

C'est vraiment François 1er qui donna à la langue française sa valeur littéraire et à la société française sa cohésion. Et cela, par une mesure utilitaire qui eut une influence énorme. Cette mesure, c'est l'ordonnance de Villers-Cotterets. L'ordonnance de Villers-Cotterets, c'est une loi de François 1er qui rendit l'usage de la langue française obligatoire dans les actes au lieu du latin. Et cette ordonnance eut un effet social et littéraire très curieux. Le latin perdit tout à coup son importance et céda la place au langage courant de l'Ile de France, c'est-à-dire au français. C'est aussi sous François 1er que Paris commença à centraliser la vie du royaume. Et la société de Paris et la cour devinrent le noyau du pays. Les poètes cessèrent d'errer par les routes et les écrivains eurent dans Paris un monde capable de les écouter. Les poètes de cour furent même en honneur sous les derniers Valois. Clément Marot, Ronsard, du Bellay furent des poètes de cour. La reine Marguerite de Navarre, réunit dans son petit royaume du Midi une cour de gens lettrés. Montaigne et Rabelais étaient lus par les gens du monde.

Sous ces diverses influences, la société française se transforma si radicalement qu'au début du 17ième siècle, sous Henri IV, la civilisation en France s'était affinée à un point que les vieilles gens ne s'y reconnaissaient plus.

C'est dans Brantôme, dans son fameux livre des *Dames Galantes*, surtout, qu'il faut aller chercher l'histoire de ce temps des derniers Valois, temps encore rude mais qui se civilisa si rapidement. On voit dans ce curieux livre bien des duels et de bien grands coups d'épée, des assassinats même et d'horribles perfidies qui appartiennent au monde barbare d'autrefois, mais l'influence des femmes et celle des poètes commencent à se faire sentir et préparent l'avènement de ces siècles de haute civilisation qui serait le XVIIe et le XVIIIe siècles français.

Un professeur, Gustave Lanson, a dit quelque part qu'un fait considérable s'est produit sous Louis XIII, qui est l'organisation de la classe aristocratique en société mondaine. C'est vrai et il est vrai que ce fait est considérable car c'est toujours un grand progrès que celui de la civilisation. Ce fait social français allait d'ailleurs influencer toute l'Europe.

La noblesse féodale, duelliste, qui ne songeait qu'à échanger des coups d'épée s'accoutume sous Louis XIII à la vie de Cour et à la vie de Paris. La société devient alors polie, curieuse de bon langage et de littérature. Il se forme des salons, chose tout à fait nouvelle alors, et vous savez l'influence qu'eut le salon de Madame de Rambouillet, la fameuse chambre bleue, sur la civilisation du XVIIe siècle.

Certes, le salon de Madame de Rambouillet fut toujours un peu solennel et il finit par donner naissance à un monde au langage tout à fait tarabiscoté, les Précieuses dont Molière s'est moqué dans une comédie célèbre. N'empêche que Molière a, peut-être, été fort injuste pour les Précieuses qui n'étaient pas toutes des femmes pédantes et dont plusieurs furent des femmes d'esprit. Il n'y avait d'ailleurs pas que le salon de Madame de Rambouillet à Paris. Ninon de Lenclos avait le sien et vous savez que Mlle de Lenclos était une personne peu farouche et qu'elle recevait dans sa chambre à coucher tout ce que la France comptait de plus distingué. Enfin il y avait le poète Scarron et sa charmante femme, Françoise d'Aubigné, qui recevaient aussi beaucoup. C'est dans sa salle à manger que Scarron recevait et ses dîners réunissaient un monde de poètes et de grands seigneurs. A ces repas, présidés par Françoise d'Aubigné, dont la bizarre destinée fera plus tard presque une reine puisqu'elle fut l'épouse de Louis XIV, des héros de la guerre parurent tels que Condé et Turenne.

Et, en somme, l'on peut dire que le raffinement de la société française au XVIIe siècle se fit en passant par le salon d'une grande dame qui était la marquise de Rambouillet, par la chambre à coucher d'une grande courtisane qui était Ninon de Lenclos, et par la salle à manger d'un petit poète burlesque et gourmand qui est Scarron.

Cette société, on en trouve l'image dans bien des livres du temps, mais c'est dans les Historiettes de Tallemant des Réaux, et dans le Roman Comique, de Scarron qu'elle est peinte avec vérité.

Mais le XVIIe siècle, c'est surtout Louis XIV et son règne et le grand roi a été un personnage si important que l'on croirait qu'il absorbe tout. Il n'était pourtant pas seul en France, mais il faut avouer que la société, pendant les soixante ans de son règne, se résuma dans la cour de Versailles.

La première partie de ce règne, au point de vue mondain, fut occupée par les amours du roi. La cour et la ville étaient occupées par des histoires, ou, plutôt, par des historiettes au sujet de Mlle de la Vallière et de Mme de Montespan. Et ne soyez pas trop surpris si de pareils potins pouvaient occuper toute la société de Paris et même toute la société française. C'est que Paris était alors une fort petite ville et que la société, l'aristocratie étaient encore formées par un nombre relativement petit d'hommes et de femmes. Ces gens n'avaient pas beaucoup de distractions et, ma foi, les amours du roi leur en fournissaient une très grande.

Robert de ROQUEBRUNE.

(à suivre)

(1) Causerie prononcée à la Société d'étude et de conférences de Montréal.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Réponds-moi si vous le pouvez !

Réponses aux questions posées en dernière page

1—C'est un Anglais, John Dalrymple, comte de Stair, qui fut ambassadeur de son pays en France en 1716. Il était déjà fort riche, car on sait que les postes diplomatiques sont toujours confiés à des citoyens possédant une grande fortune qui peuvent mieux soutenir le train de vie qu'entraînent leurs fonctions. Il acquit de plus grandes richesses encore en participant aux spéculations qu'amenait la fondation, par le financier écossais John Law, de la Banque du Mississipi. Tout le monde croyait au système de Law, qui venait d'inventer le papier-monnaie, encore inconnu. Lord Stair était lui aussi confiant dans le succès de cette entreprise. Par ailleurs, toute la cour était en réaction violente contre les restrictions morales et l'appauvrissement qui avaient marqué la fin du règne précédent. Pour braver les vieux bourgeois économes, on était prêt à tous les excès. Les seigneurs dépensant sans compter, Lord Stair, qui voulait soutenir la réputation de son pays, ne pouvait faire moins qu'eux; tout naturellement il tint au contraire à faire mieux, se disant entre parenthèses qu'il ne serait pas mauvais que les gueux de la rue eussent leur part de toutes ces richesses.

2—La science, sans contredit. Ladite "sagesse des nations" m'a tout l'air — car ce n'est pas la première fois que nous la prenons en faute — d'avoir un peu trop vieilli... Elle aurait besoin de refaire ses classes. Elle y apprendrait qu'une cloche a en réalité plus d'un son, comme l'observeront ceux qui ont l'ouie très exercée. Lorsqu'on la frappe, elle provoque en succession très rapide toute une série de sons : d'abord la note particulière à l'instrument, puis ses diverses harmoniques. Les harmoniques sont les multiples de la note ou du son particulier de la cloche. Le son, comme vous savez, se propage sous la forme d'ondes qui ont une vitesse définie, variable selon l'intensité ou l'élévation de la note. Chaque note, a comme on dit, sa longueur d'onde. Les harmoniques d'une note seront donc d'autres notes dont le son se propage à une vitesse deux, trois, quatre,... fois plus grande.

3—Que c'est encore une belle légende, comme la moitié au moins de ce que nous rapportent les anciens sur leur époque ; mais aussi que, comm toutes les légendes, elle renferme toujours sa part de vérité plus ou moins grande. Epiménide, qui s'est illustré comme philosophe, peut fort bien avoir vécu seul pendant 57 ans dans une pièce de sa maison, sans même accepter de revoir ses amis et probablement en donnant pour consigne à ses serviteurs de répondre qu'il dormait. Pendant cette réclusion de plus d'un demi-siècle, ce qui n'est pas anormal, il eut le loisir de méditer sur de grandes vérités auxquelles il n'aurait pu autrement appliquer son esprit, à cause des importuns qui se présentent à toute heure. Si quelques-uns de ces fâcheux, surpris de se faire toujours donner la même réponse, ont, peu à peu, par leurs commérages, fabriqué la légende, c'est par là qu'ils montrent leur sottise. Quand à Rip Van Winkle, ce récit, connu par coeur de tous les jeunes Américains, comporte une fin où il est question de certain baril de bière qui se trouvait enfermé avec lui dans la caverne... Son sommeil, pour parler comme nos gens, m'a tout l'air d'une bonne "cuite".

4—Ce ne fut que par de très lentes expériences graduelles. Le premier homme ne disposait que de ses mains pour tout faire. Il dut bien vite reconnaître que ce n'était pas suffisant d'autant plus qu'une pratique de tous les jours lui avait appris, à lui qui ne se fiait qu'aux sens pour trouver une explication du monde, lui avait appris, dis-je, que les deux côtés du corps ne se développant pas également, on ne peut donc leur demander le même effort ni considérer des parties équivalentes, telles les deux bras, comme donnant des mesures égales. A soupeser des cailloux sur sa paume, il n'était sûr du résultat que pour une forte différence de poids sur laquelle ses yeux le renseignaient déjà. Le principe de la balance lui vint du joug qu'il utilisait pour suspendre à son coup les seaux d'écorce ou les pots de terre servant au transport de l'eau. Les seaux étant suspendus à chaque bout, il plaçait son épaule au milieu du bâton, après avoir fixé la mesure d'un coup d'oeil. Si le bâton continuait d'osciller puis penchait décidément d'un côté, c'était signe que l'un des seaux était plus rempli que l'autre. Le degré d'inclinaison du bâton marquait la différence.

5—Nous avons parlé d'années. Cela pourrait vous aiguiller et vous faire découvrir que l'objet en question peut fort bien être un calendrier. Le calendrier subit un décalage constant, l'année commençant successivement un dimanche puis la suivante un lundi, la suivante un mardi, et ainsi de suite. Au bout de sept ans, puisqu'il n'y a que sept jours de la semaine, le calendrier devrait donc être de nouveau bon à employer ; mais il y a cette fameuse invention de César qui s'appelle l'année bissextile et qui complique les règles du jeu. Comme sept n'est pas un nombre exactement divisible par quatre, le renouvellement peut coïncider. La huitième année, au lieu de commencer elle aussi un dimanche comme la première dont la sépare le chiffre sept, doit donc commencer un lundi, comme si elle était en réalité la neuvième.. L'arithmétique et l'algèbre sont là pour nous dire que quand nous avons affaire à deux nombres qui ne se divisent pas exactement, il faut recourir à leur plus petit commun multiple. Dans ce cas, le plus petit commun multiple sera le produit de quatre par sept, soit vingt-huit.

Paroles de consolation

"Souvenons-nous du sanglant chaos où a failli sombrer l'Allemagne de 1918, les grèves continuelles, les émeutes, les crimes politiques, et la banqueroute pour finir. Cela doit nous servir de leçon. Sachons nous imposer toutes les disciplines : elles coûtent moins cher que le désordre. Notre défaite n'eût été irréparable que si elle s'était achevée par la révolution. Dans le malheur qui nous accable, il nous reste du moins une consolation : c'est de savoir que cette guerre-ci aura coûté dix fois, vingt fois moins de vies humaines que la précédente ; c'est de constater aussi que les forces vitales de notre pays ne sont pas gravement entamées. — Roland Dorgelès, 1er août 1940, dans "Gringoire".

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois

L'Hôtel Windsor
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

PAS DE LIBERTE AVANT L'ENQUETE

John Moser, 27 ans, 4472, rue Girouard, était traduit hier devant le juge J.-C. Langlois, sous une accusation de voies de fait graves. Le prévenu aurait battu, au point de l'envoyer à l'hôpital, M. Tom Karas, maître d'hôtel dans un populaire établissement de l'ouest de la ville. Le tribunal refusa tout cautionnement, après avoir noté les détails fournis par le sergent-détective Charles Lavoie, officier de liaison, et fixa l'enquête judiciaire au 3 décembre. Karas souffrirait d'une fracture de l'orbite de l'oeil et de la mâchoire.

AVIS LEGAL

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de FERTO CHEMICAL SALES COMPANY LIMITED, en liquidation.

Conformément à un jugement de la Cour supérieure du district de Montréal, daté le 22e jour de novembre 1940, des soumissions pour l'achat des actifs suivants de Ferto Chemical Sales Company Limited, en liquidation, seront reçues par les liquidateurs soussignés, à leur bureau, jusqu'à 5.00 p.m., (heure avancée), le lundi 9e jour de décembre 1940, pour être ouvertes et étudiées par les liquidateurs et l'Inspecteur, à leur assemblée qui sera tenue à 10.00 a.m. (heure avancée) le 10e jour de décembre 1940:

Les droits et intérêts de la compagnie en liquidation, sujets aux obligations de celle-ci, en vertu de certains contrats réciproques et d'ententes entre la compagnie, en liquidation, et d'autres producteurs d'engrais concernant la vente exclusive des produits de chaque partie dans le territoire de l'autre et l'usage par l'une des parties dans un territoire spécifié de brevets et de procédés de l'autre partie.

Des soumissions seront reçues aux termes et conditions suivantes:

(a) Les soumissions doivent être faites pour les droits et intérêts dans et sius tous les contrats et ententes.

(b) L'acheteur devra payer tous les frais et honoraires concernant son achat conformément aux lois ou règlements provinciaux ou autres.

(c) En vendant, les liquidateurs soussignés transorteront tous les droits, titres et intérêts de la compagnie, en liquidation, en vertu des contrats et ententes ci-haut mentionnés sans aucune garantie de leur part.

(d) Les enveloppes contenant l'offre doivent être adressées comme suit:

"SOUMISSION"
Frank P. Turville et
Frank J. Harquail, liquidateurs,
Ferto Chemical Sales Company,
Limited, en liquidation,
465, rue Saint-Jean,
Montréal."

(e) Toutes ou aucune des soumissions peuvent être rejetées par l'Inspecteur et les liquidateurs.

Les contrats et ententes peuvent être examinés jusqu'au 6 décembre 1940 en s'adressant aux liquidateurs entre 10.00 a.m., et 4.00 p.m. (heure avancée) à leur bureau, 465, rue Saint-Jean, Montréal.

FERTO CHEMICAL SALES COMPANY, LIMITED,
en liquidation
FRANK P. TURVILLE et
FRANK J. HARQUAIL,
liquidateurs.

Bureaux de:
George A. Touche & Co.,
465, rue Saint-Jean,
Montréal, Québec.
MA. 3215.

Saveur plus riche
DOW
la bière de bon goût

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Paul-E Major LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 5177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HArbour 0133
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. P.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

153 est, rue Notre-Dame - LA. 9653
Suite 18
JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bur.: Soir: 1555 Amherst - CR. 6825

HArbour 7323
GEORGES F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

Claude Prevost
Substitut du procureur général
Wilfrid Duquette
Benoit Robert
PREVOST, DUQUETTE & ROBERT
AVOCATS
132, rue St-Jacques, O.
édifice Transportation
Tél.: PL.5069

NOTAIRES

P. A. SEGUIN
B.S. L.L.B
NOTAIRE et J. P.
A Montréal: Lundi et jeudi
10 St-Jacques Est, HArbour 9535
Résidence: L'Assomption

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 26 novembre 1940

PRESIDENT: L'honorable juge Savard.

Les jugements suivants furent rendus:

J. Victor Cartier et autres contre Paul Ascani: jugement pour $1,923.90 avec int. et dépens.

In re: succession William Denoon; jugement nommant exécuteurs.

Joseph A. Larivière contre Travelers Fire Insurance Co.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

G. H. Lefebvre contre dame J. A. Hodgson et vir et J. A. Hodgson, opposant; jugement accordant motion pour les frais seulement à suivre.

Dame A. Bourque contre dame Priscille Tellier: jugement accordant péremption d'instance.

D. Paquin contre J. A. Booth et autres; jugement autorisant examen d'un témoin sur le point de quitter la province.

P. Gentile contre J. Laverdure: jugement fixant date d'examen.

Dame M. E. McCallum, requérante; jugement autorisant à ester en justice.

G. Lanetôt contre A. B. Troy; jugement suivant article 697 i C.P.C.

C. Lavoie contre J.-B. Giroux; jugement autorisant à retirer deniers consignés.

V. Bouthillier et autres contre J. A. Frank; jugement accordant péremption.

F. A. Monk et autres contre A. Dieni; jugement autorisant vente en bloc.

R. P. Pellin contre L. P. Pellin; jugement étendant délais pour fournir cautionnement et procuration.

William Leonard Williams contre J.-A. Auger; jugement autorisant examen avant défense.

Mlle E.-M. Rivet contre F. McCourt; jugement autorisant examen suivant article 591 C.P.C.

J.-D. Germain contre dame H. Perron et vir; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

F. Loucks contre W. E. Fletcher; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

A. N. Soucy contre J. Anuza; jugement autorisant examen avant défense.

Garage Central Inc. contre J.-E. Morin; jugement pour $165.42 avec int. et dépens.

Arthur Saint-Jean contre Dame Gracia Roberge; jugement déclarant demandeur propriétaire de ladite valise et contenu.

Sévère Boisvert contre Gaspard Guillemette; jugement pour $1640.96 avec int. et dépens.

Antonio Dalli Colli contre Pasquale Rapagna; jugement pour $970 avec int. et dépens.

D. Frank contre S. M. Davies et autres; jugement pour $284.14 avec int. et dépens.

Joseph Corbeil contre Aline Emard et l'honorable Wilfrid Girouard, tiers-saisi; jugement déclarant présente saisie-arrêt après jugement bonne, valable et tenante, etc.

Dame Louis Philippe Asselin contre dame Jeanne d'Arc Duhamel et Georges Welbrenner, mis-en-cause; jugement annulant contrat d'achat, etc.

Harold Hogan contre William A. Crawford; jugement pour $137.50 avec int. et dépens.

S. G. Bendon contre Canada Macaroni Co. Ltd et P. Gattuso, tiers-saisi; jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable, etc.

Charles Ross Dobbin contre Central Counties Railway Co.; jugement pour $1,500 avec int. et dépens.

Dame Frances Morel contre L. Rochon et Palmer and Son Ltd, tierce-saisi; jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable, etc.

Charles Ross Dobbin contre Central Counties Railway Co.; jugement pour $1,500 avec int. et dépens.

Dame Frances Morel contre L. Rochon et Palmer and Son Ltd., tierce-saisie; jugement rayant le délibéré.

Docteur Léon Provost contre Henri Ménard; jugement pour $175.37 avec int. et dépens.

Dame Ethel Viner contre dame Sarah Grafsky et autres et G.-E. Terrault, mis-en-cause; jugement pour $6,000 avec int. et dépens.

Alan J. Hart contre L. H. W. Tollet et D. W. Fairweather et Ideal Plumbing Supplies Ltd et autres, m.e.c.; jugement condamnant le défendeur Tollet à payer au demandeur la somme de $260.18 avec intérêt et dépens.

Morris Aber contre James H. McLean et Canadian Pacific Railways, t.s.; jugement maintenant saisie-arrêt après jugement pour les frais seulement.

C. W. Lindsay and Company contre Emilien Mareoux; jugement pour $170.30 avec int. et dépens.

Didier Venne n'a pas de "veine" avec ce couteau

Un fumeur, acquitté une fois, doit maintenant payer les frais d'un second procès

Didier Venne, 6768 rue De Normanville, brave bourgeois qui fume comme dix le tabac de Montcalm et de Joliette, trouvé en possession d'un hache-tabac digne du musée Eden sans avoir obtenu pour cela ce permis du département de l'Accise qui vous autorise à aligner en fils de soie le Parfum d'Italie ou le Grand Rouge, a été déclaré coupable, hier, par le juge Amédée Monet. Celui-ci se contenta de condamner le prévenu aux frais du procès, après un appel à la clémence de la part de Me Richard Robert, avocat de la défense. Venne se rendit donc au greffe de la paix paya.

Le tribunal donna raison à Me Roch Pinard, avocat de la poursuite, dans un bref jugement oral:

—Le prévenu est accusé d'avoir enfreint la loi de l'Accise et les règlements "consolidés" concernant les tabacs et les cigares. Il a été accusé d'avoir gardé chez lui un instrument servant à couper du tabac. Le fameux appareil a été produit devant moi, et Venne a admis en être le propriétaire, ajoutant qu'il hachait son tabac pour son usage personnel seulement. Je sais que l'inculpé vient d'être acquitté par mon collègue, le juge Maurice Tétreau, de l'accusation d'avoir été trouvé en possession de tabac non estampillé. Mais le cas devant moi est différent. Venne dit qu'il a fabriqué lui-même le couteau, mais l'article 149 des règlements décrit ceux qui peuvent avoir des instruments en leur possession: marchand de tabac, manufacturier et cultivateur. Mon jugement peut paraître étrange, mais **dura lex sed lex**. Le prévenu n'a pas le droit d'avoir ce couteau, en vertu d'une loi rigide et sévère, et je dois le déclarer coupable. Me Roch Pinard, avocat du département, a laissé la sentence à la discrétion de ce tribunal, et je condamne Venne aux frais du procès, confisquant le couteau saisi lors d'une perquisition par la police fédérale canadienne au domicile de l'inculpé.

Les billets de Cohen escomptés à 28 pour cent

Le juge Jules Desmarais délibère dans une affaire d'usure du plus haut "intérêt"

Harry Rosenthall, propriétaire de la firme de prêts Leeds Investments, accusé d'avoir prêté à un taux allant jusqu'à 28 pour cent, si l'on tient compte du texte de l'accusation logée contre lui, sur 365 billets promissoires escomptés à la demande d'Abraham Irving Cohen, 5314, rue Brodeur, connaîtra son sort le 12 décembre. Le juge Jules Desmarais, saisi de l'une des plus typiques affaires de la correctionnelle depuis deux décades, a pris le tout en délibéré, hier, sur une preuve accablante présentée par Me Jean Tellier, C.R., avocat du ministère public, et Me Ernest Bertrand, M.P., occupant pour la poursuite privée, et une défense habile offerte en deux heures d'audience par les avocats du prévenu, Mes Peter Bercovitch, Gustave Monette et Ben Shulman.

Parmi les nombreuses pièces à conviction produites et préparées par M. René Marchand, comptable expert, on peut voir des centaines et des centaines de billets de $100 à $200, mais ne dépassant jamais $500, et escomptés par Rosenthall pour le compte de Cohen. Sur un exhibit (P-9), le grand total de billets escomptés, couvrant deux feuilles de papier grand format, il appert que Rosenthall a exigé $192 d'intérêt, soit le taux usuraire de 28 pour cent. Cohen accuse le prévenu d'avoir ainsi "escompté" ses 365 billets du 7 janvier 1937 au 7 novembre 1938, lorsque le plaignant opérait un atelier de tailleur sous le nom de Berman Brothers.

La défense prétend que Rosenthall a prêté jusqu'à $5,000 en certaines occasions, et qu'il n'a pas, de cette façon enfreint la loi. Le ministère public, de son côté, a prouvé, de façon, claire, que les transactions étaient toutes séparées. Pour nous servir de la déclaration de Me Ernest Bertrand, dans le plus court réquisitoire jamais offert, la preuve révèle de nombreux jours où le total des billets escomptés ne dépasse pas $500. Le juge Desmarais a un point de droit fort intéressant à décider, et les deux parties lui ont fourni, va sans dire, une jurisprudence élaborée.

Rosenthall déclara avoir perdu $12,000 avec Cohen. Le prévenu se fit donner un billet promissoire pour ce montant, après lui avoir généreusement fait cadeau de $300 sous forme de réduction de dette. Rosenthall expliqua au tribunal que Cohen avait fait des bénéfices de 18 pour cent sur les sommes avancées, et expliqua avec véhémence:

—En 1935, 36, 37 et 1938, je lui ai prêté $70,000, lui permettant de sauver une escompte de 5 pour cent. En fin de compte, il a pu faire un profit de $10,000. Ma compagnie, la firme Leeds Investment, ne fit que $4,000 de profits. De ce montant, je dois déduire $1,600 pour commissions payée. Lui a réalisé quatre fois mon profit.

Me Jean Tellier fait identifier, sur les feuilles de crédit de Cohen, l'écriture du prévenu, puis le ministère public demande au prévenu:

—A quel taux d'intérêt avez-vous financé Cohen?

—Au taux de 2 pour cent.

—Et vous avez toujours procédé de la même façon?

—Oui.

Me Gustave Monette présente ensuite un long plaidoyer, explique la loi et souligne que le parlement fédéral, si bien représenté devant le tribunal par Mes Bertrand et Bercovitch, vient de légaliser ce taux de 2 pour cent par mois pour les prêteurs. Me Ernest Bertrand sourit, puis déclare:

—Mais moi, je me suis opposé à cette loi nouvelle.

Me Monette lit les textes anglais et français de la loi couvrant le délit reproché à Rosenthall. Dans la version anglaise, tout est au singulier, alors que la version française est toute au pluriel. La défense souligne que le texte français prête à double sens et termine en demandant au tribunal de donner le bénéfice du doute à Rosenthall, si doute il y a.

Me Jean Tellier, sûr d'avoir présenté une preuve complète et claire, est des plus bref dans son réquisitoire. Il mentionne le fait que Rosenthall demandant sans cesse à Cohen s'il avait des billets à faire escompter. Si Rosenthall avait eu un crédit de $5,000 d'avance à Cohen, comme le prétend la défense, il ne l'aurait pas importuné de cette façon. Ici Me Tellier expose:

D'après la loi, les prêts doivent tous être inférieurs à $500. Nous avons prouvé que tous les billets escomptés et produits sont pour une somme n'atteignant pas $500. Le tribunal a tous les éléments de culpabilité pour avoir escompté, escompté encore, escompté toujours, et avec usure. Le prévenu est un prêteur d'argent qui a violé la loi en chargeant des taux exorbitants, et il doit être déclaré coupable.

Le tribunal décide de délibérer sur le tout, puis Me Ben Shulman demande la permission de reprendre possession des livres du prévenu qui ne sont pas produits comme "exhibits" Me Tellier s'oppose avec vigueur à telle procédure avant le jugement et le juge Desmarais donne raison au ministère public.

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Soupe à l'Oignon • Steak sur planche
Huitres de Shédiac • Palourdes
Homards grillés
VINS -- BIERES -- COCKTAILS
Le
BAR DE LA MARINE
STE-CATHERINE ET DRUMMOND
au-dessous de "Aux Délices"

Le syndic n'avait aucun titre pour servitude de vue

Le vendeur doit délivrer la chose avec tous les accessoires

Le contrat de vente est parfait seulement lorsque les deux volontés, du vendeur et de l'acheteur, ont concouru, sur le prix sur la chose vendue, son étendue, ses bornes, ses accessoires et sur les conditions essentielles du contrat Dans une convention bi-latérale, l'une des parties ne peut exiger l'exécution des obligations que le contrat fait naître en sa faveur, sans exécuter ou offrir d'exécuter les obligations que ce même contrat lui impose. C'est ce qui ressort du jugement de l'honorable juge Alfred Duranleau, de la Cour Supérieure, qui a rejeté une action en passation de titres et radiation d'hypothèque dans la cause de G. Stanley Sharpe, en sa qualité de syndic à la faillite de F. W. Lord contre le colonel Emile Rioux, de Sherbrooke, C. S. 1184.

Les faits

Le 4 novembre 1938, le demandeur, en sa qualité de syndic de la faillite de F. W. Lord, demandait des soumissions par la voie des journaux pour la vente de l'immeuble suivant: "La vaste propriété domiciliée à 96 avenue Dufferin, en la cité de Sherbrooke étant les lots Nos 958-959 et 960, du quartier nord de la dite cité de Sherbrooke avec toutes les bâtisses, embellissements et améliorations sus-érigés et apportés, comprenant serres (évaluation municipale: $25,000)."

Le 14 novembre 1938, le colonel Rioux faisait parvenir au syndic son offre écrit de $18,000 et son chèque pour 10 p.c. de ce montant. A leur assemblée tenue le même jour, les inspecteurs de la faillite ont décidé, par résolution, d'accepter l'offre du défendeur de $18,000 pour la propriété. Cependant, ils ont attiré son attention sur le fait qu'une taxe de 2 1-2 p.c. était payable au gouvernement provincial sur une telle vente. De plus, l'actif mobilier servant au commerce de fleurs n'était pas compris dans la vente. Cette résolution a été communiquée au défendeur M. Rioux par une lettre du syndic, datée du 17 novembre 1938, qui signalait que le mobilier et les fleurs dans la serre n'appartenaient pas à la faillite. Après plusieurs entrevues entre le syndic et le défendeur, ce dernier a protesté contre les réserves contenues dans les résolutions des inspecteurs et la lettre d'acceptation du syndic. Les difficultés ont surgi au sujet des serres et de l'égout de l'immeuble. Il existe des serres importantes sur cet héritage, serres d'une largeur de 125 pieds le long de la propriété du voisin, à une distance de 2 1-2 pieds environ de la ligne de division. Ces serres sont construites en verre transparent et un droit de vue est exercé sur la propriété du voisin sur toute la largeur des serres.

Le demandeur ès-qualité n'a aucun titre à cette servitude de vue. Il a été établi à l'enquête qu'il ne serait pas en état de livrer cet accessoire important pour l'acquéreur. Au cours des pourparlers, vers la fin du mois de novembre 1938, un arpenteur-géomètre, M. Mead, a été chargé par le syndic de s'assurer de l'endroit où se trouve la ligne de division entre les deux propriétés. L'arpenteur a déposé son rapport le 6 décembre 1938, indiquant que les serres sont situées à moins de six pieds de l'héritage du voisin. Le 24 novembre 1938, le créancier hypothécaire a exigé le paiement immédiat de sa créance. Le syndic a obtenu du colonel Rioux l'avance d'une somme de $11,075, pour éteindre la créance hypothécaire, laquelle somme devait être appliquée sur le prix d'achat de l'immeuble pour le cas où la vente se compléterait entre le demandeur ès-qualité, le syndic Sharpe et le défendeur.

A l'enquête, dans son témoignage, le colonel Rioux a affirmé positivement qu'après avor reçu le rapport de l'arpenteur-géomètre M. Mead, il avait refusé d'acheter la propriété et que de consentement mutuel le projet avait été abandonné et les rapports de vendeur à acheteur avaient cessé.

La Cour est d'avis que les circonstances subséquentes ont donné raison au défendeur, le colonel Rioux. La résolution des inspecteurs de la faillite Lord, en date du 23 décembre 1938, et l'acte d'hypothèque consenti en faveur du défendeur comportent une remise de la somme de $18,000 au défendeur, un abandon du projet de vente et une confirmation des prétentions du défendeur.

En effet, le 23 décembre 1938, par résolution des inspecteurs de la faillite et un contrat d'hypothèque, le syndic s'est déclaré endetté envers le défendeur, pour la somme plus haut mentionnée promettant de rembourser avec intérêt le premier avril 1939 et donnant une garantie hypothécaire sur le même immeuble ainsi que sur d'autres propriétés de la faillite. Le tribunal a déclaré "que l'on ne peut être créancier hypothécaire et propriétaire d'un immeuble à la fois. Nous sommes d'avis que même, si, au début, il y avait eu concours des deux volontés et vente, cette vente a été résiliée et les résolutions et acte d'hypothèque susdits en sont une reconnaissance et une confirmation".

Le tribunal a déclaré que le demandeur ès-qualité, le syndic, l'avait compris. Son silence de décembre 1938 jusqu'à la fin de mars 1939 en fait foi. Sa lettre du 24 mars 1939, par laquelle il demande au défendeur de passer un titre de vente, n'a été que le résultat d'une arrière pensée. Il a été établi positivement à l'enquête qu'un droit de vue a été exercée sur toute la longueur des serres de l'héritage du voisin et qu'il n'existe aucun titre à ce droit de vue.

Le juge déclare dans son jugement, que même si le concours des volontés a été complet, par l'offre du défendeur et l'acceptation du syndic communiquée au défendeur, et que la vente n'aurait pas été résiliée, dans les circonstances établies dans la présente cause, le syndic peut-il réclamer le prix de vente au défendeur et le contraindre à passer un titre?

Le tribunal a rejeté l'action du syndic pour les raisons suivantes

"D'après la doctrine et la jurisprudence, dans tout contrat synallagmatique, aucune des deux parties ne peut contraindre l'autre à exécuter ses obligations sans remplir elle-même celles qui lui incombait.

Or le demandeur ès-qualité ne peut pas remplir l'obligation principale du vendeur, savoir: la délivrance de la chose vendue avec tous ses accessoires.

Il convient de considérer comme accessoires de l'immeuble les choses qui en dépendent et sans lesquelles il ne procurerait pas à l'acheteur les utilités qu'il donnait au vendeur; ainsi les servitudes existant sur des fonds voisins au profit du fonds vendu, sont des accessoires de celui-ci et profitent à l'acheteur."

"Il en est ainsi des servitudes qui paraissent exister et sur lesquelles l'acheteur a pu compter.

"Dans le cas actuel, il est incontestable que l'acheteur, ayant vu les serres et leurs accessoires, lesquelles serres sont une partie importante de l'immeuble, a compté sur les accessoires et en particulier sur le droit de vue apparent existant sur le fonds voisin; il est admis que le demandeur es-qualité n'a aucun titre à ce droit de vue; le propriétaire du fonds voisin peut donc exiger la démolition des dites serres ou leur retrait, à grand frais, à la distance réglementaire de la ligne de division; une mise en demeure à cet effet a été signifiée au cours d'avril 1939";

"Il va de soi que cet état de chose diminue de façon appréciable la valeur de la propriété, que le défendeur ne pourrait être forcé d'en payer le prix et de passer titre.

Arrivant à la conclusion que l'action est mal fondée sur les moyens ci-dessus de la défense, il n'y a pas lieu de statuer sur les autres;

"Considérant que pour qu'il y ait contrat de vente liant les parties, il faut que les deux volontés, du vendeur et de l'acheteur, aient concouru sur le prix, sur la chose vendue, son étendue, ses bornes, ses accessoires et sur les conditions essentielles du contrat;

"Considérant que l'acceptation du demandeur es-qualité de l'offre du défendeur n'était pas pure et simple et que le demandeur es-qualité et le défendeur n'ont jamais été d'accord sur les réserves et la partie qualifiée de la dite acceptation du demandeur es-qualité ainsi que sur l'étendue de la chose vendue, ses bornes et ses accessoires; que le demandeur es-qualité l'a reconnu par ses démarches, ses actes et son contrat de prêt hypothécaire avec le défendeur;

"Considérant qu'en supposant même qu'au cours du mois de novembre 1938, un contrat se serait formé par l'accord complet des volontés des parties, ce contrat a été résilié de consentement mutuel au cours du mois de décembre 1938 et cette résiliation a été reconnue et confirmée par l'acte de prêt hypothécaire susdit;

"Considérant que dans un contrat synallagmatique, l'une des parties ne peut exiger l'exécution des obligations que le contrat fait naître en sa faveur, sans exécuter ou offrir d'exécuter les obligations que ce même contrat lui impose;

"Considérant que la principale obligation du vendeur est la délivrance à l'acheteur de la chose vendue avec ses accessoires et tout ce qui a été destiné à son usage perpétuel. (Art. 1491-1499 C.C.)

"Considérant que les choses qui dépendent d'un immeuble et sans lesquelles il ne procurerait pas à l'acheteur les utilités qu'il donnait au vendeur doivent être considérées comme des accessoires de l'immeuble; que les servitudes existent sur des fonds voisins au profit du fonds vendu sont des accessoires de celui-ci et profitent à l'acheteur.

"Considérant que les serres comprises dans la prétendue vente de l'immeuble du demandeur es-qualité défendeur ont un mur en verre transparent d'une longueur de 125 pieds à une distance d'environ 2 1-2 pieds de la propriété du voisin et que le demandeur es-qualité jouissait ainsi d'un droit de vue sur l'héritage du voisin, droit de vue sur lequel le défendeur était en droit de compter lorsqu'il a offert d'acheter la dite propriété.

"Considérant qu'il est admis que le demandeur es-qualité n'a aucun titre à ce droit de vue; qu'il ne peut en fournir à son vendeur et qu'il ne l'offre pas avec son action.

"Considérant que les objections faites par le défendeur sont suffisantes pour le justifier de refuser de signer le projet de contrat produit en cette cause et de payer le prix de vente.

"Considérant que le demandeur es-qualité n'a pas établi les allégations essentielles de sa déclaration et que le défendeur a prouvé celles de sa défense.

Par ces motifs, déboute le demandeur es-qualité de son action avec dépens.

Autorités citées

Par le demandeur es-qualité: Simard vs Harvey 28 R.P. 176; Scoff vs Thomas 10 R. J. 171; Minted Shoe Mach vs Laurendeau et al., 2 D.L.R., 77; Naud vs Smith 10 L. C.J., 217; Klassen 21 C.B.R., 256; Turcotte vs Dansereau 27 Suprême C.R., 582.

Par le défendeur: West Valley Lank vs Delongchamps 27 R.L.N.S., 474; Charlebois vs Baril 43 B.R. 317-318-319; Langlois vs Tremblay 32 B.R., 199; Beaudry-Lacantinerie 3ème Ed. Vol. 19; Nos 305-314-318.

Pour les autres nouvelles de Chronique Judiciaire
(VOIR PAGE 5)

LA REVUE DU BARREAU DE QUEBEC EN JANVIER

A la suite d'une décision prise par le Conseil général du Barreau sur un rapport d'un comité nommé dans ce but, le Barreau aura désormais sa propre revue juridique doctrinale. Elle paraitra sous la forme d'un supplément aux Rapports judiciaires. Ce supplément sera en fascicule détaché ayant le même format que celui des rapports et sera encarté dans les fascicules des rapports et distribué en même temps qu'eux.

La Revue sera adressée, sans frais additionnels, à tous les avocats inscrits au tableau de l'Ordre. Les personnes qui ne font pas partie de cette profession pourront s'y abonner.

La rédaction et l'administration de la Revue du Barreau sera sous la surveillance d'un comité composé de Me Antonio Perrault, C.R., Me Marie-Louis Beaulieu, C.R., de Québec, Me Jacques Cartier, de St-Jean, Me Walter-S. Johnson, C.R., Me Maréchal Nantel, C.R. Le secrétaire de la rédaction est Me Louis-Philippe Gagnon, arrêtiste adjoint aux Rapports judiciaires officiels de Québec.

Le comité s'est déjà mis à l'oeuvre et a choisi à son assemblée du 19 novembre 1940, comme son président Me Antonio Perrault, C.R.

La Revue commencera sa publication avec le premier numéro de janvier des Rapports judiciaires.

Cette Revue s'adressera aux juges et aux membres du Barreau et à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent aux choses du droit.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima, hier. (Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro):

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Dawson	0	6	Regina	7	18
Simpson	13	2	Winnipeg	14	16
Fort Smith	3	2	Kenora	11	21
Pr. Rupert	41	48	Port Arth.	4	27
Victoria	41	45	Moosonee	12	10
Vancouver	38	44	Huntsville	10	22
Kamloops	24	36	Par. Sound	14	23
Pr. George	32	36	London	20	28
Jasper	20	26	Toronto	21	30
Edmonton	1	9	Kingston	12	24
Banff	18	31	Ottawa	7	22
Calgary	16	23	**Montréal**	12	20
Lethbridge	18	23	Québec	11	19
Lethbridge	18	23	Saint-Jean	17	26
Med. Hat	12	21	Halifax	22	28
Battleford	0	11	Charlot'wn	21	25
Pr. Albert	6	15	Chicago	21	33
Saskatoon	12	16	St-Paul	28	33

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallées de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent. — Vents violents de l'est et du nord-est, avec neige.

Vallée du bas Saint-Laurent. — Vents violents; nuageux et froid, puis neige.

Lac St-Jean. — Nuageux et froid, puis neige.

Golfe, Rive Nord et Baie des Chaleurs. — Vents moins forts; beau et froid; neige ce soir.

Ouest des Maritimes. — Vents frais; partiellement nuageux et froid; neige ou pluie ce soir.

Est des Maritimes. — Vents moins forts; plutôt beau et froid; neige ou pluie ce soir.

Nord du Québec. — Nuageux et froid, avec neige.

Grands Lacs et Baie Georgienne. — Vents violents, avec neige.

Nord Ontarien. — Nuageux et modérément froid, avec neige.

Lac Supérieur. — Vents violents; nuageux, avec neige.

Kenora et Rainy River. — Vents du nord; nuageux et froid, avec neige.

Manitoba, Saskatchewan, Alberta. — Généralement beau et froid.

DES BANDITS QUI NE NUIRONT PLUS

Le juge Maurice Tétreau a débarrassé la société de dangereux bandits, hier, en envoyant au bagne les récidivistes suivants: Edmond Forget, 24 ans, 1498, rue Larochelle, 4 ans pour tentative de cambriolage, la nuit, dans un entrepôt, à 837 ouest, rue Saint-Paul; Adrien Tremblay et Arthur Bergeron, 40 ans, 2 ans à Saint-Vincent-de-Paul pour avoir été trouvés en possession d'une pince-monseigneur par le sergent-détective Romuald Dubuc, de la police judiciaire municipale; Tremblay et Bergeron avaient prétendu, dans leur défense, avoir obéi à un "petit besoin" dans une ruelle lorsque la pince-monseigneur sembla surgir du sol et les fit presque trébucher... Les deux ont d'ailleurs des casiers judiciaires.

Nécrologie

BRILLON — A Montréal, le 26 novembre, à l'âge de 78 ans, est décédé Fabien Brillon, époux de Sophie Giroux, exposé au salon Remi Allard, 7448 St-Denis. Funérailles jeudi à St-Polycarpe, à 10 heures.

CADIEUX — Le 24 novembre 1940 est décédé subitement Joséphine Ranger, épouse bien-aimée de feu Adolphe Cadieux. Funérailles ce matin à l'église St-Léon à 8.30 hrs.

CHARRON — A Montréal, le 25 nov. 1940, à l'âge de 37 ans, est décédé à l'Hôtel-Dieu, Mme Emile Charron, née Marguerite Fleury. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant à l'église St-Alphonse.

CLEROUX — A Ville Saint-Michel, le 25 novembre, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Samuel Cléroux, née Elisabeth Belleau, demeurant à 8161 Henay, Ville Saint-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant.

DeGRASSE (De Grace) Philippe — A Montréal, le 24 novembre 1940, à l'âge de 78 ans, est décédé Philippe DeGrasse (De Grace), époux de feu Catherine Thibodeau. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception à 8 hrs.

ETHIER — A Montréal, le 25 nov. 1940, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Israël Ethier, née Marie Mathieu, autrefois de St-Théodore d'Acton. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant à l'église St-Jacques.

LANTHIER — Pte-Claire, le 26 novembre 1940, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Bruno Lanthier, époux de feu Agnès Claude. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant.

MARLEAU — A Côteau Station, le 24 novembre 1940, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Côté. Funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 8.45 hrs.

PIERRE — A Longueuil, le 25 novembre 1940, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Pierre, née Denise Ménard, autrefois de Saint-Philippe de Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant, à 9 hrs. (heure solaire).

DECES

ST-AMAND. — A Verdun, le 25 novembre 1940, à l'âge de 61 ans 3 mois 4 jours, est décédé Ulric St-Amand, époux de Améda Pilon. Les funérailles auront lieu jeudi.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4281, boulevard Lasalle, Verdun, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, où le service sera célébré à 9 heures a.m., et de là à St-Benoit, comté des Deux-Montagnes, où un libera sera chanté et se fera la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Réparations!!
MONTRES
HORLOGES BIJOUX
OUVRAGE GARANTI
MAISON A.-A.
BEAUCHAMP
Inc.
33 Notre-Dame Ouest
Etabli depuis 1865

Avant de dire SCOTCH
..Dites "DEWAR'S"

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
Maintient Votre Foyer
IL ne suffit pas de laisser à votre famille un foyer. Il lui faut un revenu mensuel pour le maintenir. C'est par l'assurance-vie que ce revenu peut être le plus effectivement assuré.
SIÉGE SOCIAL:
TORONTO, CANADA
Fondée en 1887
Succursales:
Immeuble Drummond — Montréal — Immeuble Transportation

Mlle FRANÇOISE BEIQUE membre du comité féminin d'organisation de la Revue Bleu et Or qui aura lieu au Monument National les 28, 29 et 30 novembre.

PROPOS FÉMININS

Réunions

Il y aura réunion cet après-midi à cinq heures pour les membres du Comité des Besoins de la Garde-Malade, Pour plus d'informations, s'adresser au Registre Ville-Marie.

* * *

Jeudi soir, le 28 novembre, à 8 heures, il y aura une partie de cartes pour les Missions organisée par l'Ouvroir du Gésù, 1200, rue Bleury. Les messieurs sont admis.

Conseils Utiles

Pour le repassage

Quand vous faites votre repassage à la maison, ayez soin d'avoir à la portée de la main un morceau de papier sablé assez fin que vous passerez de temps à autre sous votre fer. L'amidon qui aurait pu y adhérer disparaîtra.

Un peu de vinaigre pour vos meubles

Les meubles peuvent être repolis d'un beau lustre en les essuyant avec une solution faible de vinaigre et d'eau avant de les repolir.

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

La Couture Chez Soi

Service des Patrons du "Canada"

Joli chemisier

Patron No 9445

De tous les modèles qui nous sont présentés comme robes d'intérieur, le chemisier est certainement celui qui connait le plus de vogue tant par sa simplicité que par son aspect net et soigné. Celui-ci a des lignes allongées, amincissantes ; son corsage est fait sur empiècement en avant et en arrière et de légères fronces lui donnent un peu d'ampleur. Boutonnée sur toute sa longueur, cette robe se met et s'enlève en un rien de temps. Vous pouvez la réaliser vous-même à la maison avec un bon patron vous donnant toutes les indications nécessaires. Commandez-le dès aujourd'hui. Vous aimerez porter plusieurs de ces petites robes de rien du tout qui cependant vous donnent une apparence assez habillée pour la maison.

Le patron No 9445 se fait dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande 4 verges de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons, Le CANADA, 33 ouest, rue Saint-Jacques. Envoyez la somme de vingt sous en timbres-poste canadiens ou par bon de poste. Ayez soin d'indiquer exactement le numéro du patron choisi et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA.

Manteau d'hermine pour le soir. L'étole frangée de noir est quelque chose de bien nouveau qui ajoute à l'élégance et à la richesse de cette sortie de bal.

Dans le Monde

La Société d'Etude et de Conférences avait l'honneur d'avoir plusieurs invités de marque à sa réunion d'hier après-midi tenue dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Le conférencier, M. Robert LaRocque de Roquebrune, parla de la "Société française de François 1er à Lebrun". Les invités étaient: Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, l'honorable Philippe Roy, Mme Robert LaRoque de Roquebrune, Mme Charles Angers, M. et Mme Paul LaRocque, Mme Chs. Archer, M. E. Letellier de Saint-Just, M. Léo-Pol Morin.

Nos lecteurs trouveront en page 2 le texte du conférencier.

* * *

Mlle Elaine Bélanger recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de Mlle Pauline Cusson dont le mariage aura lieu en décembre. Mme Pierre Poliquin, Mme Laurent Bélanger, Mlle Marthe Gendron et Mlle Jeanne Péladeau serviront le thé et les glaces aidées de Mlles Madeleine Cusson et Simone Orsali. La table sera décorée de pompons blancs.

* * *

Mlle Jacqueline Ouimet recevra à diner, vendredi prochain, avant le Bal de la Saint-André qui aura lieu au Windsor.

* * *

L'honorable Marguerite Shaughnessy et Mlle Agathe Doré sont de retour des Iles de la Madeleine où elles ont passé un mois comme auxiliaires de la Croix Rouge.

* * *

Mlle Kitty Talbot, de Boston, actuellement l'invitée de Mlle Jacqueline Ouimet assistera au Bal de la Saint-André et passera quelques jours chez Mlle Madeleine Beaubien avant de retourner à Boston.

* * *

Le colonel et Mme Oscar Pelletier, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Anina, avec M. John Rankine Strang, de Northumberland, Angleterre, fils de M. T. Rankine Strang, décédé, et de Mme Strang, de Northumberland.

* * *

Mlle Hélène Casgrain est de retour d'Ottawa où elle a passé la fin de semaine.

* * *

Mme R.-C. Vaughan réunira quelques invités à diner, vendredi, avant le bal de Saint-André.

* * *

Les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine auront un déjeuner-causerie au Ritz Carlton, le mardi 3 décembre, à midi et demi. Mme Georges-P. Vanier donnera ses impressions sur les derniers événements d'Europe.

* * *

M. et Mme Raymond Lemieux sont de retour de Québec où ils ont passé quelques jours au Château Frontenac.

* * *

Mme Ernest Lapointe est retournée à Ottawa après avoir passé la fin de semaine à Québec l'invitée de M. et de Mme Hugues Lapointe.

* * *

Mme Henry Gill, d'Ottawa, sera à Montréal, vendredi, à l'occasion du Bal de la Saint-André. Elle sera l'invitée de Mme Murray Vaughan.

Mme Lorenzo-J. Montreuil est retournée à Québec après avoir passé quelque temps en ville l'invitée de M. et de Mme du capitaine et de Mme Fernand Montreuil.

* * *

Mme Michael Hackett recevra à diner avant le Bal de la Saint-André en l'honneur de sa nièce Mlle Marie-Louise Hurley, de Détroit.

* * *

M. et Mme D.-A.-W. Johnson de Drummondville, et leur famille, M. et Mme V.-P. Brandshaw, de Toronto, M. et Mme C.-J. Monaghan, d'Ottawa, M. et Mme H.-K. Slater, de Winchester, Ont., de passage à Montréal, sont descendus au Mont-Royal.

Démonstration culinaire

Les couleurs de Noël sont au bleu: si nous voulons prévoir un menu en conséquence, assistons au prochain cours de démonstration culinaire, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, blvd St-Joseph, cet après-midi à deux heures et à sept heures et demie ce soir; d'intéressantes suggestions y seront données et la table sera dressée.

Les sièges ne peuvent être retenus par téléphone: il faut se présenter à la porte.

Menu de Noël

Poires en fleur; canapes à l'ostendaise; consommé midinette; hors d'oeuvres "frivolites"; dinde farcie aux marrons; artichaut "chatelaine"; pommes de terre carillon; salade à la princesse; gâteau myosotis; crème azur (pièce montée); sucre filé; pastilles à l'étoile.

Economie domestique

Sous les auspices de la Ménagère Canadienne, une causerie sur l'économie domestique sera donnée dans le salon de la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, cet après-midi, à trois heures. Toutes les amies de la "Ménagère Canadienne" sont invitées. Entrée libre.

Une jeune fille de la Ligue de la Jeunesse Féminine essaie des souliers à un petit enfant. Chacun attend son tour. Plusieurs jeunes membres de la Ligue ont prêté leur concours, hier, à cet essayage. Ce sont: Mlle Mimi Magnan, présidente, Mme Yves Bourassa, Mlle Paulette Arpin, Mlle Margot Carreau, Mlle Françoise DeSerres, Mlle Madeleine Leclair et Mme M. Patenaude. Les petits protégés de l'Institut Canadien des Aveugles et ceux des Petites Soeurs de l'Assomption ont reçu leur part, hier. Aujourd'hui et demain, ceux de l'Assistance Maternelle, de l'Ecole Victor Doré et de l'hôpital Sainte-Justine auront leur part. (Photo CANADA)

Un souper-dansant très chic qui remporte un grand succès dont toute la société parle, laisse sans doute un bon souvenir. Mais les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine n'ont pas seulement donné leur temps à l'organisation de l'événement mondain. Ils ont pensé qu'après la fête les petits pauvres devaient recevoir les souliers dont ils ont tant besoin. Aussi plusieurs jeunes filles et quelques dames de la Ligue ont-elles procédé à l'essayage et à la remise des chaussures, hier après-midi, dans une salle de l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins. On voit ici un groupe d'enfants qui s'en vont le coeur content une paire de souliers neufs sous le bras et cela grâce à la générosité de la Ligue de la Jeunesse Féminine qui chaque année procure des chaussures à 1,000 enfants. (Photo CANADA)

Cours de secourisme des gardes-malades de la province

Ces cours sont donnés par l'association ambulancière Saint-Jean

L'Association des Gardes-Malades enregistrées de la province de Québec a annoncé, dès le début du mois d'octobre, un projet d'enseignement qui permettrait à tous ses membres, dans la province de Québec, de suivre les cours de Secourisme de l'Association Ambulancière Saint-Jean, projet qui a été réalisé, grâce à la coopération active de tous les intéressés. Par une entente spéciale avec l'Association Ambulancière Saint-Jean, les institutrices dans les écoles d'infirmières et les surveillantes dans les services d'hygiène publique ont obtenu la permission de passer les examens qui leur donnent droit au certificat d'instructrices, immédiatement après avoir obtenu leur certificat en Secourisme.

Ces cours ont été donnés à Montréal durant le mois d'octobre et 67 candidates, 34 de langue française et 33 de langue anglaise, ont complété leur cours de Secourisme à la suite duquel elles se qualifieront pour obtenir le Certificat d'Instructrice de l'Association Ambulancière Saint-Jean; d'autres infirmières feront de même dès que l'Association Ambulancière Saint-Jean pourra faire les arrangements nécessaires.

Trois infirmières ont déjà reçu le certificat d'Instructrice de l'Association Ambulancière Saint-Jean et ont commencé à donner les cours à Québec, et iront à Rimouski, Mont-Joli, Matane, et autres villes. Les cours se continueront pendant l'hiver, dans les deux langues, jusqu'à ce que toutes les gardes-malades enregistrées de notre province aient reçu cet enseignement qui sera aussi porté au programme d'études de nos écoles d'infirmières afin de procurer le même avantage aux infirmières-élèves.

Mlle Alie Albert dirige actuellement cet enseignement dans la ville de Québec parmi les membres de langue française.

Mlle Helen Sharpe, de l'hôpital Royal Victoria, dirige l'enseignement parmi les membres de langue anglaise dans la ville de Québec.

La troisième instructrice, Mlle Laurette Charland, est actuellement à Mont-Joli où elle donne aux infirmières les cours de Secourisme. Mlle Charland a eu l'avantage d'être au service de l'Association Ambulancière Saint-Jean pendant plusieurs mois, depuis la déclaration de la guerre.

Les infirmières intéressées dans ces cours et qui désirent de plus amples renseignements pourront s'adresser à l'Association des Gardes-Malades enregistrées de la province de Québec, Edifice Medical Arts, Montréal.

La Cuisine

Mets aux huîtres

1-2 tasse huîtres, 2-3 tasse lait, 3-4 c. à soupe eau, 1-4 c. à thé sel, pincée de poivre, 1-2 c. à soupe beurre.

Faites chauffer le lait. Mettez les huîtres dans un tamis placé au-dessus d'un bol et ajoutez l'eau. Nettoyez bien vos huîtres et enlevez-en toutes les parcelles d'écaille. Amenez à ébullition le liquide qui a été égoutté des huîtres et passez au tamis et à travers un coton à fromage, remettez à la casserole et laissez mijoter les huîtres (ne faites pas bouillir) jusqu'à ce qu'elles gonflent et que les bords frisent et se séparent. Egouttez le liquide dans le lait chaud, assaisonnez, ajoutez les huîtres et servez immédiatement.

Tarte à l'ananas

4 tasses ananas cuit rapé (frais ou en conserve), 2 c. à soupe beurre, 4 c. à soupe cornstarch, 2 c. à soupe jus de citron, 1 tasse sucre, 2 c. à soupe écorce de citron râpée, 1-2 c. à thé sel.

Mélangez le cornstarch avec le beurre fondu; mélangez aussi l'ananas avec le jus de citron, le sucre, l'écorce de citron râpée et le sel; réunissez les deux mélanges et cuisez au bain-marie jusqu'à consistance. Garnissez-en une croûte à tarte précédemment cuite et recouvrez d'une meringue.

Soirée de la Société St-Jean-Baptiste à Ville St-Laurent

Le jeudi 28 novembre, en la salle de l'école Beaudet, coin Monkland et Beaudet, à Ville-Saint-Laurent, une grande soirée à l'occasion de la Ste-Catherine aura lieu sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le président de la section, Me Jean-Charles Dutrisac, notaire, et les officiers de son conseil invitent cordialement le public à cette soirée qui s'annonce des plus amusantes. M. Michel Chartrand de Montréal donnera une courte causerie sur la "Coopérative". De nombreuses pièces de musique vocale et instrumentale seront exécutées.

Beau cadeau de Noël

Burbank, Californie, 26. — Les 20,000 employés des avionneries Lockheed and Vega ont décidé de donner à la Grande-Bretagne un bombardier Hudson, de $100,000 comme cadeau de Noël.

Pour vos réceptions servez le
CIDRE DOUX DU QUÉBEC
Marque POM-D'OR
Mousseux
En bouteilles à Champagne
La saveur des meilleures pommes
La mousse d'un véritable Champagne
Base idéale pour PUNCHS MOUSSEUX
JUFRUIT Inc., 1251, Notre-Dame, Est
FRont. 5026 - - - - - Montréal

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT
Vous empêche de respirer et de dormir
MEDICAMENT A 3 FINS
Voici une bonne nouvelle . . . Si votre nez "se bouche", la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.
Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil . . . Rappelez-vous ceci: il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps.
VICKS VA-TRO-NOL

FEUILLETON DU "CANADA"

Grand roman d'aventures

LES BUVEURS D'OCÉAN

par H.-J. MAGOG

No 3 *27 novembre 1940*

(suite)

Ayant si peu pris soin de se mettre en vedette, il était concevable que le docteur Kasuka n'eût produit aucune impression sur Mlle de Glandèves. Par contre, la jolie Suzanna n'avait pas manqué de captiver ses regards et il en était devenu éperdument épris, au point de se risquer à aller demander sa main avec l'insuccès que nos lecteurs ont pu constater.

En réalité, le double refus des deux hommes avait une cause dont l'amour-propre du Japonais n'eût dû ressentir nulle blessure. Malheureusement, ni l'un ni l'autre ne s'en était expliqué. Jim n'aimait pas les paroles inutiles et l'esprit boulevardier d'Archibald de Glandèves lui avait soufflé en guise d'éclaircissement, une boutade parfaitement incompréhensible. Il eût été beaucoup plus simple de faire connaître au prétendant évincé que sa demande ne pouvait être examinée, parce que trop tardive. Suzanne de Glandève étant déjà fiancée.

Elle l'était au vicomte Jean d'Entrevaux, diplomate français que sa carrière promenait aux quatre coins du monde et qui n'attendait qu'un imminent congé pour venir épouser la perle de San-Francisco. Il aurait suffi de répondre cela au docteur Kasuga.

Mais, en dehors de ces fiançailles qui tranchaient la question, Jim Sandy n'aurait peut-être pas accueilli sans scepticisme les affirmations du Japonais touchant son exceptionnel avenir.

Indéniablement, la république du Soleil-Levant traversait une phase critique et, comme l'avait insinué Jim Sandy, elle était menacée d'une coalition des autres républiques. Les origines de cette crise remontaient à vingt ou trente ans, et on pouvait dire que depuis cette époque les dirigeants japonais n'avaient cessé d'exaspérer l'opinion mondiale par une conduite absurde, inverse en tout point de celle qui réglait les rapports des autres Etats.

Alors que les colossaux groupements ethnographiques avaient, en simplifiant la carte du monde, élargi les horizons et toutes les formes de la vie, alors que le souffle de la civilisation, traversant tous les continents, avait fait de la terre entière un vaste parc ouvert à tous, le Japon relevait, pour son propre compte, les barrières renversées et entourait la plus septentrionale de ses îles, Yéso, interdite aux étrangers, était devenue l'énigme qui inquiétait le monde. Que s'y tramait-il? Devait-on supposer que de là partirait une force menaçant la paix universelle?

Il ne se passait point d'années, sans que les feuilles mondiales posassent devant l'opinion, à propos des pays asiatiques, de formidables points d'interrogation.

Le plus irritant sinon le plus inquiétant, était l'inconcevable dépopulation de la Chine. Cet immense réservoir d'hommes, dont les siècles précédents ignoraient le dénombrement, n'avait pas alors besoin de chiffres pour effrayer l'humanité par son grouillement de fourmilière. C'était le péril jaune.

Qui en aurait parlé maintenant?

Les recensements quinquennaux n'avaient pas tout d'abord intrigué, malgré leurs résultats imprévus. L'Europe et l'Amérique, surprises des chiffres modestes qui évaluaient la population asiatique (communément on les supposait dix fois plus forts), se bornèrent à les croire truqués.

Mais les rapports écrits ou verbaux de ceux qui voyaient vinrent; et il fallut bien croire. Les voyageurs signalaient le dépeuplement effroyable des plaines mongoles aussi bien que des plateaux du Thibet. Les villes grouillantes des provinces méridionales de la Chine semblaient à présent désertes. On aurait dit qu'une invisible pieuvre suçait en mille endroits le monstre asiatique et tarissait en lui les sources de vie.

La comparaison s'imposait d'autant plus que des renseignements étranges rapportés par les voyageurs, vinrent préciser les conditions de ce dépeuplement. De mois en mois, des troupes, des armées d'émigrants, racolées ou enlevées par la police japonaise, disparaissaient des villes et des villages pour ne plus jamais reparaître. C'était par milliers que ces Chinois avaient été entraînés vers de mystérieuses destinations par leurs dominateurs. Le Soleil dévorait le Dragon! Ce n'était plus seulement un symbole, mais une terrifiante réalité.

Qu'avait fait le Japon de tous ces hommes?

Et ce n'était pas seulement des vies humaines que drainait le gouvernement de Tokio. Des emprunts fantastiques avaient été conclus par lui; des milliards s'étaient engouffrés dans ses coffres, qui n'en demeuraient pas moins vides; successivement, tous les peuples de la terre lui avaient servi de banquiers et maintenant, son crédit épuisé, il rançonnait ses vassaux et même, assurait-on, ses propres nationaux.

Cela aurait dû correspondre à un formidable épanouissement industriel, d'autant plus que la nation japonaise s'était, à un moment donné, livrée à de gigantesques achats de matériel; ses stocks d'approvisionnements métallurgiques, de charbon et de machines auraient dû être considérables. Or, on n'en trouvait traces ni dans la grande Nippon, ni dans les petites Yiou-Siou et Sikok, ni dans aucune des trois mille huit cents îles de la république.

Restait Yéso la mystérieuse. Mais son territoire aurait-il suffi à un pareil entassement?

Le fait constaté, c'était que le Japon s'avérait pauvre, lamentablement pauvre, aussi misérable que la Chine, l'Inde, la Turquie, la Perse ou la Sibérie, contrées pillées par les leveurs d'impôts de Tokio.

Il y avait là un mystère.

Et, précisément au moment où il agaçait — où il angoissait — l'humanité, il laissait désarmée, épuisée à la merci de la première agression la république nippone.

Dépourvue d'argent et d'hommes, comment aurait-elle esquissé le moindre geste de résistance? L'effort naval et militaire du Japon concentré autour de Yeso, n'aurait pas tenu une heure devant les flottes coalisées du monde entier.

Les nations s'en rendaient parfaitement compte et Jim Sanday avait dit vrai. Leur patience était à bout.

Une guerre était imminente, avec pour objectif apparent l'éclaircissement du mystère de Yeso et pour objectif secret le démembrement de l'Asie. A l'époque où le docteur Kasuga risquait sa demande en mariage, le monde attendait la nouvelle de la rupture et le bruit courait que l'Amérique prenant l'initiative, avait adressé un ultimatum à Tokio.

Quelques jours après l'échec de sa démarche, le Japonais arrivait à Panama et se présentait au palais de la résidence, où siégeait le Conseil des Trusts.

Sous la présidence du milliardaire T. A. Upstair, toutes les têtes des trusts, le pétrolier Joe Foggy et Billy Rockham le charbonnier, Lofty, l'homme des moteurs, Will Cloudness, Bassell Vanderhof et Richardson, qui se partageaient les souverainetés métallurgiques, régentaient, concurremment avec leurs propres affaires, les destinées des deux Amériques. Quel Sésame prononça le chétif Kasuga pour être reçu par ces personnages? Mystère! Toujours est-il qu'au bout de quelques instants, il expérimentait, devant le conseil, la souplesse de son échine en s'inclinant devant chacun des membres. Mais les gens des trusts se moquaient des manifestations protocolaires et estimaient les échanges de politesses à la valeur du temps qu'ils faisaient perdre.

—Ambassadeur extraordinaire? coupa sèchement T. A. Upstair, au beau milieu des salamalecs de Kasuga.

—Du Japon? précisa Joe Foggy.

L'homme jaune se releva pour répondre.

—Parfaitement, messieurs. J'apporte la réponse verbale à votre ultimatum.

—Nous exigeons une réponse écrite, répliqua rudement le président.

Kasuga ne se démonta pas.

—Causons d'abord; nous signerons après, proposa-t-il. J'ai quelques petites explications à vous fournir. Et si, comme je l'espère, vous trouvez à mes commentaires quelque intérêt, je soumettrai à votre approbation le traité que j'ai en poche.

—Un traité! s'ébahit T. A. Upstair.

—Pourquoi? grogna Joe Foggy.

Et tous les autres s'exclamèrent avec ensemble:

—Il n'était pas question d'un traité!

Kasuga, qui, décidément, avait autant de sang-froid qu'il en faut à un ambassadeur secret, sourit sans s'émouvoir.

—Messieurs, répondit-il, je connais les termes de votre ultimatum et je sais qu'ils n'envisagent pas l'éventualité d'une discussion, mais seulement celle d'une soumission à vos désirs. Cependant, je viens à vous porteur de propositions; car nous avons beaucoup mieux à vous offrir que la soumission réclamée.

(à suivre)

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

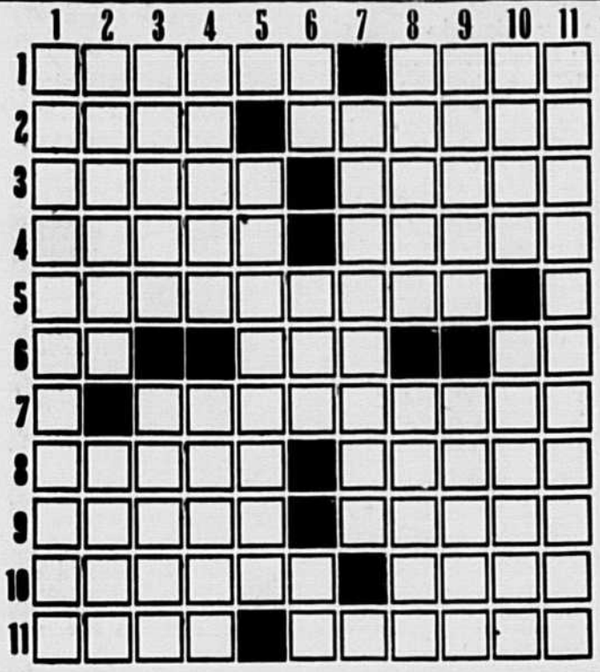

HORIZONTALEMENT

1—Tortillée, contournée en tire-bouchons. — Oter la vie d'une manière violente.
2—Dieu protecteur du foyer domestique, chez les Romains. — Contraction involontaire et convulsive des muscles.
3—Particule d'un corps regardé comme indivisible. — Soutirés.
4—Petit chat. — Soignés.
5—Qui ne craint point le péril.
6—Adverbe de négation. — Synonyme de "rôti". — Sa Sainteté (abrév.)
7—Qui ont des rentes.
8—Considéré comme nul. — Qui a subi une opération chirurgicale.
9—Personne appartenant à la race noire. — Ile de la Polynésie.
10—Mouvance, dépendance. — Rivière d'Allemagne.
11—Prince troyen. — Pain qui n'est plus frais.

VERTICALEMENT

1—Qui parle flamand.
2—Etoffe de laine croisée. — Peintre hollandais, né à Leyde.
3—Conduiront. — Gouvernement d'un souverain.
4—Ensemencer. — Large sillon.
5—Faire une éternuement.
6—En les. — Vase de terre ou de métal. —1ère conjugaison.
7—Demande par écrit, adressée à une autorité.
8—Voile dont les juifs se couvrent les épaules à la synagogue. — Qui a de l'épaisseur.
9—Grand établissement de fabrication. — Rivière de Suisse.
10—Oiseau coureur australien.—Etreignis, pressai.
11—Qui ressassent.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	D	A	R	W	I	N	I	E	N	N	E
2	E	L	A	■	C	A	R	D	E	U	R
3	C	O	B	■	A	B	R	I	T	E	E
4	H	U	A	T	■	L	I	T	■	I	
5	L	A	N	E	R	E	T	■	F	I	N
6	O	T	E	R	A	■	A	D	E	N	T
7	R	E	Z	■	B	E	T	O	N	N	A
8	U	■	C	O	M	■	V	E	E	N	
9	R	E	C	I	T	E	Z	■	L	I	T
10	E	L	A	T	E	R	E	■	O	T	E
11	S	A	L	E	S	I	E	N	N	E	S

Le Bridge-Contrat

Déclarations faciles

La déclaration d'ouverture du Sud est toute indiquée et Nord fait un saut d'enchère à trois levées à pique pour indiquer un bon soutien, deux levées d'honneurs et demie et une distribution avantageuse. L'ouvreur détient certainement trop de force pour se contenter d'un contrat de manche; la convention du quatre sans-atout le renseigne sur les quatre As dans les jeux combinés de son côté et le contrat est automatiquement porté au petit chelem à pique.

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

	♠ V 10 9 2 ♡ A 8 6 3 ◇ R 9 ♣ A 7 6	
♠ D 6 5 ♡ R 7 4 2 ◇ 7 3 ♣ D 10 9 5	N O E S	♠ - - - ♡ D V 10 5 ◇ D V 10 6 4 2 ♣ 8 4 3
	♠ A R 8 7 4 3 ♡ 9 ◇ A 8 5 ♣ R V 2	

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	5 SA	passe
6 ♠	tous passent		

Entame : Sept de carreau.

Marche du coup rendue difficile

Le Déclarant gagne la première levée avec l'As de carreau afin de ménager une carte d'entrée à la main du mort. Sud joue l'As de pique et si les atouts sont divisés favorablement le contrat sera facilement accompli. Ouest ne fournit pas et Sud doit maintenant trouver pour éviter la perte d'une levée à trèfle puisque le perdant à l'atout est irrémédiable.

Une deuxième ronde d'atouts est prise avec le Roi et le neuf de coeur est joué à l'As du mort. Un retour de coeur est coupé par le Déclarant et le cinq de carreau replace la main au mort par l'As. Un autre coeur est coupé et le deux de trèfle replace la main à Nord. Ici le Déclarant se propose de couper le dernier coeur et non pas le carreau qui offre un risque de surcoupe. Ouest serait en position de perdre la main facilement par le coeur et conserverait sa levée à trèfle. Sud doit savoir qu'Ouest n'a plus de carreaux parce que l'attaque a été faite de la meilleure carte à cette couleur et que tous les plus petits carreaux ont été joués. En coupant le dernier coeur du mort, le Déclarant a éliminé cette couleur des jeux combinés.

Sud joue le huit de carreau pour être coupé du mort; le Déclarant n'a plus à s'inquiéter si Ouest coupe avec la Dame de pique parce qu'il sera alors forcé de jouer trèfle à la combinaison Roi-Valet. Ouest choisit de défausser espérant que le Déclarant fera une erreur.

Le Valet de pique place la main à Ouest et puisqu'il ne lui reste que des trèfles, il doit en jouer un et assurer le succès du contrat de douze levées.

TA RAIS DU

L'aide financière des E.-U. à la Grande-Bretagne

On dit à Washington que le Congrès ne doit pas s'occuper immédiatement de cela

Washington, 26. (P.A.) — Le sénateur Walter F. George, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a exprimé, aujourd'hui, l'opinion qu'il ne serait pas pratique et prématuré que le Congrès des Etats-Unis se mettre à étudier immédiatement une législation qui permettrait à la Grande-Bretagne d'emprunter dans la république. Il avait, plus tôt dans la journée, vu le président Roosevelt et M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat. Après ces entretiens avec ces deux hommes, il avait déclaré aux journalistes qu'il approuvait d'une façon générale la politique étrangère de l'administration.

La question d'aider financièrement la Grande-Bretagne est passionnément discutée à Washington, depuis que lord Lothian, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, a dit récemment que les ressources en or et en valeurs de son pays s'épuisaient rapidement. Lord Lothian a vu M. Hull cet après-midi. C'est la seconde fois en deux jours.

Entretemps, au Congrès, le sénateur William H. King a demandé formellement que le Johnson Act, lequel interdit aux Américains de prêter aux pays qui ont des dettes de guerre et qui ne les paient pas, ce qui est le cas de la Grande-Bretagne, soit modifié. Le sénateur Gerald Nye, de son côté, a demandé qu'une enquête soit instruite sur les ressources qu'a l'Angleterre aux Etats-Unis, grâce auxquelles elle pourrait, selon certains Américains, payer encore pendant un an et peut-être deux, tout ce qu'elle pourra acheter aux Etats-Unis.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Chronique ouvrière

Entretien du ministre du travail et des cordonniers

La Fédération de la chaussure demandera à l'hon. Edgar Rochette de lui aider dans ses pourparlers avec les manufacturiers pour le renouvellement du contrat collectif

Les représentants de la Fédération nationale catholique des ouvriers de la chaussure auront un entretien avec le ministre du Travail, l'hon. Edgar Rochette, ce matin, à Québec, au sujet de leurs requêtes soumises dernièrement à l'Association des manufacturiers de chaussures. Il est probable qu'ils demanderont l'intervention du ministre du Travail dans leurs pourparlers, car les employeurs refusent de leur concéder les améliorations réclamées à la convention collective provinciale. Les ouvriers demanderont également à M. Rochette d'aider à la signature d'une entente entre les deux groupes pour la fabrication de la chaussure militaire.

Bien que les cordonniers aient basé leurs réclamations de salaires sur le fait "que le coût de la vie est maintenant plus élevé," les manufacturiers maintiennent que les difficultés industrielles qu'ils subissent les portent à refuser toute demande d'augmentation des salaires. Le Syndicat des cordonniers de Montréal affirme, pour sa part, que les taux actuels ne conviennent plus au coût de la vie. On sait que les ouvriers, ayant demandé d'abord une hausse de vingt à vingt-cinq pour cent, ont modifié leur requête. Ils réclament actuellement dix pour cent.

"Il y a des patrons qui prétendent qu'en temps de guerre nous devons faire des sacrifices. C'est un des motifs qu'ils invoquent pour refuser nos requêtes. Mais s'il y a une classe de la société qui fait présentement des sacrifices pour aider le pays, c'est bien la classe ouvrière. Il ne faut pas, toutefois, que sous le signe du sacrifice, subsiste l'exploitation, car on ne saurait qualifier autrement la moyenne de salaires de $12.50 par semaine payée à des ouvriers de 16 à 50 ans. Nous espérons, cependant, que le gouvernement provincial mettre fin à cette anomalie en aidant les ouvriers à régler cette question d'une façon satisfaisante."

Le Syndicat des cordonniers de Montréal prie ses membres d'assister à la réunion générale qu'il tiendra ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. Un compte rendu de l'entretien avec le ministre du Travail sera soumis aux membres.

Célébration du vingtième anniversaire de la loge 1057 des cheminots de Farnham

Farnham, 26. (Spécial au **Canada**) — La loge 1057 de Farnham de la Fraternité des commis de chemins de fer, de navigateurs et des "manutenteurs" de marchandises, a célébré, dimanche soir dernier, par un banquet, le vingtième anniversaire de sa fondation. L'assistance était nombreuse et la fête fut très réussie.

MM. J.-H. Savage, surintendant du réseau du Pacifique Canadien, et Frank Hall, vice-président général de la Fraternité internationale, présidaient le banquet. Le maire U. Fortin, de Farnham, souhaita la bienvenue aux invités.

La loge 1057 est une des rares unions qui célèbrent cette année leur vingtième anniversaire dans les centres ruraux de la province, car les autres unions ou les syndicats ont été fondés beaucoup plus tard. Les locaux de Montréal ont envoyé des félicitations à cette occasion.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Le Syndicat de l'auto-voiture étudie le contrat collectif de l'automobile

Le Syndicat national de l'auto-voiture étudiera des changements au contrat collectif de l'industrie de l'automobile, au cours d'une réunion qu'il tiendra ce soir, à 8 h. ,au No 1231 est, rue De Montigny. Un comité d'étude a été formé pour reviser l'entente de travail, mais le syndicat désire, avant de soumettre ces modifications aux employeurs, les soumettre à l'approbation de ses membres qui, probablement, pourront lui suggérer d'autres réformes. Le président, M. H.-T. Lachapelle, déclare que la présence des membres est très importante, car ce seront les conditions de travail dont ils bénéficieront durant au moins un an. "Il est donc d'un intérêt particulier qu'ils prennent connaissance de ces changements, dit-il.

On soumettra également un rapport de l'agent d'affaires, des délégués au comité paritaire et aux autres comités.

Mise au point des locaux 66 et 67 des ouvriers de la fourrure

Les locaux 66 et 67 de l'Union internationale des ouvriers de la fourrure de Montréal "donnent avis à leurs membres et leurs amis qu'ils ne sont pas intéressés au banquet d'huitres des employés de la fourrure annoncé pour cette semaine". La communication que l'on nous envoie est signée du vice-président général, M. Albert Roy, qui est aussi gérant des locaux de Montréal.

Réunion de la division 210 de la Fraternité canadienne, ce soir

La division 210 de la Fraternité canadienne tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h., à la chambre 317, au No 1405, rue Bishop. Tous les membres sont priés d'y assister pour prendre connaissance des rapports de leurs directeurs. Cette réunion est la dernière tenue avant l'élection annuelle des directeurs.

Avis de l'Association des briqueteurs et maçons

Les directeurs de l'Association nationale des briqueteurs et maçons informe ses membres que, pour profiter du privilège accordé pour les quatre mois d'hiver, ils doivent être en règle dans leurs contributions, le 30 novembre prochain. Il faut aussi avoir été membres de l'association au mois d'avril dernier. La prochaine réunion se tiendra le 6 décembre. L'agent d'affaires est à la disposition des membres tous les jours de 9 h. à 10 h. du matin et de 5 h. à 6 h. du soir.

Avis aux barbiers coiffeurs sans emploi

Les compagnons barbiers-coiffeurs sans emploi sont priés de se présenter à la Centrale des corporations, 1686, rue St-Hubert, ce soir, de 8 h. à 10 h. La Corporation des coiffeurs désire les mettre au courant de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle entend faire pour eux et la profession.

M. Raymond Plouffe maintenu aux fonctions de président du local 797

Le local 797 de l'Union internationale des chauffeurs de taxi a maintenu en fonctions son président, M. Raymond Plouffe. La réunion en a décidé ainsi, après que M. Plouffe eut présenté sa démission. Le local ne voit aucune raison qui puisse motiver la démission de M. Plouffe.

Le rôle de l'ingénieur dans l'effort de guerre

M. C. J. Mackenzie, président de l'Engineering Institute of Canada et président intérimaire du Conseil national des recherches, donnera une conférence devant la Washington Society of Engineer, demain.

M. Mackenzie parlera à Washington. Il traitera du rôle de l'ingénieur dans l'effort de guerre.

Souper aux huîtres

Les Anciens de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle donneront le mercredi soir, 4 décembre, leur premier souper aux huitres, à la salle de l'école, 2353, boul. Pie IX. Pour renseignements signaler CL. 5154 et CL. 4262.

Le budget fédéral sera réservé aux travaux de défense

Les autres travaux reprendront plus tard lorsque le chômage sera à craindre

Washington, 26. (P.A.)— Le nouveau budget fédéral, a dit aujourd'hui le président Roosevelt, réduira d'une façon radicale les dépenses dans tous les travaux qui ne sont pas de l'ordre militaire. Le président a précisé que le programme de défense aura absorbé, dès le printemps ou l'été, la majorité des ouvriers qui n'ont pas de travail et qui désirent en avoir. Comme le chômage sera ainsi réduit, les débours se concentreront sur la défense.

Les projets qui ne sont pas militaires seront tenus en suspens, tout en étant étudiés d'avance, et lorsque le programme de défense se terminera, les activités reprendront dans les autres domaines, ce qui évitera une crise de chômage. C'est ainsi que la construction de nouvelles routes, les travaux de rivières et de ports, sauf ceux relatifs au programme de défense, ainsi que les achats de parcs et de forêts, seront suspendus.

Visite des membres du Kiwanis St-Laurent au Foyer St-Joseph

Mercredi soir, à 7 h. 45 aura lieu une visite en groupe des membres du Club Saint-Laurent-Kiwanis de Montréal, accompagnés de leurs épouses et amis, au Foyer St-Joseph, 4100, avenue Delorimier, où se tient une exposition de livres, gravures et images de l'Oeuvre des catéchistes. Cette oeuvre s'occupe de l'enseignement du catéchisme aux enfants pauvres, malades ou infirmes, (soit dans leur propre foyer ou dans les hôpitaux) qui ne peuvent fréquenter les écoles.

A l'occasion de cette visite un don sera présenté au nom du club.

Une invasion des Etats-Unis est-elle possible?

Un as de l'aviation russe étudie cette question

New-York, 26 (P.A.) — Le major Alexander P. de Seversky, constructeur d'avions, qui a acquis une grande réputation dans l'aviation russe lors de la "dernière" guerre, a dit aujourd'hui qu'aucune invasion des Etats-Unis ne pourrait réussir avant cinq ans, mais que lorsqu'une telle invasion serait faite, "la tentative viendrait par la voie des airs et directement d'outre-mer".

"Nous devons être prêts à repousser cette invasion avec la force aérienne la plus puissante du monde", a ajouté M. de Seversky. Il s'adressait à plusieurs centaines d'hommes d'affaires de New-York. "Avec la perfection actuelle de notre aviation, a mentionné l'orateur, nous pouvons établir une force aérienne capable de frapper n'importe où dans le monde, même là où notre armée ou notre marine ne pourrait pas aller".

Menace d'une grève de débardeurs sur la côte du Pacifique

Les débardeurs affiliés à la Fédération Américaine du Travail veulent être consultés

Nouvelle-Orléans, 26. (P.A.) — Joseph P. Ryan, président de l'Association internationale des débardeurs, affiliée à la Fédération américaine du Travail, a menacé de déclarer une grève sur la côte du Pacifique, si l'association des patrons des quais de la côte du Pacifique signe une entente avec l'Union internationale des débardeurs, laquelle est affiliée au Congrès de l'Organisation Industrielle.

Ryan a fait ces déclarations aujourd'hui au cours du congrès de la Fédération américaine du Travail. Il a précisé que le port de Tacoma, ainsi que quelques autres petits ports environnants, subiraient cette grève et que d'autres grèves, de sympathie pour celle du Pacifique, seraient déclarées dans les ports du golfe du Mexique et de l'Atlantique. Ryan est d'avis que ses hommes, qui représenteraient la majorité des inscriptions, devraient avoir un mot à dire quand il s'agit de réglementer leurs salaires et les conditions de leur travail.

Un pilote canadien se tire d'embarras avec grand succès

Quoique attaqué par derrière, il abat un avion ennemi

Londres, 26. (P.C.)— Un lieutenant canadien de l'aviation a abattu un avion ennemi aujourd'hui, d'après un communiqué du ministère des renseignements. Ce Canadien, dont le nom n'est pas révélé, pilotait son avion en compagnie d'un autre avion sous la direction d'un pilote anglais, lorsque quatre Messerschmitts apparurent. Dans la manoeuvre d'attaque, l'avion du Canadien se trouva pris "en sandwich" entre les quatre avions ennemis qui s'étaient divisés en deux paires. Malgré sa position désavantageuse, le Canadien réussit à abattre l'un des avions ennemis en avant de lui, tandis que l'Anglais abattait l'un des deux autres avions ennemis qui essayaient d'attaquer le Canadien par derrière.

M. Ludger Charpentier se porte candidat comme conseiller, catégorie "A"

Un groupe de propriétaires du quartier De Lorimier s'est réuni au numéro 2277, rue Lajeunesse, pour offrir à M. Ludger Charpentier, marchand, la candidature au porte de conseiller de la catégorie "A". M. Ludger Charpentier a accepté de se porter candidat comme conseiller de la catégorie "A".

On remarquait, entre autres, au nombre des personnes présentes: MM. Jos. Girouard. J.-A. Boivin, J.-A. Doucet, architecte, T. Dagenais, Jos. Marion, M. Charron, J.-E. Foisy, H. Montpetit, François Ranger, J.-Arthur Tremblay, Anthime Lachapelle et Hervé Dupuis, élu conseiller de la catégorie "C" comme représentant de la Ligue des Propriétaires de Montréal.

A la clôture des fêtes du Très-Saint-Sacrement de Lachine

De gauche à droite, au premier rang (à compter du deuxième) M. l'abbé Gariépy, M. J.-E. Provost, jubilaire, S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, M. l'abbé Aimé Boileau, curé des Saints-Anges, et M. l'abbé Labelle; (debout, dans le même ordre) M. F. P. Whitman, député de Mont-Royal aux Communes; M. l'abbé Dorion, le Dr Charles-Aimé Kirkland, député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative, le Père Chartrand, o.m.i., curé de Saint-Nazaire, M. Edgar Leduc, maire de Lachine, Mme Leduc, l'hon. juge Alphonse Décary, Mme Elphège Marier et M. Marier, député de Jacques-Cartier à la Chambre des Communes. (Photo C.-A. BARBIER, rue Notre-Dame, à Lachine).

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Manteau qui "part" et ne revient pas

Qu'est-il advenu du manteau de fourrure remis à Lamontagne par Gauthier?

Jean-Paul Lamontagne, 5458, rue Saint-Denis, accusé d'avoir volé un manteau de fourrure, propriété de M. Aldéric Gauthier, 2683, rue Coleraine, a été cité à son examen volontaire, hier, par le juge Amédée Monet. Celui-ci fixa la date du 2 décembre.

Le plaignant relata au tribunal que Gauthier prit possession du manteau, un beau manteau de "sil", dit le témoin, et n'a pas revu son bien.

—Qui l'a volé? demande Me George Monarque, greffier.

—Je l'ai donné à Lamontagne, et je n'en ai plus entendu parler.

Lamontagne, qui n'a pas d'avocat, se prévaut de son privilège, et pose la question suivante au plaignant:

—Vous m'avez remis le manteau de bon gré?

—Oui.

Où les assureurs font-ils vraiment leurs affaires?

Trois-Rivières, 26. (Du correspondant du **Canada**) — Une cause-type sera entendue prochainement à la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, au sujet du paiement de la taxe d'affaires par les compagnies d'assurance opérant dans cette ville.

Les compagnies d'assurance faisant des affaires à Trois-Rivières ont contesté cette action en prétendant qu'elles ne font pas affaires au sens de la loi, mais que leurs affaires se font seulement au bureau-chef de la compagnie, les agents ne constituant que des intermédiaires n'ayant pour fonctions que d'apporter des commandes à la compagnie.

L'opinion du conseil municipal, c'est que si ce point de vue peut être défendu, sans toutefois trop de succès, par les compagnies d'assurance-vie, il ne le peut être aucunement pour ce qui touche aux compagnies d'assurance-feu, car, dans leur cas, les agents ont le pouvoir d'émettre des reçus, et même des polices qui tient réellement les compagnies.

En ce cas les compagnies feraient réellement, des affaires à Trois-Rivières, c'est-à-dire que leurs affaires se transigeraient réellement en cette ville et non au bureau-chef. Les causes en question seront probablement instruites au prochain terme de la Cour supérieure pour le district de Trois-Rivières.

Action de $49,920 et inscription en droit

Une inscription en droit a été instruite, hier, devant l'hon. juge Savard, de la Cour de pratique, dans la poursuite de $49,920 instituée par la Joy Oil Limited contre l'Imperial Oil, la McColl Frontenac Oil et M. John-M. Pritchard. La somme réclamée consiste en de prétendus dommages qu'aurait subis la Joy Oil et en des dépenses qu'elle a dû faire pour régler une série de différends devant les cours de justice et ailleurs durant les années 1934 et 1935 principalement. Elle prétend que des difficultés qu'elle a dû surmonter ont été causées par certaines firmes rivales dont les deux défenderesses et leur officier, M. Pritchard.

Dans cette inscription en droit, les défenderesses invoquent principalement la prescription de 2 ans. D'après elles, les faits reprochés sont survenus en 1934 et 1935 et l'action n'a été instituée que le 2 août 1940. Par conséquent, les dommages qu'a pu subir la Joy Oil sont prescrits et ne peuvent pas être réclamés dans une action.

C'est dire que les défenderesses demandent le rejet immédiat sur ce point de droit de la presque totalité de la demande.

D'autre part, la demanderesse soutient qu'il s'agit d'une série d'actes équivalant à une conspiration et que la prescription compte à partir de la date du dernier acte de ce genre. Or, d'après elle, le dernier incident serait survenu en 1939. De plus, la prescription ne peut courir contre les défenderesses que du moment où la demanderesse a pu apprendre qu'elles étaient responsables de ces difficultés.

L'honorable F. Philippe Brais, Me Arthur Vallée et Me Alphonse Patenaude représentent les défendeurs.

L'inscription en droit a été prise en délibérée.

Mariage annulé pour bigamie de l'époux

L'hon. juge Alphonse Décary, de la Cour de pratique, a annulé le mariage de Mme Stella Fyfe et M. James-Frederick-Norman Butler, célébré en 1933. L'annulation avait été demandée par Mme Fyfe qui avait prétendu que son mari était déjà marié en 1933 et que sa première femme vivait encore. Cette prétention a été établie par un jugement de la Cour des sessions en date du 10 janvier 1940, alors que Butler avait reconnu sa culpabilité à l'accusation de bigamie.

La garde d'une fillette née de ce mariage, a été confiée à la mère qui obtient tous les effets civils du mariage qu'elle a contracté de bonne foi.

Jugements dans deux causes d'automobiles

L'hon. juge E.-M. McDougall, de la Cour supérieure, a rendu jugement, hier, dans deux causes en dommages résultant de collisions d'automobiles. Dans l'une, il a rejeté avec dépens l'action de $175 instituée par M. J.-R. Martel, contre la Sherbrooke Warehousing Co., de Sherbrooke, à la suite d'une collision entre un camion de la défenderesse et l'auto du demandeur le 1er mars 1940, à l'angle des rues Bennett et Lafontaine.

Dans l'autre cause, le tribunal a condamné M. G.-A. Rocheleau à payer la somme de $224.98 à M. Paul Lamarche, à la suite d'une collision d'autos survenue le 18 mai 1939, à l'angle des rues Ontario et Visitation. Le défendeur a été reconnu responsable de l'accident, parce qu'il n'a pas observé les règlements de la circulation.

Des faits que devra expliquer le docteur Jean-Marie Roussel

Le juge veut entendre de nouveau le médecin-légiste au procès de Dubuc

Si l'on en croit l'un des témoins du ministère public entendu hier au procès de M. Dubuc, accusé du meurtre d'Alexander George Elliott, le présumé assassin aurait été ivre à son départ de la taverne Château, avec la victime, à minuit, le 24 septembre. Louis Marin, employé à cet établissement, déclara, hier au jury qu'il constata l'état d'ébriété de Dubuc lorsqu'il pria les clients de quitter la taverne, l'heure de fermeture ayant sonné.

M. Benoit Laberge, ingénieur civil, produisit hier une miniature de l'appartement d'Elliott, d'après les photographies de la police judiciaire, avec tout l'ameublement. Cette pièce est unique en son genre. On y trouve un lit de trois pouces, des chaises à peine hautes comme un gros chocolat, des radiateurs aux dimensions de peigne, enfin, de façon précise, le plan de la chambre au moment du crime. M. Laberge témoigna pendant plus d'une heure, et il intéressa vivement les jurés et le juge Wilfrid Lazure.

Le docteur Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, déclara s'être rendu au lieu du crime vers six heures, le soir du 25 septembre, et avoir constaté que la mort de la victime pouvait remonter à onze heures. Ici le témoin expose:

— Le même soir, j'ai pratiqué l'autopsie du cadavre. A la tête, au niveau de la tempe, j'ai relevé une douzaine de petites plaies. Elles semblaient avoir été faites par un instrument tranchant. J'ai aussi relevé d'autres plaies sur la mâchoire gauche et si xautres sur le cou. J'ai constaté un sillon, laissé apparamment par un lien. Le cadavre montrait des signes l'asphyxie causée par la strangulation.

Le capitaine-détective Georges Allain, à l'audience de l'après-midi, relata sa visite au logis de la victime. Il trouva le cadavre renversé sur le lit. Dans une casserole, le témoin trouva un ouvre-boite. Il y avait des taches de sang sur le mur et aussi dans la cuisinette. Sur le cadavre, il y avait une cravate une boite d'allumettes où on lisait ce qui suit: "Thus will be punished infamy" (ainsi périra l'infâmie). Le témoin trouva un stylo sous la tête de la victime. Sur une table, près du lit, un livre ouvert, un ouvrage de Somerset Maughan: "Le squelette dans une armoire".

Un autre témoin, M. Marcel Meunier, du service d'identité judiciaire, déclara avoir relevé les empreintes digitales de Dubuc sur des verres vides trouvés sur la table et remis au témoin par le capitaine Allain.

Me Lucien Gendron contre-interroge le témoin Allain:

— Vou avez produit une couverture de laine?

— Oui, elle était sur le cadavre. Il y avait du sang sur les taies d'oreiller à l'endroit où la tête de la victime semblait avoir reposé.

Le sergent détective William Fitzpatrick, après avoir déclaré qu'il corroborait son camarade le détective Allain, déclara qu'il avait d'autres détails à donner au jury. Il commença par dire qu'il avait appelé le docteur Jean-Marie Roussel parce que dans l'appartement, le témoin avait observé des choses sortant de l'ordinaire. Et le témoin de déclarer:

— Le col de la chemise de la victime était relevé pour cacher les blessures du cou. Cette chemise n'était pas déchirée, et il me fallut en rabattre le col pour voir les blessures en question. Le bras droit de la victime couvrait en partie la cravate.

Le témoin ajoute avoir aussi noté la présence de matières qu'il n'a pu identifier.

Le juge Lazure déclare aussitôt:

— Il y a des faits des plus importants, à mon sens, qui n'ont pas été expliqués par le docteur Roussel.

— Il doit revenir témoigner demain, explique Me Omer Legrand.

Le témoin conclut en disant qu'il a été obligé de s'agenouiller pour tirer les souliers de la victime de sous la table, et le tribunal lui demande:

— Votre examen des lieux démontre-t-il un bouleversement?

— Il n'y a pas eu de lutte dans la chambre.

— Je m'objecte, de dire avec énergie Me Gendron. C'est au jury d'apprécier ce détail.

Le témoin, après avoir été prié par le juge de ne pas tirer de conclusions, explique au jury que rien dans l'appartement ne semblait avoir été dérangé. Devant le nombre des blessures, il prit sur lui de mander le docteur Roussel.

A 4 heures, le juge Lazure ajourne le procès à ce matin, après avoir permis aux jurés d'aller au cinéma hier soir.

Membres du Comité de protection civile de Saint-Jean, assermentés

Saint-Jean, 26. (Du correspondant du **Canada**) — Devant Mtre Rolland Sabourin, juge de paix et protonotaire du district d'Iberville, les officiers et les membres du Comité de protection civile ont été assermentés, ce soir.

La cérémonie eut lieu dans les salles du palais de justice devant Son Honneur le maire Georges Fortin, C.R., tous les capitaines des 20 districts de la Cité furent assermentés avec les hommes de leurs équipes respectives.

Saveur plus riche
DOW
"La bière de bon goût

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Mlle Annette Doré au quatrième concert-causerie

La conférencière a commenté des oeuvres de Mozart, de Debussy et de Sibelius

Mlle Annette Doré, présidente de la Société d'études et de conférences, a commenté, hier soir, les oeuvres au programme du quatrième concert-causerie. Un auditoire nombreux écouta les intéressantes remarques de Mlle Doré sur la symphonie No 40 de Mozart, les trois nocturnes de Debussy et la symphonie No 1 de Sibelius.

La conférencière rappela une visite qu'elle fit à Salbourg, qui nous parle de Mozart mieux que toutes les anecdotes. Elle marqua aussi l'écart entre la légende et l'histoire véritable de sa vie. L'une se plaît à raconter les gloires de Mozart; mais l'autre parle un langage plus tragique. Mais Mozart était un enfant de lumière, et aucun malheur n'a pu obscurcir son génie, ni briser son espérance. La mort apparaît souvent dans son oeuvre, et ces moments d'un tragique contenu sont peut-être les plus émouvants de toute la musique. Mozart regardait sereinement la mort, comme en témoigne une de ses lettres, et elle ne lui faisait aimer que plus justement la vie. Mlle Doré voit dans la symphonie en Sol mineur, écrite en 1788, un noble chant de beauté, et rappela, à ce propos, le mot de Schumann: "C'est la danse d'une statue grecque".

Les trois nocturnes nous présentent, dit la conférencière, le plus vrai Debussy, l'impressioniste, dont les oeuvres, même à leur plus grand épanouissement, restent de la pure musique. Les titres, "Nuages", "Fêtes", "Sirènes", ne doivent pas nous faire rechercher une image. Car, Debussy était l'ennemi du trait, autant qu'un Monnet. Ses oeuvres empruntent tout au plus aux images signifiées par ces mots, une impression.

Avec Sibelius, nous pénétrons dans un autre climat. On ne peut imaginer cette musique dans un autre cadre que celui où elle est née. Sibelius exprime les sentiments primitifs des hommes qui vivent dans une nature encore insoumise.

Ces oeuvres et la Toccate et Fugue de Bach, furent jouées au phonographe.

Au Capitol

Charles Laughton et Carole Lombard tiennent les premiers rôles du film "They Knew What They Wanted", à l'affiche au Capitol, vendredi prochain.

L'intrigue se déroule dans l'Etat de Californie. Laughton est un vigneron qui décide qu'il est temps de se marier. Pour la première fois depuis cinq ans, le célèbre artiste anglais se voit confier un rôle sympathique. A ses côtés, l'impétueuse Carole Lombard, fille de table dans un modeste café de San Francisco, sera l'amie du timide et généreux vigneron. Il faudra qu'un ami se charge de révéler les sentiments de Laughton. Malheureusement, la jeune femme deviendra amoureuse du messager et Laughton retournera à sa solitude.

Que compte faire Joséphine Baker?

Lisbonne, 26. (P.A.) — Joséphine Baker, célèbre chanteuse et danseuse noire, et qui a été longtemps une vedettes des cabarets de Paris, est arrivée hier dans cette ville en provenance d'Espagne.

(Les règlements émis par les autorités allemandes et françaises à Paris en août dernier défendent aux noirs et aux Juifs de paraître sur la scène ou dans les cafés-concerts.)

Au Capitol

Le grand acteur de composition, Charles Laughton, est la vedette du film "They Knew What They Wanted", que le Capitol présentera vendredi prochain.

Le Salon du Livre obtient un succès

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à l'Ecole technique

"Le Salon du livre, cette année, est le plus beau que nous ayons encore eu "disait un visiteur distingué en parcourant l'Exposition des livres canadiens, à l'Ecole technique. Ce fut l'impression généralement exprimée par les centaines de visiteurs qui se sont succédés dans cette salle, durant les quelques heures de l'après-midi de dimanche et de lundi.

Pour éveiller la curiosité chez les autres qui n'ont pu se rendre au Salon, disons qu'il y en a pour tous les goûts, parmi les ouvages de littérature présentés et les toiles exposées.

La Noël s'en vient. N'est-ce pas le moment de donner une preuve tangible de sa reconnaissance à un bienfaiteur, de son amitié à un ami, de sa sympathie aux écrivains canadiens par une généreuse offrande de leurs livres? Car nous n'avons plus l'apport du livre français. Que l'on prenne donc enfin l'occasion de prouver notre vrai patriotisme en encourageant la production littéraire de chez nous. N'oublions pas que l'effort canadien peut devenir une réussite si les dirigeants et la masse le soutiennent. Chacun selon son pouvoir. Mais pour encorager et stimuler la pensée canadienne n'est-il pas nécessaire d'en connaître tout d'abord les différentes manifestations? Puisque l'avantage nous est offert d'étudier sur place la production littéraire canadienne d'expression française montrons-nous intelligents et altruistes en acceptant l'invitation de la Société des Ecrivains canadiens. Et nous ferons d'une pierre deux coups: Tout en témoignant de notre estime pour la littérature de notre pays, nous nous disposerons à faire un choix judicieux des oeuvres que nous désirons offrir en cadeaux.

Les éventaires où sont classés les livres portent les titres suivants: Biographie, Essais, Critique, Sociologie, Folklore, Sciences religieuses, Sciences naturelles, livres pour enfants, Pédagogie, Histoire, Roman. Ils sont éclairés de toiles signées par plusieurs de nos meilleurs peintres: Alfred Pellan, Paul Emile Borduas, Faucher, Adrien Hébert, Cosgrove, Holgate, Sicotte, Alyne Gauthier Charlebois. Ceux qui se donneront la peine de se déranger pour venir voir tout cela n'auront pas perdu leur temps.

Le Salon reste ouvert. Le public y est admis tous les jours la semaine, de deux heures à dix et le dimanche de deux heures à six jusqu'au dimanche 1er décembre inclusivement. Entrée libre.

Conférence de M. Esdras Minville

Le mercredi 27 novembre, à 8 heures du soir, aura lieu dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, avenue Viger, la sixième d'une série de six conférences sur l'orientation professionnelle organisée par la Société d'Enseignement postscolaire avec le concours de la Commission des écoles catholiques et de l'Alliance des instituteurs.

M. Esdras Minville parlera des "Carrières économiques".

L'entrée est libre. Les professeurs de l'enseignement secondaire, les instituteurs et les personnes qui s'intéressent à l'enseignement, religieux et laïques, sont particulièrement invités.

Brillante inauguration du Luxor Grill

Une foule enthousiaste emplissait, hier soir, la vaste salle du Luxor Grill à l'occasion de l'inauguration du populaire cabaret du nord de la ville. La direction a réuni pour sa revue plusieurs interprètes très connus. Mais le ténor canadien Henri Therrien remporte encore le plus vif succès. Celui qu'on a surnommé "le peintre de la chanson" dut donner plusieurs rappels. Son répertoire va de l'opéra à la musique la plus moderne. Il dut répéter le chant patriotique "Mon Canada" qu'il composa lui-même récemment.

A ses côtés, paraissent Virginia Durantee, dans des danses exotiques du meilleur effet, Ruth Dunning, chanteuse de genre à la voix très profonde, le ventriloque Valentine Vox dont le compagnon, "Mouton", est d'une drôlerie irrésistible, enfin Cy Landry, un comédien qui connaît plus d'un truc pour faire rire.

Les figurantes du cabaret ajoutent à ce spectacle un grand charme. Elles apparaissent dans quelques tableaux de bon goût.

HENRI THERRIEN

DES VOIX SPLENDIDES A L'OPERA-COMIQUE

Ce qui fait surtout la popularité de l'Opéra-Comique, notre nouvelle troupe lyrique locale qui, comme on le sait, a déjà présenté devant des audi-

Lucienne Phaneuf, contralto

toires enthousiaste *La Fille du Tambour-Major* et *La Chanson de Fortunio*, c'est qu'il compte des voix splendides et capables d'exécuter sans coupures la partition même la plus périlleuse.

Ainsi, lors des deux représentations du *Voyage en Chine*, de Bazin, les 2 et 5 décembre prochains, au Gesù, l'on entendra dans la même oeuvre des voix telles que celles de Marthe Létourneau et Arthur Lapierre, tous deux bien connus dans les cercles musicaux, de Lévis Sauvé, Lucienne Phaneuf, Lucie Vincent, Jean-Pierre Masson, Jean Vincent, etc., des nouveaux venus qui ont su se faire applaudir et apprécier aux soirées de *La Chanson de Fortunio*. Avec un chef d'orchestre comme Edmond Gravel et un metteur en scène tel que Bernard Goulet, on peut être assuré de spectacles bien au point.

Conférence du Dr A. Hébert

Le docteur Amherst Hébert, de Notre-Dame-de-Grâce, donnera une conférence, ce soir, à Grand'Mère, devant les membres de la section française de la Croix Rouge. Il traitera d'hygiène dentaire.

L'horaire des spectacles

CAPITOL
"Night Train To Munich"
10 h. 21, 1 h. 17, 4 h. 13, 7 h. 09, 10 h. 05.
"Bad Little Angel"
11 h. 54, 2 h. 50, 5 h. 46, 8 h. 42.

CINEMA DE PARIS
"Battement de Coeur"
12 h. 12, 3 h. 34, 4 h. 55, 7 h. 18, 9 h. 40.

ST-DENIS
"Pièges"
12 h. 47, 3 h. 34, 6 h. 21, 9 h. 08.
"Coups de Bourse"
12 h. 15, 3 h. 02, 5 h. 49, 8 h. 36.

PALACE
"Strike Up The Band"
10 h. 50, 1 h. 30, 4 h. 10, 6 h. 50, 9 h. 35.
"Eyes Of The Navy"
10 h. 10, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50.

PRINCESS
"The Ramparts We Watch"
10 h. 00, 12 h. 28, 3 h. 35, 6 h. 42, 9 h. 49.
"Mexican Spitfire Out West"
11 0h. 0, 2 h. 07, 5 h. 14, 8 h. 21.

LOEW'S
"Escape"
11 h. 05, 1 h. 46, 4 h. 27, 7 h. 08, 9 h. 50.
"Britain's R.A.F."
10 h. 26, 1 h. 17, 4 h. 00, 6 h. 40, 9 h. 20.

A l'Imperial

"Boom Town", c'est la ville où l'or fait loi. Des financiers y luttent pour la conquête du marché du pétrole, et il faut autant d'habileté que de courage pour sauver son entreprise de la faillite. Mais ces hommes, que l'ambition mène, n'en restent pas moins sensibles, parfois, à d'autres sentiments. Clark Gable et Spencer Tracy savent mener les hommes et se frayer un chemin dans la ville de l'or, mais ils montrent moins d'assurance devant Hedy Lamarr et Claudette Colbert.

D'excellents artistes secondent ces vedettes: Lionel Atwill, Chill Wills et Marion Martin.

"Father is a Prince", le second film à l'affiche, présente Grant Mitchell et Nan Bryant dans les premiers rôles.

Au Princess

Ben Hecht vient de porter à l'écran l'une de ses oeuvres les plus dramatiques, "Angels over Broadway". Hecht a lui-même écrit le scénario, l'a adapté à l'écran, enfin a dirigé et produit le film.

Cet auteur n'en est pas à son premier succès. Il a écrit les scénarios de "Front Page", "Twentieth Century", de "Viva Villa" et de beaucoup d'autres films populaires. Cette fois, il a voulu soigner particulièrement le développement de l'action, les caractères, et ajouter encore au réalisme du récit.

Douglas Fairbanks Jr. et Rita Hayworth tiennent les premiers rôles, Thomas Mitchell et John Qualen, des rôles secondaires.

"Nobody's Children", avec Edith Fellows et Lois Wilson, passera en second.

Au Palace

"Arise My Love", que présentera Palace, vendredi prochain, réunit Claudette Colbert et Ray Milland. Claudette Colbert, journaliste se voit confier par l'Associated News un important reportage. En Espagne, elle réussit à sauver la vie d'un aviateur américain. Tous deux fuient en France, mais la jeune femme a peur de perdre sa liberté et veut s'éloigner de celui qu'elle commence à aimer. Elle doit se rendre à Berlin, mais la déclaration de la guerre la surprend, et elle cherche refuge auprès de son ami. Ils ne parviennent pas à se rendre en Amérique et décident de prendre part au conflit. Ray Milland devient aviateur et Claudette Colbert correspondante à Berlin.

Mitchell Hornblow a dirigé "Arise My Love".

Une soirée récréative au profit des pauvres de la paroisse St-Pierre Claver

La Chorale St-Pierre Claver organise pour ce soir, une soirée récréative et musicale au profit des pauvres de la paroisse. Les organisateurs ont retenu les services d'artistes réputés de la radio et de la scène: Eugène Daignault, Hector Charland, Conrad Gauthier, Arthur Lapierre, A. Vallerand, O. Giroux et Mlle Jeannette Dearochers, lesquels joueront une comédie de Labiche.

Pour compléter le programme, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. J.-M. Lachance, exécutera quelques pièces de choix. Au piano d'accompagnement, Me Raymond Godin et le Dr Eugène Lapierre. Les billets d'admission, au prix modique de 35 sous, seront en vente à l'entrée de la salle, à l'angle du boulevard St-Joseph et de l'avenue De Lorimier. Rendez-vous à 8 h. 30 p.m. précises, vu qu'il n'y a pas de sièges réservés.

Semaine provinciale des jeunes Chambres

Elle aura lieu du 2 au 8 décembre. Initiatives civiques

Lors de son congrès tenu récemment à Trois-Rivières, la Fédération des Chambres de Commerce des jeunes de la province de Québec décida d'organiser par l'intermédiaire des 38 Chambres qu'elle réunit, une semaine d'initiatives civiques dans toute la province.

On profitera de cette semaine pour faire valoir les avantages qu'offrent à leurs membres les Chambres de jeunes. On en profitera aussi pour faire connaître au public les résolutions que nos jeunes hommes d'affaires ont l'intention de conduire à bonne fin au cours de cette année.

Accord entre les E.-U. et le Canada au sujet du flétan

(Suite de la page 12)

L'effet de cette mesure serait de répartir les prises de flétan du Pacifique sur une plus longue durée et d'appliquer le contrôle de la pêche à des catégories de navires que ne comporte pas le régime bénévole. En application du traité, tel que préconisé, les particularités du contrôle des explications de pêche seraient à l'ordinaire établies, dans une large mesure, par les dirigeants des flotilles elles-mêmes, travaillant par l'intermédiaire du conseil consultatif représentant, en nombre égal, pêcheurs et propriétaires de navires dans les divers arrondissements en cause.

L'adoption d'un accord de cette sorte a été préconisée avec instance par les syndicats corporatifs de pêche et les armateurs se livrant à la pêche.

Les conférences et délibérations qu'on projette d'organiser le seront pour fournir à l'industrie une occasion de discuter, avec la commission et ses conseillers techniques les clauses préconisées du traité et d'aider les commissaires à en arriver à des conclusions décisives en ce qui concerne les recommandations qui devraient être faites à Ottawa et à Washington en vue d'autres directives. On escompte que les quatre commissaires soient présents aux réunions, à savoir, MM. L.-W. Patmore, de Victoria, C.B., A.-J. Whitmore, du ministère des pêcheries à Ottawa, E.-W. Allen, de Seattle, et Charles E. Jackson, du service de la pêche et de la vie sauvage animale du ministère de l'intérieur, à Washington.

Reconnaissant le bien-fondé des objections à une brève campagne trop chargée et à ses désavantages économiques pour les pêcheurs, les flottilles de pêche au flétan ont adopté, il y a plusieurs années déjà, un "régime bénévole de contrôle restrictif de la pêche", alors que l'abondance accrue du poisson sur les bancs, par suite du plan de sauvegarde de la commission, avait eu pour effet d'attirer plus de navires à cette pêcherie et d'abréger la période de temps permise pour réaliser les quantités de flétan que les navires étaient autorisés à prendre pendant chaque campagne à même les diverses zones. En application du régime de contrôle restrictif de la pêche, les propriétaires de navires ont désarmé leurs navires entre les sorties pendant de certaines périodes agréées et ont réduit les quantités de poisson à décharger à la suite de chaque sortie. Le régime bénévole établi s'est révélé assez efficace, d'après un énoncé de la commission, mais des additions régulières à la flottille et un ou deux autres facteurs ont mis sa continuation en danger et c'est cette condition qui a amené les pêcheurs à interjeter appel aux commissaires pour proposer aux gouvernements canadien et américain la signature d'un nouveau traité qui attribuerait à la commission contrôle sur les déchargements.

En égard aux dispositions de l'accord projeté, le régime de contrôle restrictif sur les déchargements serait essentiellement assimilable à celui que les flottilles ont appliqué bénévolement. Ses caractères essentiels consisteraient en des périodes de prohibition entre les sorties de pêche et des restrictions sur les quantités susceptibles de production par sortie. L'Office consultatif proposé qui serait constitué à même les pêcheurs et les propriétaires de navires, jouerait un rôle primordial dans les mises au point des particularités du projet et se tiendrait responsable de l'application des restrictions imposées sur les quantités réalisables par sortie ainsi que de la mise au point des règles à appliquer aux périodes de sorties restrictives des navires. Au surplus, cependant, on préconise que les restrictions à la pêche quantitative en sortie et que les règles applicables aux temps restrictifs de la pêche en sortie, ne soient mises en vigueur que dans celles de ces zones où le mode d'application a été agréé pour au moins la moitié des membres représentant chacune de ces régions au Conseil consultatif.

Les réunions

Kiwanis St-Laurent. — Déjeuner-causerie, aujourd'hui, à 12 heures 30, à l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier, le lieutenant-colonel James Mess, président de l'Association des Canadian Clubs, parlera de la propagande.

* * *

Electrical Club de Montréal. — Déjeuner-causerie, aujourd'hui, à 12 heures 45, à l'hôtel Queen's. Le conférencier, le lieutenant-colonel H. Stethem, parlera de l'entente internationale concernant les prisonniers de guerre.

L'hon. P.-F. Casgrain représentera Ottawa

Ottawa, 26. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — L'hon. Pierre-F. Casgrain, secrétaire d'Etat du Canada, représentera le gouvernement fédéral aux cérémonies qui se dérouleront dimanche, le 1er décembre prochain, à l'église du Gesù, ainsi qu'au collège Sainte-Marie, à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de la Société de Jésus. M. Casgrain sera également présent au banquet annuel de la Dominion Commercial Travellers' Association qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le samedi 14 décembre prochain.

Entente entre Howard Smith et ses employés

La convention majore les salaires de certaines catégories d'employés

Ottawa, 26. (Du correspondant parlementaire du *Canada*). — La conclusion d'une convention de travail entre la Howard Smith Paper Company, de Montréal, et ses travailleurs de la division de Beauharnois, membres du syndicat local 225, International Brotherhood of Papermakers, a été indiquée au ministre du travail, l'hon. Norman A. McLarty, par la commission de conciliation et d'enquête chargée de cette affaire. Le rapport auquel est annexée copie de la convention, sous signature des deux parties, a été rendu public aujourd'hui par le ministre.

La compagnie convient d'accepter et de signer une convention analogue à celle en vigueur dans ses établissements de Cornwall, sous réserve que cette convention soit valable au moins un an, "et il est stipulé, à la convention, que le syndicat reconnaît que la situation économique de l'usine de Beauharnois diffère de celle d'autres établissements."

Il est convenu de certaines augmentations de salaire qui, d'après la compagnie, représenteront un coût d'environ $25,000 par année, à rapprocher de celui de $31,000 par année qui aurait résulté des demandes syndicales. Les salaires des jeunes filles sont majorés de deux cents l'heure, ou portés à un taux minimum de 22 cents de l'heure, soit celui de ces deux modes qui procurera gain plus élevés. Les salaires des travailleurs, à l'exception de ceux mentionnés au factum patronal, doivent être majorés de deux cents l'heure ou portés à 42 cents l'heure, selon qu'il en résultera gain plus élevé. La compagnie convient aussi de s'occuper de cas exceptionnels, et en relèvera les taux, à concurrence de frais collectifs de $1,000 par année de ce chef, lorsqu'elle considèrera de telles augmentations justifiées.

Il est entendu que congés payés seront accordés durant la période normale d'activité moindre de l'entreprise à ces travailleurs à rémunération horaires comptant dix-huit mois ou plus de service continu à la date début de leurs vacances.

Faits divers

Fillette morte subitement

Fernande Rondeau, 3 ans, 5220, rue Turcot, mourut subitement hier soir, au domicile de ses parents. On ignore la cause exacte de ce décès prématuré. Le corps fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

Le bras droit amputé

M. Arthur Tremblay, 50 ans, 2402, rue Joliette, perdit le bras droit, tard hier après-midi, à la suite d'un accident de travail survenu à la gare centrale des chemins de fer nationaux, rue Dorchester. Il eut le bras broyé dans un malaxeur à ciment. Il est actuellement hospitalisé à Notre-Dame, où les chirurgiens durent lui faire l'amputation du membre écrasé, dès son arrivée.

Jeune cycliste blessé

Aurèle Ferraro, 17 ans, 6707, rue Saint-Denis, se fractura la cuisse gauche hier soir, dans une collision entre une auto et la bicyclette qu'il pilotait. L'accident se produisit en face du numéro 6264, rue St-Dominique. Le jeune Italien blessé est actuellement hospitalisé à Notre-Dame. Son état n'est pas alarmant.

Décédé à l'hôpital

M. William George Davis, 62 ans, qui habitait 2287, avenue Belgrave, mourut, hier, à l'hôpital Victoria, où il avait été transporté d'urgence. Un verdict de mort naturelle fut rendu, un peu plus tard, en Cour du coroner.

McGill désigne deux conseillers

Le Dr John-R. Fraser et Me R.-C. Holden représenteront l'université

L'université McGill a désigné, hier, les deux nouveaux conseillers qui la représenteront au Conseil municipal. Ce sont: le Dr John R. Fraser, C.M., professeur d'obstétrique et de gynécologie, président de la division d'obstétrique et de gynécologie de la faculté de médecine à l'université McGill, et Me R. C. Holden, fils, B.A., B.C.L., chargé de cours à la faculté de droit de l'université McGill, et membre de l'étude Meredith, Holden, Havard et Holden.

On sait que McGill possède déjà un conseiller dans la personne de M. Percy Nobbs. Les deux conseillers choisis d'abord, le Dr J. C. Meakins et Me John Humphrey, avaient dû se retirer parce qu'ils ne remplissaient pas une des conditions d'éligibilité dans le nouveau conseil.

Cinema de PARIS — CINQUIEME semaine
DANIELLE DARRIEUX dans "BATTEMENT DE COEUR"
avec André Luguet - Claude Dauphin

ST. DENIS — LE MEILLEUR FILM EN VILLE!
Maurice CHEVALIER dans DEA DES PIÈGES
avec Karen Morley - Pierre Renoir
PROGRAMME DOUBLE AVEC Guy Sioux COUP DE BOURSE

Escape — Norma Shearer - Robert Taylor
Conrad Veidt - Nazimova
LOEW'S — A l'affiche

ROONEY - GARLAND
STRIKE UP the BAND
PAUL WHITEMAN and ORCHESTRA
2e semaine Palace

"NIGHT TRAIN TO MUNICH"
MARGARET LOCKWOOD - REX HARRISON
CAPITOL — A l'affiche

THE RAMPARTS WE WATCH including the Nazi Terror Picture "Baptism of Fire"
Mexican Spitfire Out West
2e semaine PRINCESS

IMPERIAL
3 derniers jours
DEANNA DURBIN - ROBERT CUMMINGS
"SPRING PARADE"
aussi Fred MacMurray
"Rangers Of Fortune"

CHEZ Maurice
1246 RUE STE-CATHERINE O.
— CE SOIR —
★ SAMMY WALSH
★ THE DUFFINS
★ STAPLES & CERNY
★ MOLLY HOBAN
★ BILLY ROSE GIRLS
★ JIMMY LAING et son orchestre
★ HARRY GELFAND et son orchestre "Society Rhumba"
DINER 6-10 $1.25
Pas de frais de couvert

MERCREDI, 27 NOVEMBRE

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF

7.25—Ouverture
7.30—NOUVELLES
7.45—Intermèdes
8.00—NOUVELLES
8.15—Elévation matitudinale
8.30—Chansonnettes
8.45—Pot-pourri musical
9.00—Madame est servie
9.15—Orch. de la N.B.C.
9.30—Chansons que vous aimes
9.57—NOUVELLES
10.00—Vie de famille
10.15—Courrier-Confidences
10.30—Quelles nouvelles?
10.45—C.B.F., aujourd'hui
11.00—Le Vieux Maître...
11.15—Musique symphonique
12.00—Intermède musical
12.15—NOUVELLES, B.B.C.
12.30—Programme musical
1.00—NOUVELLES
1.15—David Rochette, chant
1.30—Le réveil rural
1.59—Signal-horaire
2.00—Récital de piano
2.15—La rue Principale
2.30—Orch. Masters
2.45—Le quart d'heure...
3.00—Programme musical
3.27—NOUVELLES
3.30—U.S. Navy Band
4.00—Les chefs-d'oeuvre...
5.00—Elaine Burns, piano
5.15—Fémina, Mme P. Casgrain
5.30—C.B.F., ce soir
5.45—Bourse
6.00—La Marmaille
6.15—Intermède
6.25—Chansonnettes
6.30—NOUVELLES
6.45—Nouvelles sportives
6.50—Intermède
7.00—La Pension Velder
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Récital
7.45—NOUVELLES, B.B.C.
8.00—Profils de femmes
8.30—Sérénade pour cordes
8.55—NOUVELLES
9.00—S.V.P.
9.30—Concert d'orchestre
10.00—Music Makers
10.30—La situation, aujourd'hui
10.45—O Canada!
11.00—NOUVELLES
11.20—Programme musical
11.30—Rêveries
12.00—Fin des émissions

CBM

7.25—Ouverture
7.30—NOUVELLES
7.45—Intermède
8.00—NOUVELLES
8.15—Orch. de danse
8.30—Marches en musique
9.00—Récital d'orgue
9.15—Do you Remember?
9.30—Gene et Glenn
10.00—NOUVELLES
10.05—Happy Jack
10.15—The Band Goes to Town
10.30—Quatuor Armchair
10.45—E. McHugh, chant
11.00—Songs for You
11.15—Musique militaire
11.30—The Man I Married
11.45—The Right to...
12.00—NOUVELLES, B.B.C.
12.15—Intermède
12.30—NOUVELLES
12.35—Novelette
1.00—NOUVELLES
1.15—David Rochette, chant
1.30—La ferme et ses produits
1.59—Signal-horaire
2.00—The Happy Gang
2.30—Backstage Wife
2.45—Concert populaire
3.00—Against the Storm
3.15—The Road of Life
3.30—NOUVELLES
3.33—Concert
4.00—The Story of...
4.15—Ma Perkins
4.30—Pepper Young's Family
4.45—The Gulding Light
5.00—Elaine Burns, piano
5.15—C.B.M., ce soir
5.30—The Superman
5.45—Milles Hutchinson et Nobles
6.00—Bourse
6.15—NOUVELLES
6.25—Chansonnettes
6.30—Virginia Fair
6.40—Nouvelles sportives
6.45—NOUVELLES, B.B.C.
7.00—Questions of the Hour
7.15—Sandy McPherson
7.30—Récital
7.45—D. C. MacDonald, caus.
8.00—The Little Review
8.30—Sérénade pour cordes
8.55—Commentaires
9.00—Time on my Hand
9.30—The Family Man
10.00—Mélodies for You
10.30—Citizens All
11.00—NOUVELLES
11.15—Britain Speaks
11.30—NOUVELLES, B.B.C.
12.00—Fin des émissions

CKAC

7.00—NOUVELLES
7.05—Réveil, Bonne Humeur
7.40—Pot-pourri matinal
7.55—NOUVELLES
8.00—Club Chanteclerc
8.30—Revue chansons françaises
9.10—La joyeuse ménagère
9.15—NOUVELLES
9.25—Conseils pratiques
9.30—Vedettes de la semaine
9.45—Nouv. instrumentales
10.00—Andante
10.15—Studio
10.30—L'Heure récréative
10.45—Grande Soeur
11.00—Chansons de folklore
11.15—Hits and Encores
11.30—Pour vous mesdames
11.45—Valses
12.00—L'Heure Ensoleillée
12.15—Coffret musical
12.30—Big Sister
12.45—Life and Love of Dr...
1.00—NOUVELLES
1.10—Studio
1.25—Moment musical
1.30—Musicale
1.35—Germaine Janelle, piano
1.45—Le monde féminin
2.00—Histoires d'amour
2.15—Xylophone
2.30—Bourse
2.45—Au Music Hall
3.00—Tonic Tunes
3.15—Heure de l'opéra
3.30—La femme et l'actualité
3.35—Musique de danse
3.45—Pierre et Pierrette
4.00—Margaret McBride
4.15—Les événements sociaux
4.30—NOUVELLES
4.35—Nouvelles agricoles
4.45—Symphonette
5.00—L'Heure du thé
5.15—A qui la chance
5.30—La rue Principale
5.45—Madeleine et Pierre
6.00—Les globe-trotters
6.15—Musique et pénombre
6.30—Moi, j'ai dit ça
6.45—NOUVELLES
7.00—Lanny Ross, ténor
7.15—Light up and...
7.30—Nazaire et Barnabé
7.45—Don Juan de la chanson
8.00—Ceux qu'on aime
8.30—La course au trésor
9.00—Big Town
9.30—Amos 'n' Andy
9.45—Les gais lurons
10.00—Théâtre
11.00—Nouvelles sportives
11.10—Nouvelles locales
11.15—NOUVELLES
11.30—Images de Guerre
12.00—NOUVELLES
12.05—Orch. Castle
12.15—Orch. McCune
12.30—Orch. Lombardo
1.00—Fin des émissions

CFCF

7.44—Heure précise
7.45—Novatime avec T. Steele
8.00—NOUVELLES
8.10—Musicale
8.15—Musicale
8.30—Church in the Wildwood
8.45—Harvey and Deli
8.55—NOUVELLES
9.00—Cub Reporters
9.15—N.B.C. Dance Orch.
9.30—Homemakers Review
10.00—Breakfast Club
11.00—Women in our Time
11.05—On The Mail
11.15—I love Linda Dale
11.30—For ladies only
12.00—NOUVELLES
12.05—Melody Time
12.20—Musicale
12.30—Singing Sam
12.45—Luncheon Highlights
1.00—NOUVELLES
1.15—Southernaires
1.30—Musicale
1.45—Eb and Zeb
2.00—Stories of Life
2.15—Between the Book...
2.30—Homespun
2.45—Harvey Harding
3.00—Raising a President
3.15—Echoes of History
3.30—Wishart Campbell Sings
3.45—U.S. Navy Band
4.00—Stars of the Week
4.15—Musicale
4.30—Irene Wicker
4.45—B. Barton
5.00—Tea Time
5.15—Club Matinee
5.55—Lest We Forget
6.00—Musicale
6.12—The Town Crier
6.15—NOUVELLES
6.30—Carson Robinson
6.45—Easy Aces
7.00—Musicale
7.15—Light up and...
7.30—Studio
7.45—Nouvelles sportives
7.55—NOUVELLES
8.00—House of Peter...
8.15—Musicale
8.30—Hockey: Verdun-Can.
10.00—National Defense Ind.
10.30—Jerry Flynn
11.00—NOUVELLES
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Thought Barrage
11.30—Doctors at Work
12.00—Orch. Lyman
12.30—Orch. Miller
1.00—NOUVELLES
1.05—Fin des émissions

CHLP

8.15—C.H.L.P., aujourd'hui
8.30—Réveil matin musical
9.00—Chansons françaises
9.20—NOUVELLES
9.30—Chansonnettes
9.45—Piano et orgue
10.00—G. Scott Wood's Singers
10.15—Pour vous plaire
10.30—Emplettes de Trottinette
11.00—Vos refrains préférés
11.15—Studio
11.30—Studio
11.45—Chansonnettes
12.00—L'Heure féminine
1.00—NOUVELLES
1.05—L'Heure féminine
2.00—Heure précise
2.01—Parcourant les classiques
2.30—It's Dance Time
3.00—Opéra
3.45—Just About Time
3.55—NOUVELLES
4.00—Chansons françaises
4.30—Cocktail Capers
4.55—C.H.L.P., ce soir
5.00—Rendez-vous musical
5.30—Radio-Spécial
6.00—Mêli-Mélo
6.15—NOUVELLES
6.25—C.H.L.P., ce soir
6.30—Musique sur demande
6.45—Radio-annuaire
7.30—Par chez-nous
7.45—La chanson du soir
8.00—Pomponnette
8.15—Morton et Kaye
8.30—Orch. Allan
9.00—Ecole Supérieure de mus.
9.30—Orch. Lachance
10.00—Orch. Roberts
10.15—NOUVELLES
10.30—Orch. Parr
11.00—Fin des émissions

— CE SOIR —
Causerie Radiophonique
donnée par
M. Claude JODOIN
organisateur de l'Union des ouvriers et ouvrières de la robe
en faveur de
RAOUL TRÉPANIER
CANDIDAT A LA MAIRIE
Poste CKAC
11 heures 15 p.m.
DEMAIN SOIR
GRANDE ASSEMBLEE
Place Saint-Henri

Gin MELCHERS
NOTRE FAVORI NATIONAL
LA BOISSON LA PLUS FORTE PLUS SAVOUREUSE
20 oz. $1.05
26 oz. $1.40
40 oz. $2.05
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Pour les renseignements complets sur la finance, les sports et les nouvelles mondiales, lisez Le Canada

Les Canadiens battent Boston 3-2 et passent en cinquième place

ILS AIDENT LES CANADIENS A BATTRE BOSTON

TOE BLAKE

JACK PORTLAND

JOHNNY QUILTY

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par Paul PARIZEAU

Une étoile des courts est disparue

Lewis Duff, dont le rêve était de représenter le Canada dans l'équipe de la coupe Davis, vient de mourir en homme d'honneur. La nouvelle de sa mort soudaine dans une collision d'avions a causé un grand deuil parmi ses amis et les fervents du tennis. Pour nous qui avons suivi sa carrière tennistique, témoin de ses succès et de ses revers, la nouvelle de sa mort a été doublement pénible. Lewis était l'une des meilleures raquettes du Québec. Le joueur du club de tennis Mont-Royal avait toutes les qualités qui font un champion ; sa franchise était telle que souvent elle piquait au vif ses interlocuteurs. On amait toujours à connaître ses opinions car lorsqu'il disait du bien ou faisait des éloges d'un adversaire, il exprimait réellement sa pensée. Il ne s'agissait pas pour lui d'une affaire de galanterie mais il avait le scrupule de rendre à chacun ce qui lui appartient. Inutile de dire que ce trait caractéristique lui a valu un grand nombre d'amis qui sont unanimes aujourd'hui à regretter sa mort.

Agé de 23 ans, Lewis Duff n'avait rien perdu de son enthousiasme dans la lutte ; il ne cherchait pas d'alibis dans la défaite et il était orgueilleux de son club et de son Alma Mater. Au cours de la dernière saison, Lewis Duff a connu les plus grands succès de sa carrière. Il s'est tout particulièrement mis en lumière en étant finaliste dans les simples et les doubles aux championnats de tennis canadien qui ont eu lieu sur les courts du club des Employés Civils dans la vieille capitale. Vers la fin du mois d'août, Lewis Duff a suivi l'exemple d'un grand nombre d'athlètes : il s'est enrôlé dans la Royal Canadian Air Force. Fier de sa liberté et dévoué à sa mère-patrie, il a cru de son devoir de répondre à l'appel de son pays et il espérait pouvoir participer un jour à cette gigantesque bataille de la démocratie contre la tyrannique dictature de l'axe nazi-fasciste.

Malheureusement sa dernière heure a sonné sans qu'il ait pu réaliser cette haute ambition glorieuse de sa vie. Il ne laisse derrière lui que des regrets. Et comme le disait Charles W. Leslie, président de la Province of Quebec Lawn Tennis Association, le tennis du Québec sera grandement affecté par la disparition du combatif collégien. Les tournois ne seront plus les mêmes sans lui.

Un juste hommage à Gérard Côté

Singulière coïncidence, nous venons de déplorer la mort d'un Lewis Duff et la force des circonstances nous oblige à nous réjouir du triomphe d'un autre athlète : Gérard Côté de Saint-Hyacinthe. M. Harold Thorpe, président de l'Association des Sportsmen de Montréal vient d'annoncer le choix de Côté comme vainqueur du trophée accordé annuellement par l'Association à l'athlète le plus brillant de l'année. Ce trophée est habituellement accordé à un athlète de Montréal ou du district, mais un précédent vien d'être créé, cette année. L'attitude de l'Association ne mérite pourtant que des éloges. Citoyen de Saint-Hyacinthe, le jeune Gérard Côté est considéré comme l'un des nôtres et les exploits qu'il vient d'accomplir dépassent de plusieurs coudées les performances de nos meilleurs athlètes.

Le président Thorpe a affirmé qu'en choisissant Côté, les directeurs ont cru que le coureur de Saint-Hyacinthe vainqueur du marathon de Boston et du marathon national des Etats-Unis à Yonkers, N.-Y., récemment, a accompli des exploits extraordinaires qui ne sauraient passer inaperçus. Effectivement, les directeurs ont jugé à l'unanimité que les autres faits d'armes des athlètes de la métropole étaient considérablement amoindris quant on les comparaient aux performances de Côté. Dans les circonstances les directeurs n'avaient pas d'autre alternative que de faire la sélection de Côté d'autant plus que, citoyen de Saint-Hyacinthe, il est généralement considéré comme l'un des nôtres .

Gérard Côté sera donc l'invité d'honneur de l'Association des Sportsmen au "smoker" de vendredi soir à l'hôtel Mont-Royal qui réunira les plus grands athlètes professionnels et amateurs de Montréal et du district.

Le fait que des brillants athlètes comme Pete Jotkus, étoile de rugby et de hockey, Yvon Robert, reconnu comme le champion mondial des lutteurs poids-lourds, Dave Castilloux, champion boxeur des poids-légers professionnels du Canada et plusieurs autres, ont été privés de l'insigne honneur de gagner le trophée de l'Association des Sportsmen, illustre davantage combien grands ont été les exploits du petit Gérard Côté. Tommy Gorman, le gérant du Forum, lui-même un athlète brillant dans sa jeunesse, a été l'un des premiers à reconnaitre le mérite de la performance de Côté. Lors de la réception offerte par la Commission Athlétique de Montréal (elle mérite pour une fois nos compliments), réception organisée par Bill Brosseau, l'ami de toujours de Côté, Tommy Gorman a déclaré que les exploits de Côté s'avéreraient dans les années à venir "comme les plus grands faits d'armes dans le monde athlétique et devraient le faire reconnaitre par les Canadiens français comme l'athlète le plus grand de l'univers." Elogieux hommage, il est vrai, de la bouche d'un athlète aussi accompli que Gorman, mais hommages pourtant bien mérités.

Dans le hockey amateur

Il est possible, paraît-il que Buddy O'Connor joue bientôt avec les Canadiens de la ligue de hockey Nationale. Bien que certains "connaisseurs" aient souvent exprimé l'opinion que O'Connor était "trop petit" pour jouer professionnel, il est possible que sa rapidité et son astuce lui obtiennent une place dans l'alignement du Tricolore. Il nous souvient que des "experts" avaient prédit, l'an dernier, que Tony Demers n'irait pas loin dans le hockey professionnel. La performance de ce dernier depuis le commencement de la saison leur apporte un démenti qui parle sans commntaires.

Le départ de O'Connor des rangs amateurs serait sûrement un rude coup pour Frank Carlin, d'autant plus que les Royaux sont toujours menacés de perdre aussi Bert Janke. La course au championnat dans la ligue Québec Senior promet d'être plus chaudement contestée que dans le passé et les Royaux n'ont pas les moyens de se payer le luxe de perdre une couple de leurs meilleurs joueurs. Advenant le départ de Buddy O'Connor il est propable cependant qu'un remplaçant est déjà trouvé : il s'agit d'une étoile junior, Bobby Carragher qui jouerait avec Pete Morin et Gerry Heffernan.

* * *

Dans la ligue Montréal, les Cataractes de Shawinigan Falls n'ont pas encore connu la défaite et cinq de leurs joueurs dominent les compteurs du circuit. L'équipe de Johnny Gagnon ne doit pourtant pas trop s'enorgueillir de ses premiers succès car la saison est à peine commencée et l'opposition se fera désormais plus forte avec l'entrée dans la lutte du Saint-Jérôme, du Lachine et du Don Juan. Saint-Jérôme semble avoir un ferme désir de faire du bruit, cette saison. En plus de deux anciens professionnels déjà engagés par le club, on parle de renforts nouveaux par la venue possible de Walter Buswell, ancien joueur de défense du Canadien de la N. H. L.

Assemblée du club National

Le club de raquetteurs Le National a admis deux nouveaux membres dans ses rangs au cours d'une assemblée qui a eu lieu hier soir à la Palestre Nationale. Les nouvelles venues sont Marie-Blanche Fabre et Mlle A. Desjardins. Mlle Fabre est la fille de feu Edouard Fabre, l'un des plus célèbres coureurs canadiens depuis le début du siècle. Fabre a gagné nombre de marathons en raquettes au cours de sa carrière, en plus de plusieurs courses à pied.

Le National se joindra au club Le Laurier, qui présentera son bal annuel ce soir au Palais d'Or. Tous les membres sont invités.

Réunion du comité de la zone laurentienne, ce soir

Ce soir, à 8 heures, à 2070 rue Peel aura lieu une assemblée générale du comité de la Zone laurentienne de la Canadian Amateur Ski Association.

Cette réunion sera très importante car on y décidera de la limite des activités du comité pour la prochaine saison et on y procédera à l'élection de nouveaux directeurs.

Comme on sait, Victor Gagné est maintenant avec l'Aviation militaire et on devra choisir un nouveau président.

Tous les clubs-membres sont priés d'y envoyer des représentants.

UN MAGNAT DU HOCKEY IL Y A TRENTE ANS EST DECEDE HIER

Renfrew, 26. (P.C.) — Michael J. O'Brien, le célèbre industriel qui est décédé aujourd'hui, était l'un des grands magnats du hockey professionnel il y a une trentaine d'année.

O'Brien était un grand fervent de hockey, et, avec feu Thomas A. Low, un ancien ministre du Commerce, et feu James Barnet, il avait organisé un club puissant, qui était connu sous le nom des Millionnaires de Renfrew. Les Millionnaires ont écrit des chapitres glorieux dans l'histoire du hockey.

Dans l'alignement du club on pouvait compter Frank et Lester Patrick, Fred "Cyclone" Taylor, Newsy Lalonde, Sprague et Odie Cleghorn, Bobby Rowe, Steve Vair, Fred Whiteroft, et Didier Pitre, qui s'est rendu célèbre plus tard avec les Canadiens.

Le club était devenu membre de la ligue Nationale de hockey en 1910, abandonnant la ligue en 1914. O'Brien avait espéré amener la Coupe Stanley à Renfrew, mais il n'a jamais réalisé cet espoir, quoique les Millionnaires aient toujours été l'un des clubs à battre pendant leur séjour dans la N.H.L.

Walter Buswell est recherché par plus d'un club senior

Le club St-Jérôme de la ligue Montréal avait formulé l'espoir d'obtenir les services de Walter Buswell et il est fort possible que cela soit, mais certains clubs et instructeurs de la ligue Québec Sénior sembent aussi avoir fait des démarches auprès de l'ancien joueur de défense des Canadiens de la ligue Nationale. Sylvio Mantha du club Concordia et Arthur Therrien des Diables Rouges de Verdun auraient été très heureux d'avoir Buswell, mais il paraît que ce dernier ira à St-Jérôme dès qu'il aura été réinstallé amateur. Il peut sembler que Buswell est âgé à 33 ans pour jouer encore au hockey mais Bill Cook avait pourtant 30 ans lorsqu'il est venu de l'Ouest pour jouer dans la N.H.L. Dave Trottier et Russ Blinco sont réinstallés mais ils n'ont pas l'intention de s'adonner sérieusement au hockey.

Lorsqu'il aura obtenu sa carte d'amateur de la C.A.H.A., Buswell formera peut-être une ligne de défense avec son ancien partenaire Armand Raymond pour le club St-Jérôme qui est piloté par un autre ex-Canadien, l'ailier droit, Red Lorrain. Lorrain joue encore et il n'a rien perdu de son ancienne rapidité.

S'il faut en croire les rumeurs, le hockey sénior et intermédiaire est devenu une véritable profession. Il appert que Raymond touche la jolie somme de $1,000 pour jouer avec St-Jérôme. Les directeurs du club, ont, paraît-il, la coupe Allan comme objectif.

Dans la ligue Québec Sénior, Sylvio Mantha n'est plus l'homme miraculeux de l'an dernier. Concordia n'a pas encore gagner un seul point depuis le commencement de la saison.

Ce soir au Forum, le Concordia rencontrera les Royaux dans la deuxième partie du programme-double. Mantha a bon espoir que son club peut remporter la victoire ce soir. Il a expliqué que Cornwall a compté quatre buts sur autant d'erreurs dimanche dernier et que la chose ne se répétera pas. Questionné à savoir où était Mundey dimanche, Sylvio a expliqué que ce dernier avait été une demi-heure en retard pour la pratique. Peu importe pour Sylvio, la victoire ou la défaite mais il tient toujours à la discipline. Jock Carignan n'a pas joué parce qu'il avait un gros rhume mais Mundey est demeuré sur le banc avec Mantha.

Dans la première partie de ce soir les Diables Rouges de Verdun et les Canadiens en viendront aux prises. Les Diables Rouges ont battu les Canadiens 2-1 à Verdun.

Valleyfield bat Verdun par 6-2

Valleyfield, Qué., 26. (P.C.) — Les Braves de Valleyfield ont raffermi leur mainmise sur la deuxième place de la section sud de la ligue Montréal et du district ici ce soir en battant Verdun par le score de 6-2. Valleyfield a pris une avance de 2-0 dans la première période grâce à des buts de Paquette et Cadieux et ils ont augmenté cette avance dans la suivante lorsque Boyer a compté. Dans la dernière période, Cholette Matte et Joannette ont compté pour les Braves; Mantha et Laberge ont compté pour Verdun.

Johnny Lascelles, brillant gardien de buts du Valleyfield, a été puni pour deux minutes dans la troisième période pour avoir bousculé un joueur du Verdun mais les visiteurs n'ont pas réussi à compter durant son absence.

Voici le sommaire:

Verdun: Buts, Renaud; défenses, Laverdure, Lapointe; centre, Laberge; ailes, Mantha, Dessouti; substituts, Buncett, Brown, Rowat, Rassenti, Barnabé, Clerk, Forget.

Valleyfield: Buts, Lascelles; défenses Larochelle, Matte; centre, Paquette; ailes, Joannette, Cholette; substituts, Frigon, Cadieux, Boyer, David, Bellemare.

Arbitres: Mullins et Leduc.

Première période

1.—Valleyfield, Paquette (Matte 16.14
2.—Valleyfield, Cadieux (lancé de punition) 1.05
Punitions: Matte, Laberge, Lapointe, Rassenti.

Deuxième période

3.—Valleyfield, Boyer (Frigon) 4.00
Punitions: Bellemare, Paquette.

LES BUTS DE BLAKE, QUILTY ET PORTLAND DONNENT LA VICTOIRE AU BLEU BLANC ROUGE A BOSTON

Les Habitants ne sont jamais devancés après le but de Toe Blake à la première période — Bert Gardiner est sensationnel dans les buts

Boston, 26. (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont quitté la dernière place de la ligue Nationale et se sont placés sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York en cinquième position en battant les Bruins de Boston 3-2 ici ce soir devant une foule d'environ 9,000 amateurs.

Les Habitants ont pris une avance 2-1 à la première période et ils ont toujours été à l'avant par la suite, chaque côté comptant un point au troisième engagement. Cette défaite est la troisième des Bruins en quatre joutes sur leur patinoire depuis le début de la saison. Les Bruins ont annulé l'autre match joué chez eux.

Toe Blake a compté le premier but du match avec l'aide de Murph Chamberlain, et, après que Roy Conacher eut égalé les chances, un but de Johnny Quilty a porté le score à 2-1.

Le gros Jack Portland, un ancien Bruin, a compté ce qui devait être le but décisif lorsqu'il a déjoué Frankie Brimsek après une course de toute la longueur de la patinoire, 35 secondes à peine après le début de la troisième période.

Les Bruins ont attaqué furieusement pendant le reste de la joute et ils ont bombardé Bert Gardiner de tous côtés, mais le gardien de buts des Canadiens a été à la hauteur de la situation, tenant ses adversaires à un seul point, le but qu'Eddie Wiseman a compté sur une passe de Flash Hollett peu avant la fin de la joute.

Une minute et demie avant la fin, Brimsek a quitté ses buts pour céder sa place à un avant, mais après que Charlie Sands eut failli compter deux fois lorsqu'il s'est échappé des Bruins, Brimsek est retourné dans le filet pour y rester pendant la dernière minute de jeu.

Woody Dumart, qui avait été blessé dans la première joute de la saison contre les Canadiens à Montréal, était de retour dans l'alignement des Bruins après un long repos. Voici les détails du jeu:

Première période

Le jeu est rapide et ouvert pendant les premières minutes, mais le "backchecking" des avants des deux côtés est efficace. Roy Conacher fait deux longues courses qui se terminent par de durs lancers sur Gardiner, mais la défense des Canadiens débarrasse vite son territoire chaque fois.

Vers le milieu de la période, les avants qui ont commencé la joute reviennent sur la glace contre Schmidt, Bauer et Dumart, et les Bruins déclanchent un assaut qui se termine lorsque Lach passe à Demers, qui va faire un lancer de loin sur Brimsek.

Dans la 14e minute, Chamberlain prend la rondelle au centre et passe entre Crawford et Smith pour aller derrière le filet. De là, il passe à Toe Blake, qui, posté à quelques pieds des buts, lance à gauche de Brimsek dans le coin de la cage, donnant l'avantage aux Canadiens.

Les Bruins égalent vite les chances, cependant. Conacher prend une passe de Cowley à la ligne bleue, et après s'être approché à 20 pieds des buts, il tente une passe, mais la rondelle frappe la jambe de quelqu'un et va près de la clôture. Conacher va la reprendre et lance de 12 pieds dans le coin du filet. 70 secondes plus tard, Quilty redonne l'avantage aux Canadiens, prenant Brimsek en défaut aussitôt après une mise au jeu près des Bruins de Boston. Quilty enlève la rondelle à Art Jackson et lance en pivotant avant que Brimsek ait le temps de faire un mouvement.

Deuxième période

Hill bousculé Lach peu après le début de l'engagement et est puni, mais pendant son absence les Canadiens ne peuvent lancer que deux fois vers les buts. Chacun des deux lanceurs passe à côté du filet. Getliffe est puni et les locaux envoient quatre avants sur la glace avec Clapper, et quelques secondes plus tard, Bauer et Chamberlain sont punis à leur tour. Sands s'échappe avec seul le gardien de buts à déjouer, mais Brimsek réussit un arrêt miraculeux de son dur lancer.

Chamberlain est puni pour la deuxième fois vers la fin de la période, mais l'offensive de Boston s'interrompt lorsque Cowley va rejoindre Chamberlain. Getliffe, Lach et Demers lancent des coups difficiles que Brimsek arrête pendant la minute où les Canadiens ont l'avantage d'un homme. La période se termine peu après le retour de Cowley sur la glace.

Troisième période

Trente-cinq secondes après le début de la période, Jack Portland, un ancien Bruin, prend la rondelle dans le territoire des Canadiens, et, après une course de toute la longueur de la patinoire, contourne Shewchuck à la défense de Boston et déjoue Brimsek avec un lancer à bout-portant, de 10 pieds du filet, portant le score à 3-1 en faveur des visiteurs.

Après une mêlée autour des buts du Canadien, Hill fait une passe parfaite à Cowley, qui est seul devant le filet. Cowley s'avance trop près cependant, et, avec Gardiner à sa merci, il manque le coin vide de la cage par une couple de pouces.

Eddit Wiseman redonne espoir aux Bruins dans la 16ème minute de jeu lorsqu'il réussit à déjouer Gardiner après un assaut de cinq joueurs. Art Jackson commence l'attaque, et Wiseman prend finalement la passe de Hollett pour déjouer Gardiner, qui n'a aucune chance d'arrêter le coup.

Trois minutes avant la fin, Boston envoie cinq avants sur la glace, et vient près de compter plusieurs fois, mais les Habitants tiennent bon. Brimsek quitte ses buts une minute et demie avant la fin pour céder sa place à Clapper, mais Sands s'échappe deux fois. Il est rejoint avant d'avoir pu lancer dans le filet vide cependant. Brimsek retourne dans son filet pour la dernière minute de jeu, et les Canadiens conservent leur avantage jusqu'à la fin.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Shewchuk et Clapper; centre: Schmidt; ailes: Dumart et Bauer; subs: Cowley, Conacher, Hill, Crawford, Smith, Hollett, Jackson, Cain, et Wiseman.

CANADIENS. — Buts: Gardiner; défenses: Portland et Goupille; centre: Lach; ailes: Adams et Demers; subs: Quilty, Benoit, Trudel, Reardon, Singbuch, Chamberlain, Sands, Getliffe, et Blake.

Arbitres: King Clancy et A. Smith.

Première période

1—Canadiens: Blake (Chamberlain) 13.09
2—Boston: Conacher (Cowley). 14.41
3—Canadiens: Quilty 14.51
Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Hill, Getliffe, Bauer, Chamberlain 2, Cowley.

Troisième période

4—Canadiens: Portland..... 0.35
5—Boston: Wiseman (Hollett et Jackson)..... 15.07
Aucune punition.

Troisième période

4.—Valleyfield, Cholette (Joannette) 2.16
5.—Verdun, Mantha (Lapointe) 9.31
6.—Valleyfield, Matte 15.35
7.—Valleyfield, Joannette (Cholette, Boyer) 19.50
8.—Verdun, Laberge 19.59
Punitions: Buncett, Lascelles. Rassenti.

LE VAINQUEUR DU TROPHEE des SPORTSMEN

GERARD COTE

LE HOCKEY

Hier soir

LIGUE NATIONALE

Canadiens 3, Boston 2.
Toronto 4, Rangers 2.

LIGUE MONTREAL

Valleyfield 6, Verdun 2.

Ce soir

LIGUE SENIOR

Verdun vs Canadien
Concordia vs Royal

LIGUE AMERICAINE

Providence à Buffalo
Hershey à Pittsburgh
Cleveland à Philadelphie

Les classements

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pt
Toronto	9	7	2	0	28	15	14
Détroit	8	3	1	4	18	16	10
Chicago	8	3	3	2	18	19	8
Boston	8	2	3	3	18	20	7
Rangers	6	2	2	2	15	14	6
Canadiens	9	2	5	2	18	25	6
Américains	8	2	5	1	11	17	5

LIGUE AMERICAINE

Section est

	J	G	P	N	P	C	Pt
Springfield	12	7	2	3	39	25	17
New-Haven	12	4	5	3	24	28	11
Providence	10	5	5	0	26	27	10
Philadelphie	10	4	4	2	28	33	10

Section ouest

	J	G	P	N	P	C	Pt
Cleveland	9	7	2	0	36	24	14
Hershey	10	4	4	2	35	31	10
Pittsburgh	11	4	6	1	25	28	9
Indianapolis	11	2	6	3	33	38	7
Buffalo	7	2	5	0	16	26	4

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pt
Ottawa	8	5	0	3	25	17	13
Québec	7	4	1	2	38	17	10
Royaux	7	4	3	0	30	24	8
Cornwall	7	3	3	1	28	24	7
Canadien	7	3	4	0	19	30	6
Verdun	8	3	5	0	24	30	6
Concordia	6	0	6	0	11	33	0

LIGUE MONTREAL

Section sud

	J	G	P	N	P	C	Pt
Shawinigan	6	5	1	0	45	16	10
Valleyfield	5	4	0	1	25	9	9
Lachine	4	3	1	0	29	14	6
Lachute	2	1	1	0	14	18	2
St-Lambert	3	0	2	1	7	23	1

Section nord

	J	G	P	N	P	C	Pt
Villeray	5	1	3	1	23	30	3
Don Juan	2	1	1	0	14	12	2
St-Jérôme	2	1	1	0	8	9	2
Jollette	4	0	3	1	13	31	1
Verdun	3	0	3	0	9	25	0

Cinq Cataractes en tête des compteurs de la ligue Montréal

Doug Calbourn est le premier compteur de la ligue Montréal et du district d'après les dernières statistiques publiées par le secrétaire-trésorier George "Buster" Horwood.

L'avant du club Shawinigan Falls a compilé un total de 15 points grâce à sept buts et huit assistances qui le place deux points en avant de son coéquipier John Gladu, lequel devance trois autres coéquipiers, Mark Gruninger, Blake et Vaillancourt, par un seul point.

	B	A	Pts	Pun. en Min.
Calhoun, Shawinigan	7	8	15	2
Gladu, Shawinigan	4	9	13	20
Gruninger, Shawinigan	7	5	12	12
Blake, Shawinigan	4	8	12	2
Vaillancourt, Shawin.	6	6	12	2
Bastien, Lachine	6	5	11	0
Hodgson, Villeray	6	5	11	4
Gagnon, Shawinigan	5	6	11	12
F. Gauthier, Shawin.	4	6	10	6
Young, Villeray	5	4	9	6
Jeannette, Valleyfield	6	3	9	0
J. Séguin, Lachine	2	6	8	2
J. Armand, Lachine	4	4	8	4
Maher, Lachine	3	4	7	2
Gauthier, Jollette	2	5	7	6
Fontaine, Don Juan	3	3	6	2
Goulet, Shawinigan	2	4	6	5
Cadieux, Valleyfield	0	6	6	0
Hébert, Lachute	3	2	5	0
M. Lecavalier, Lachute	3	2	5	0
R. Lecavalier, Lachute	1	4	5	2
Champagne, Lachine	2	3	5	4
Purr, Jollette	2	3	5	0
Villeneuve, Villeray	2	3	5	0
Gendron, Shawinigan	1	4	5	2
Paquet, Valleyfield	1	4	5	2
Cholette, Valleyfield	2	3	5	4
Frigon, Valleyfield	2	3	5	0
Boyer, Valleyfield	4	1	5	2
Bellemarre, Valleyfield	4	1	5	0
Bergeron, Shawinigan	2	2	4	12
David, Valleyfield	1	3	4	2
Leblond, Villeray	2	2	4	2
Ferand, Don Juan	1	3	4	2
Gauthier, Don Juan	0	4	4	2
Lapointe, Jollette	3	1	4	18
Halliwell, Lachute	1	3	4	0
Lafontaine, Lachine	4	0	4	4
Terriault, Lachine	0	4	4	6

IL DONNE UNE VICTOIRE AUX MAPLE LEAFS

GORDON DRILLON

DRILLON MENE TORONTO A UN TRIOMPHE 4-2

Ses deux buts permettent aux Leafs de vaincre les Rangers

New-York, 26. (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto ont augmenté leur avance en tête de la ligue de hockey Nationale ici ce soir en battant les Rangers de New-York par 4-2. Cette défaite laisse les Rangers en cinquième place, un point en arrière des Bruins de Boston.

L'instructeur Happy Day a laissé Bob Davidson et Bill Chisholm au repos pour cette partie. Nick Metz a joué comme ailier-gauche à la place de Davidson, avec Apps et Drillon. Ce dernier a été l'étoile de la partie en comptant deux buts pour les Leafs. A la suite d'une première période sans but, Syl Apps a donné une avance d'un but aux Maple Leafs après quelques huit minutes de jeu dans la deuxième période en déjouant Dave Kerr sur une passe de Metz. Dans les cinq minutes qui ont suivi Marker, assisté de Goldup et Langelle, a compté à son tour, puis Drillon a augmenté l'avance du Toronto à 3-0 en comptant à son tour. Environ deux minutes plus tard Hextall a compté un but pour Rangers, cette période se terminant par le score de 3-1.

Watson a été envoyé pour dix minutes au pénitencier pour mauvaise conduite après avoir discuté avec Mickey Ion sur une punition donnée par l'arbitre à un joueur du Toronto pour mauvais coup. Aucune punition mineure n'a accompagnée cette punition de sorte que les Rangers n'ont pas eu à jouer avec un homme de moins.

Environ deux minutes avant la fin de la partie, Pike a donné un deuxième but aux Rangers en déjouant Broda sur une double passe de Hextall et Allum.

Voici le sommaire:

RANGERS. — Buts: Kerr; défenses: Heller et Pratt; centre: N. Colville; ailes: M. Colville et Shibicky; subs: Watson, Hiller, L. Patrick, C. Smith, Hextall, MacDonald, M. Patrick, Pike, Allum.

TORONTO. — Buts: Broda; défenses: Kampman et Stanowski; centre: Apps; ailes: Drillon et N. Metz; subs: Milton, Langelle, Schriner, Marker, Church, Heron, D. Metz, Taylor, et Goldup.

Arbitres: Mickey Ion et Bill Chadwick.

Première période

Aucun point. — Aucune punition.

Deuxième période

1—Toronto: Apps (N. Metz) 7.58
2—Toronto: Marker (Goldup et Langelle) 10.18
3—Toronto: Drillon 13.43
4—Rangers: Hextall (Watson et M. Patrick) 15.02
Aucune punition.

Troisième période

5—Toronto: Drillon (Apps) 2.35
6—Rangers: Pike (Hextall et Allum) 17.50
Punitions: Watson (insub.) Church.

LA BOXE

ZIVIC BAT BEAUDIN PAR K.O. TECHNIQUE

Buffalo, N.-Y., 26. (P.A.) — Le champion poids mi-moyen Fritzie Zivic a remporté une victoire par knockout technique sur Ronnie (Frenchy) Beaudin de Vancouver et Montréal après deux minutes et dix-huit secondes dans le troisième round de leur combat qui devait en durer dix, ce soir, au Memorial Auditorium de Buffalo Zivic pesait 149 livres; Beaudin 140½ livres.

Smith et Hamel conservent la première place

Les dernières statistiques de la ligue Québec Senior, indiquent que deux joueurs des Royal Rifles de Québec, Smith et Hamel, sont sur un pied d'égalité en première position des compteurs avec un total de 18 points chacun. Smith a compilé un total de dix buts et huit assistances tandis que Hamel a six buts et 12 assistances. Trois points en arrière des leaders se trouve Buddy O'Connor des Royaux qui devance lui-même de deux points un co-équipier McConnell. En cinquième place se trouve Heffernan, aussi des Royaux, avec dix points.

Voici les statistiques :

	B	A	Pts	Pun. en mi.
Smith, Québec	10	8	18	8
Hamel, Québec	6	12	18	4
O'Connor, Royaux	6	9	15	4
McConnell, Royaux	5	8	13	8
Heffernan, Royaux	6	4	10	6
Gardner, Cornwall	5	5	10	6
Acheson, Royaux	5	5	10	12
Brown, Cornwall	4	6	10	2
Lee, Québec	3	7	10	0
Millar, Verdun	6	3	9	2
A. Lemay, Ottawa	5	4	9	2
Hayes, Cornwall	5	3	8	4
T. Lemay, Ottawa	5	3	8	4
Maundrell, Cornwall	5	2	7	4
Tudin, Canadien	4	3	7	26
McClelland, Québec	3	4	7	6
C. Bourcier, Verdun	2	5	7	8
Majeau, Verdun	2	5	7	8
Currie, Québec	3	3	6	6
Pratt, Ottawa	3	3	6	6
Walker, Verdun	3	3	6	6
Despelteau, Verdun	2	4	6	6
Raymond, Royaux	2	4	6	4
Jotkus, Concordia	4	1	5	4
Gaudreault, Québec	3	2	5	0
Foster, Cornwall	3	2	5	0
J.-L. Bourcier, Verdun	1	4	5	2
Ramsay, Canadien	3	2	5	15
P. Morin, Royaux	3	2	5	4
McMahon, Québec	2	3	5	18*
R. Morin, Verdun	1	4	5	2
Shaw, Cornwall	1	4	5	4
Bessette, Canadien	2	3	5	6
Dupuis, Cornwall	1	4	5	2
Gaudette, Concordia	1	4	5	2
Greene, Ottawa	2	3	5	4
Martin, Québec	1	4	5	2
Tondreau, Québec	2	3	5	4
Kelly, Cornwall	1	4	5	2
Laframboise, Concordia	1	4	5	4
Tracey, Canadien	1	4	5	14
Mahaffy, Royaux	1	3	4	14
Meronek, Canadien	1	3	4	0
Wilkinson, Ottawa	1	3	4	18
Desbiens, Canadien	2	2	4	2
Powers, Ottawa	2	2	4	15
Perowne, Royaux	2	2	4	0
Brunning, Ottawa	1	3	4	0
Shack, Ottawa	1	3	4	0*
Blais, Québec	1	3	4	0
Forsey, Cornwall	1	3	4	4
Laforest, Québec	1	3	4	2
Smart, Canadien	1	3	4	12
Belhumeur, Concordia	1	3	4	6
Slater, Verdun	2	2	4	10
Archambault, Concordia	0	4	4	0
Nicholson, Ottawa	1	3	4	4
Cheyne, Ottawa	1	3	4	8
Carthy, Ottawa	1	3	4	4
Sutherland, Québec	1	3	4	2
Meloche, Verdun	1	3	4	2
Brennan, Québec	1	3	4	6*
Laforce, Verdun	1	3	4	4
Desroches, Royaux	1	3	4	4
Creighton, Ottawa	0	4	4	0
Gillie, Cornwall	1	3	4	4
Forget, Cornwall	0	3	3	2
Stahan, Québec	0	3	3	12
Bouchard, Canadien	0	3	3	10
Lavoie, Verdun	0	3	3	4
Tomalty, Canadien	1	0	1	10*
Sullivan, Québec	1	0	1	0
Benison, Canadien	1	0	1	2
Hardy, Verdun	0	1

DANS LE DOMAINE DU SPORT

Plusieurs anciens Royaux sont dans les majeures

26 anciens joueurs de Montréal sont avec des clubs majeurs

Des anciens joueurs des Royaux de Montréal sont sur les listes de onze des seize clubs des ligues majeures, d'après les alignements publiés récemment. 26 anciens joueurs de Montréal sont sur les listes, et parmi ceux-ci on compte de nombreuses étoiles des majeures, entre autres Bucky Walters de Cincinnati et Claude Passeau de Chicago.

Presque tous les ex-Royaux dans les majeures sont des lanceurs ou des voltigeurs. Deux joueurs seulement ne sont pas dans ces catégories. Ce sont le troisième but Don Ross et le receveur Julio Giuliani. Tom Daly, un instructeur des Rex Sox de Boston, a déjà occupé le même poste avec les Royaux, lorsque Eddy Holly était gérant du club local.

Aucun gérant des majeures n'aurait à se plaindre s'il pouvait compter sur un groupe de lanceurs qui comprendrait Walters, qui a gagné 22 parties, Passeau, qui a remporté 20 victoires cette année, Pete Appleton et Bill Dietrich des White Sox; Ken Heintzelman et Oadis Swigart de Pittsburgh; Ira Hutchinson et Sam Nahem des Cardinaux; Clyde Castleman des Giants; Paul Calvert des Indiens Bill Crouch des Phillies, et Lee Grissom, Max Macon, Steve Rachunok et Kemp Wicker de Brooklyn.

Les voltigeurs qu'on a déjà vus à l'oeuvre au Stade de la rue Delorimier sont Lou Finney des Red Sox; Maurice Van Robays, qui a fait compter 116 points avec Pittsburgh cette année, Jimmy Ripple des Reds, un héros de la série mondiale; Bob Seeds des Giants; Tuck Stainback des Tigers et Pete Reiser, George Staller et Charley Gilbert de Brooklyn.

Comme il fallait s'y attendre à cause de l'entente avec Brooklyn, on compte plus d'anciens Royaux avec les Dodgers qu'avec tous les autres clubs des majeures. Brooklyn en a neuf, les Cardinaux et les Pirates trois chacun; Cincinnati, les White Sox et les Giants deux chacun, et les Phillies, les Red Sox, les Cubs, les Indiens et Détroit, un chacun.

Quelques-uns des anciens Royaux sont des vétérans, mais d'autres, tels Reiser, Staller, Kimball, Calvert, Ross, Van Robays et Gilbert, sont jeunes et n'ont pas encore connu leurs meilleurs jours. En somme Montréal est bien représenté par ses anciens porte-couleurs dans les majeures.

Aucun changement chez les Phillies

Les directeurs sont tous réélus — Prothro restera gérant

Philadelphie, 26. (P.C.) — Les actionnaires des Phillies de Philadelphie, de la ligue Nationale de baseball, ont donné aujourd'hui un vote de confiance à la direction du club et ont réélu tous les officiers pour la prochaine saison.

Le président Gerald-P. Nugent a annoncé après la réunion qu'un nouveau contrat sera offert au gérant Doc Prothro au début du mois prochain.

William-H. Harman, le porte-parole d'un groupe minoritaire d'actionnaires qui cherchait à réorganiser la direction du club, a assisté à l'assemblée, mais il n'a fait aucune déclaration.

Harman, qui est vice-président d'une fabrique de locomotive, avait déclaré la semaine dernière: "Il est grand temps de voir à ce que le club obtienne des renforts suffisants pour devenir un aspirant au championnat de la Ligue".

L'Ange viendrait lutter au Forum lundi prochain

Le matchmaker Eddie Quinn a annoncé hier soir que Maurice Tillet, mieux connu sous le nom de l'"Ange", reviendra probablement à Montréal pour la première fois depuis cinq mois pour lutter au Forum lundi soir prochain.

L'Ange est inactif depuis un mois après avoir été blessé dans un match aux Etats-Unis, au cours duquel il s'est fracturé trois côtes et a perdu plusieurs dents. Quinn a appris hier que l'Ange était prêt à se remettre à l'oeuvre et qu'il pourra probablement venir lutter ici lundi prochain.

L'adversaire de l'Ange, n'est pas choisi, mais il est assuré que ce ne sera pas Lou Plummer, car s'est Lou qui avait infligé toutes les blessures mentionnées plus haut au Français.

Yvon Robert a dû se faire extraire trois dents hier, comme résultat des coups encaissés au cours de son match de lundi contre Tommy O'Toole. Yvon a dit qu'il se reposera quelques jours, et il a ajouté qu'il refuserait un match contre l'Ange. Parmi ceux qui sont anxieux de faire face à l'Ange on compte Marvin Westenberg, Steve Casey, Tommy O'Toole et Plummer. Quinn devra choisir entre ces quatre le lutteur qui fera face à l'Ange, si celui-ci peut venir ici lundi prochai, bien entendu.

Hockey de la semaine

NATIONALE	S.	D.	L.	M.	M.	J.
Américain	1	2	—	—	..	..
Boston	2	1	—	2	..	..
Canadien	3	1	—	3	..	..
Chicago	1	2	—	—	..	..
Détroit	—	1	—	—	..	..
Rangers	1	—	—	2	..	..
Toronto	0	4	—	4	..	..
AMERICAINE						
Buffalo	2	2	2	—	—	..
Cleveland	2	2	2	—	—	..
Hershey	6	2	2	—	—	..
Indianapolis	2	2	2	—	—	..
New-Haven	0	4	—	—	—	..
Philadelphie	3	—	—	—	—	..
Pittsburgh	4	0	—	—	—	..
Providence	—	4	—	—	—	..
Springfield	1	5	—	—	—	..

FREW A SPRINGFIELD

Saint-Louis, 26. (P.C.) — Irvin Frew, le vétéran joueur de défense, est passé aux Flyers de Saint-Louis aujourd'hui en échange pour Jack Howard, une autre défense, des Indiens de Springfield, de la ligue Amréicaine. Les deux joueurs doivent se rapporter à leur nouveau club immédiatement.

Plusieurs joueurs seront échangés aux assemblées des majeures le mois prochain

New-York, 26. — Il est probable que des nouvelles intéressantes émaneront des cercles du baseball lors de la prochaine assemblée des ligues professionnelles à Atlanta le 4 décembre.

On parle en effet de nombreuses transactions qui doivent se produire mais on sait que souvent dans le passé les journalistes ont été vivement désappointés parce que le congrès se terminait sans avoir apporté d'intéressantes nouvelles.

Larry MacPhail était trop impatient d'annoncer l'acquisition de Kirby Higbe, le lanceur des Phillies, pour attendre d'en informer les chroniqueurs de baseball au congrès. Il est possible que le gérant d'affaires du Brooklyn soit l'un des hommes les plus occupés au cours du prochain congrès.

Larry ne peut résister au désir d'acheter des voltigeurs à raison de $25,000 pour chacun.

Si ce n'est MacPhail qui est l'homme le plus occupé au congrès, ce sera certainement James Dykes des White Sox de Chicago.

Il est rumeur que le lanceur Johnny Rigney et un voltigeur des White Sox allient aux Red Sox en échange du voltigeur Ted Williams. La rumeur a été niée. On dit également que Dykes voudrait bien obtenir un bon deuxième me but et qu'il se cherche également un premier but car Joe Kuhel n'est plus jeune.

Les clubs de la Ligue Nationale se disputent les services de Hugh Mulcaby, l'autre bon lanceur des Phillies.

La conscription

Mais naturellement, les clubs ont peur du service militaire. Il leur faut être prudent dans leurs transactions.

On dit que les Yankees voudraient disposer de plusieurs de leurs jeunes joueurs.

On a fait des offres aux Yankees pour Frank Crosetti et il est possible qu'il soit vendu. Mais il est possible que l'Oncle Sam donne un uniforme khaki pour une année à Phil Rizzuto, l'un des jeunes joueurs sur qui les Yankees fondaient les plus grands espoirs.

Il est possible que l'on verra plusieurs transactions au point de vue des receveurs. Les Cardinaux en ont plus qu'il leur en faut. Les Cubs et les Giants de même que les Dodgers sont prêts à faire affaires. Hank Danning, Mickey Owen, Babe Phelps et un ou deux autres receveurs changeront probablement d'uniformes avant la prochaine saison.

Il est également possible que les Cardinaux mettent sur le marché le jeune receveur Walker Coper, frère du lanceur Morton Cooper.

Voici une liste de quelques-uns des joueurs qui figureront probablement dans des échanges:

Ligue Nationale. — Brooklyn: Luke Hamlin et Babe Phelps. St-Louis: Don Padgett et Owen, Philadelphie: Mulcahy et Joe Marty. Pittsburgh: Lee Handley. Cincinnati: Lew Riggs, et Harry Craft. Boston: Max West. Chicago: Dom Dallessandra. New-York: Danning et Bill Lohrman.

Ligue Américaine. — Washington: Rick Ferrell, et Ken Chase. St-Louis: Don Heffner. Philadelphie: Wally Moses. Détroit: personne. Cleveland: Jeff Heath. Boston: Ted Williams. Chicago: Rigney. New-York: Crosetti, Jake Powell et George Selkirk.

LE DOMAINE DU TURF

Maechance gagne la bourse Front Wye

Il triomphe facilement sur un tracé boueux

Bowie, 26, (P.A.) — Le plus petit nombre de spectateurs jamais vu à une réunion de la saison d'automne du Maryland a été témoin du programme d'aujourd'hui. Une pluie continuelle et un temps froid ont rendu la journée peu favorable au sport et le tracé est devenu détrempé de bonne heure dans l'après-midi. La piste n'a pas semblé plaire aux favoris car un seul a triomphé dans les six premières courses.

Le meilleur peloton de la journée s'est rendu au poteau dans la bourse Front Wye, course d'un mille et 70 verges pour chevaux de tout âge. Maechance, appartenant à Glen Felkner, a triomphé par une longueur et demie et il a rapporté $39.30 pour $2. Roncat a pris le deuxième argent, suivi de Off Shore et Sting Pal, qui ont terminé dans un "dead heat", deux longueurs en arrière. Le temps a été de 1:47 1-5.

LES RÉSULTATS

Bowie

PREMIERE COURSE — Nick 116, J. Gilbert 4.20, 3.00, 2.50; Dave Alexander 111, Sisto 70.60, 17.10; Llano Blanco 116, Wholley 3.00. Temps 1.15. Singing Steel, Star Flag, Odenathus, Arrow Girl, Fashion Lady, Gypsy Player, Meadow Gold, Nois Raven, Echolette ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE—He Rolls 116, Adair 19.10, 10.30, 7.10; Pont 111, Lindberg 6.60, 5.00; Famil Doc 114, Gilbert 5.10. Temps 1.47 1-5. Royal Marlboro, Bravira, Eselkay, Who Reigh, Bonjour, Royal Robes, Running Lights Rough News, Tex Hygro ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — Bow Low 105, Taylor 8.90, 4.40, 3.80; Smart Crack 103, Eads 3.70, 2.90; Port Wales 108, Mora 8.00. Temps 1.14. Zostera, Canterup Colorado Ore, Gloamer, Morstep, Miss Premier Flying Silver Stimuli, Winning Chance ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — Jaybeedee 113, Eads 11.10, 5.90, 3.40; Lonely Road 113, Taylor 3.40, 2.60; Simkoe 118, DeCamillas 4.40. Temps 1.57 1-5. Westly, Pirate Ship, Pistol Pete, Cansting, Birdhaven Canpasse, Chancemaker, Wildmute, Koracan ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — Up the Hill 115, May 33.60, 18.70, 10.20; Flying Easy 110, Talor 4.80, 3.60; Stolen Trst 115, Corbett 4.40. Temps 1.14 2-5. Bellepoise, Miss Identify, Wake, Village Belle, Night Glow, Brighten Up, Rodia, Hi Light ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — Maechanec 109, Corbett 39.30, 17.60, 9.30; Roncat 114, Mower 10.90, 6.60; Sting Pal 114, McMullen 5.30, Off Shore 112, Eads 4.80. Temps 1.47 1-5. Kingfisher, Cavalier, City Talk, Solatium, Tedder, Sailor King, ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — Abmeres 116, Lindbergh 9.80, 5.10, 4.60; Radio 113, Knisley 13.70, 8.90; Navy 106, Merritt 9.20. Temps 1.57. Good Conduct Count Morse, Mon Time, Lackawanna Brodea, Teddys Girl, Scrooge ont aussi couru.

Pari-double à Bowie: $63.40.

DUNC CHEYNE PERD SON EPOUSE

Ottawa, 26. (P.C.) — Les funérailles de Mme Duncan Cheyne, l'épouse du centre des Sénateurs d'Ottawa, qui est décédée dimanche, ont eu lieu aujourd'hui. Mme Cheyne, qui avait 26 ans, n'est venue au Canada qu'il y a six mois, après avoir épousé Cheyne en Angleterre. Cheyne a commencé sa carrière dans le hockey à Winnipeg et l'an dernier il a joué dans la ligue Nationale d'Angleterre.

Rotation Numérique

A BOWIE

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que les chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée	Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée
Nov.							
25	313	1	3	6	011	4	4
23	750	1	11	4	914	4	7
22	290	2	6	2	416	3	7
21	886	4	7	Oct.			
20	739	0	5	1	184	2	12
19	583	2	10	31	021	1	10
18	746	3	6	30	794	4	11
16	589	4	10	29	970	4	11
15	786	5	5	28	044	2	4
14	680	6	13	26	405	3	10
13	799	6	7	25	912	3	7
12	179	3	13	24	604	3	15
11	008	5	7	23	131	3	1
9	269	1	15	22	659	0	14
8	716	0	10	21	690	2	11
7	845	3	9	19	848	4	9

CHOIX DU JOUR

A BOWIE

1—Ler-Lin, McHenry, Bill K.
2—Gallant Stroke, Pari Ernest, Ginobi.
3—Hasty Wire, Alsang, Two Aces.
4—Light as Air, Daily Delivery, Cape Cod.
5—Parasang, Jay Jay, Woodchopper.
6—True Knightess, Manintremoon, Wayriel.
7—Room Service, Our Teddy, Bright Chance.

A BAY MEADOWS

1—Valdina Gypsy, Kathryn Jane, Gold Gift.
2—Edward A., Ticuna, Momence.
3—Sun Superlette, Whistling Boy, Coronado.
4—Yankee Colonel, Lysander, Morning Judge.
5—Rich Son, Steel Jacket, Silsweep.
6—Cloudy Weather, Nickajack, Rich Star.
7—Wilton, Wee Toney, Wellesley.
8—Broadwink, Chatterbelle, Nemont.

LES INSCRITS

Bowie

PREMIERE COURSE — Bourse $1,200, à réclamer, novices, 2 ans, 6 furs: Memorist 114, Maigre 108, aLer-Lin 111, Tar Anne 108, Alert Baby 103, Bill K. 111, McHenry 122, Dominal 103, Ward 103, Fair Isle 111, aFold Under 111, Bobby Bunting 111, bSlow Pace 103, Bardy 103, Supper Show 108, Golden Nowlee 111, bPunchdrunk 108, Hemsley 106.

a—Entrée: H. M. Babylon-E. K. Bruson
b—Entrée: Mrs F. A. Bonsal Jr-J. W. Y. Martin

DEUXIEME COURSE — Bourse $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Street Arab 114, Steam Roller 111, Paper Plate 103, Pari Ernest 108, Ginobi 108, Generalis 111, Meadow Morn 111, Gallant Stroke 114, Why War 105, Kaptime 111, Arboreal 103, Dark Friend 111, Surprise Box 106, Como No 2nd 111, Billy Bee 111, Pont Neuf 111, Judge Leer 111, Dogrose 108.

TROISIEME COURSE — Bourse $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-2: Merry Morn 111, Hasty Wire 109, Merry Son 104, Mowmart 104, Blacky Bee 111, War Noise 100, Two Aces 111, Pennsburg 115, Orchids Next 111, aBrass Bottle 111, Alsang 116, Corum 109, Fandan 111, aRowes Crump 111, Somali 111, Brown Kinght 111, Blind Blarney 111, Scatter Brain 114.

a—Entrée: S. Chris-Mrs G. McMacken

QUATRIEME COURSE — The De Courcy, bourse $1,200, allouées, 2 ans, 6 furs: Don Orlan 116, Cape Cod 116, Dawn Attack 116, Light As Air 109, Greek Jurist 112, Weatherite 104, Daily Delivery 116, aDaring Lady 113, John's Star 118, Hasty Notion 118, Pete Jr 116, Hop Skip 116, aLaugh and Play 112, bBecomly 110, Quintilian 103, bMagic Stream 118, Dixie Maid 108, Happy Hunting 112.

a—Entrée: Mrs E. G. Lewis-H. G. Bedwell
b—Entrée: H. M. Babylon-E. K. Bryson

CINQUIEME COURSE — The W. P. Burch Memorial Handicap, bourse $5,000, ajoutées 6 furs: Grey Wolf 112, dClyde Tolson 109, aThorn Apple 104, Parasang 121, cPrairie Dog 112, bWoodchopper 115, Abrasion 104, cEquistar 110, Sweet Willow 109, dFantastical 94, Grasshopper 2nd 106, aBirch Rod 115, Ekwanok 107, Jay Jay 115, Liberty Flight 126, Bright Trace 100, Domkin 106, bPagliacci 113.

a—Entrée: G. D. Widener
b—Entrée: Mrs E. G. Lewis-H. G. Bedwell
c—Entrée: Mrs E. Denemark
d—Entrée: E. K. Bryson ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — Bourse $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-8: True Knightess 102, Better Half 102, Affirmation 111, Mad Sweep 100, Wayriel 103, Dizzy Dame 103, Darby Du 106, Lazarus 111, Modern Age 111, Roidef 111, Maninthemoon 100, Mammy Rose 108, Friendly Paul 106, Jingoist 111, Carvale 105, Conville 111, Busy Fingers 102, Ace Call 111.

SEPTIEME COURSE — Bourse $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-2: Dark Phaona 104, Hillblond 102, Room Service 108, Our Teddy 120, Sealoch 102, Howard 111, Santan 111, Fair Eugenia 103, Gay Troubadour 111, Bright Chance 108, Lake Shore 111, William V. 111, Italian Harry 106, Barbed Retort 115, Sure Swift 113, Cupid's Arrow 106, Margo G. 110, Jacopobelle 103.

Bay Meadows

PREMIERE COURSE — Bourse $800, 3 ans et plus, 6 furs: Kathryn Jane 104, Gold Gift 102, Sail Sain 109, Crackade 106, Pansys Second 106, Duke of War 107, Valdina Gypsy 106, Brown Splash 109.

DEUXIEME COURSE — Bourse $800, 2 ans, 6 furs: Man O Chance 112, Edward A. 105, Serajevo Miss 103, Mad Bachelor 112, Ticuna 108, Midland 108, Amys First 109, Miss Harmony 110, Fabens 114, Liverys Cop 103, Tickled Pink 103, Momence 111.

TROISIEME COURSE — Bourse $800, 3 ans et plus, 6 furs: Coronado 113, Whistling Boy 113, Black Highbrow 111, Jack O Spades 113, Tomy Wheelan 111, Princess Name 107, Sun Superlette 110, Sure Fine 107, Clipper Byrd 102, Black Cherry 107.

QUATRIEME COURSE — Bourse $800, 3 ans et plus, 1 mille: Herest 105, Mickey O Boyle 109, Royal Circus 109, Yankee Colonel 111, Mornin Judge 109, Lysander 109, Lynnhart 102.

CINQUIEME COURSE — Bourse $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-8: Fay D. 109, Silsweep 115, Treasure Isle 111, Steel Jacket 115, Rich Son 115, Shasta Racket 110, Young Agnes 109.

SIXIEME COURSE — Bourse $900, 3 ans et plus, 6 furs: Cloudy Weather 111, Foxster 113, Star Point 114, Brother Higher 109, Rich Star 110, Chief Nadi 113, Nickajack 109, Big Bubble 109, Jubilo 113.

SEPTIEME COURSE — Bourse $900, 3 ans, 6 furs: Pala Squaw 110, Diavolo Cliff 111, Wilton 111, Wee Toney 116, Stage Fright 111, Wellesley 113.

HUITIEME COURSE — Bourse $800, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Palmera T. 99, Display Me 106, Nemont 116, Broadwink 103, Big Pine 111, Miss Amie 108, Alaskan 106, Chatterbelle 103.

Club Champlain

St-Jean, 26. — Les membres du club de raquetteurs Le Champlain se sont réunis à leur chalet lundi soir pour la traditionnelle partie de tire de la Ste-Catherine. Mlle Dolorès Davignon a été choisie comme la Ste-Catherine et elle a été coiffée par M. J. Bilodeau, un des directeurs du clup. En plus des membres du club Le Champlain, des invités de Trois-Rivières, St-Hyacinthe et Sherbrooke ont assisté à la soirée.

Candidat au conseil

M. VICTOR LEVESQUE, conseiller municipal de Montréal de 1906 à 1910, a déclaré, hier soir, qu'il se portait candidat au poste de conseiller de la catégorie "A" dans le district no 8.

M. Ronald Cross dit que l'Angleterre se fait couler plus de navires qu'elle n'en construit

(Suite de la page 1)

porter de minerai de fer de la Suède ou d'acier de la Norvège, de la Belgique et de la France, ou de vivres de la Hollande."

L'Angleterre ne peut pas seule gagner la guerre

New-York, 26. (P.A.) — M. William H. Stoneman, correspondant à Londres, du *Chicago Daily News*, a déclaré, aujourd'hui, dans une causerie qu'il a faite à New-York, que c'était son opinion personnelle que la Grande-Bretagne ne sera pas capable de remporter une victoire décisive contre l'Allemagne, à moins que les Etats-Unis, abandonnant leur attitude de neutralité, ne se lancent franchement dans le conflit.

M. Stoneman s'en est pris à ce qu'il a appelée l'illusion catastrophique que l'on caresse généralement "que les Etats-Unis peuvent mieux aider la Grande-Bretagne en restant en dehors de la guerre qu'en y participant". Il a ajouté: "Cette guerre, si elle est jamais gagnée contre l'Allemagne, le sera par des dizaines de milliers d'avions, par des centaines de destroyers, par des millions de tonnes de nouveaux navires. Les Etats-Unis sont la seule nation, amie de la Grande-Bretagne qui peuvent produire, en quantités nécessaires, ce matériel essentiel à la victoire anglaise. Et même les Etats-Unis ne pourront pas fournir les Britanniques de tout ce qu'il leur faut, s'ils ne se mettent pas à travailler 24 heures par jour et s'ils ne consentent pas les sacrifices les plus durs qu'on leur demandera en argent et en énergie. Je ne crois pas que la nation américaine soit prête à ces sacrifices. Je ne le croirai que le jour où elle jugera tellement nécessaire d'arrêter les puissances de l'axe qu'elle entrera dans la guerre. Je ne suggère pas aux Etats-Unis de partir en guerre. Je dis simplement que c'est mon opinion que la Grande-Bretagne ne gagnera pas seule la guerre. Elle peut tenir indéfiniment. Une catastrophe qui se produirait en Allemagne pourrait peut-être lui donner un semblant de victoire, mais si les événements suivent leur cours ordinaire, je ne crois pas que la Grande-Bretagne puisse seule être victorieuse d'une façon décisive."

* * *

New-York (P.C.) — Les correspondants de guerre américains qui sont en Grande-Bretagne s'accordent, ces jours-ci, pour proclamer que la nation britannique a un besoin pressant d'aide de toutes sortes. On ne sait pas ici si la situation dans laquelle, selon ces correspondants, se trouve l'Angleterre est connue d'eux depuis des semaines et si c'est la censure britannique qui les a empêchés d'en parler plus tôt. On ne sait pas non plus si Londres a décidé de changer d'attitude sur la question de faire connaître ou de cacher ce qui le blesse.

Mais il y a les faits suivants:

M. Raymond Daniell, correspondant du **New York Times**, a critiqué assez violemment hier la censure anglaise. Il a dit, entre autres choses: "Les journaux de Londres publient un communiqué allemand qui prétend que des dommages ont été faits à des villes des Midlands et qui les nomme. Les communiqués anglais qui parlent des mêmes événements ne nomment pas les villes. C'est là une chose dangereuse. En effet, en cherchant à tromper leurs ennemis les Britanniques ne réussissent qu'à tromper leurs meilleurs amis. Ils veulent que les Etats-Unis leur envoient plus de matériel de guerre, plus de vivres et même de l'argent, et ils leur cachent leurs malheurs. S'ils veulent obtenir cette aide, ils n'ont qu'une chose à faire: laisser connaître aux Américains le besoin extrême dans lequel ils sont".

M. Drew Middleton, correspondant de la Presse Associée, écrit aujourd'hui:

"Se complaire à dire que les choses ne sont pas si mal, défigurer les faits, ne pas vouloir dire toute la vérité, même aux correspondants de guerre qui n'ont aucun espoir d'obtenir des nouvelles et de les transmettre à leurs agences, parce que la censure est trop rigoureuse, parce qu'elle retarde même parfois la publication des communiqués officiels, sont des choses qui sont peut-être aussi dangereuses pour la cause britannique que les raids nocturnes. La façon dont travaillent les censeurs anglais rappelle la conduite de la censure française avant la chute de la France".

Sympathies à la famille J.-S. Vallée

La section de la jeunesse de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion offre ses sincères sympathies à la famille J.-S. Vallée à l'occasion de la mort de M. Gérard Vallée.

Les membres de la section sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu, vendredi matin à 8 heures. Ralliement au numéro 6262, rue Saint-Denis.

Le rapport financier de la Société Radio-Canada

Ottawa, 26, (P.C.) — Le rapport financier de Radio-Canada, pour l'année qui a pris fin le 31 mars 1940, accuse un revenu de $3,752,061, et des dépenses de $3,498,071. Ce qui donne un surplus net de $253,990.

Les permis ont rapporté $2,906,605, les programmes commandités, $700,867, les retransmissions, $72,653, divers, $24,485, et, reçu pour la visite royale, $47,449.

Les dépenses se partagent ainsi: les programmes: $1,150,658; les postes: $685,308; le travail des ingénieurs: $610,482; l'administration: $162,939; commercial: $118,119; la presse et l'information: $63,539; l'intérêt sur les prêts: $23,837; dépréciation: $316,274.

Radio-Canada a présenté durant l'année 10,473 heures de programme, c'est-à-dire plus de 28 heures et demie par jour. En 1938-39, il y eut 18,810 émissions, plus de 7,020, et en moyenne 19 heures et quart par jour.

Birmingham, Southampton et Bristol ont été dévastés

(Suite de la page 1)

qui avaient été d'immenses édifices tordues comme si on les avait chauffées à blanc.

La fameuse galerie d'art de Birmingham, son Empire Music Hall ont été endommagés. A Bristol, l'université, quelques églises et la galerie d'art ont été directement touchées par des bombes. Des écoles et des cinémas sont devenus des amas informes de décombres. Il y a eu de nombreux incendies.

La Press Association déclare, cependant: "Bien que le raid contre Bristol ait été très dur, il ne peut se comparer, par les ravages qu'il a faits, à ce qui s'est passé à Coventry. Cette ville et ce port, dont les Allemands parlent maintenant en employant le passé, ont encore un bel avenir".

Six pompiers ont été tués à Southampton qui a été arrosés de milliers de bombes incendiaires. Deux des nombreux cinémas qui y ont été atteints ont brûlé. Il semble que dans ce centre les Allemands ont dirigé leurs efforts sur certains quartiers qu'ils ont transformés en ruines, comme ils ont fait d'une partie de Rotterdam, le printemps dernier.

* * *

Londres, 26. (P.C.) — Usant de la même technique que celle qu'ils ont utilisée avec un effroyable succès contre Coventry et trois autres centres vitaux de l'industrie anglaise, centres que l'on identifie maintenant d'une façon officielle, comme étant Birmingham, Bristol et Southampton, les raiders allemands ont choisi, aujourd'hui, une ville de l'ouest de l'Angleterre comme objectif d'un assaut particulièrement violent. Ils y sont retournés, ce soir, pour poursuivre leur oeuvre de destruction. On croit qu'il s'agit encore de Bristol. Les avions ennemis arrivent au-dessus de cette place au rythme de un à la minute et la ronde infernale ne se brise jamais. Le début de l'attaque fut formidable. Elle perdit ensuite un peu de sa vigueur. Le bombardement est surtout dirigé contre une partie déterminée de la ville.

A Londres, ce soir, on a officiellement déclaré que depuis le raid sur Coventry, lequel fit plus de 250 morts et au moins 600 blessés, Birmingham, Bristol et Southampton ont aussi été furieusement pilonnés. Bristol fut la cible préférée des aviateurs nazis et fascistes pendant la nuit de dimanche.

A Londres même, ce soir, il y a eu l'alerte habituelle. La première vague des agresseurs fut repoussés. Plus tard un seul appareil ennemi, faisant du vol plané, glissa au-dessus de la capitale et plusieurs maisons s'écrasèrent sous une salve de cinq bombes explosives de lourd calibre qu'accompagnait une pluie de bombes incendiaires. Le signal que tout danger était passé a été donné à Londres, avant 11 heures.

Il y a d'autres raiders au-dessus de villes de l'est, des Midlands et du sud-ouest.

Durant la journée, Londres n'a eu qu'une brève alerte cet après-midi. Quatre avions ennemis ont été descendus. Les Anglais n'en ont perdu aucun.

Dommages énormes à Bristol

Bristol, 26. (P.C.) — La censure anglaise permet, ce soir, que l'on révèle au monde une partie de l'étendue des dommages que le raid auquel l'aviation allemande a soumis Bristol dans la nuit de dimanche, a fait à ce port important. Des rues entières sont remplies de débris de toutes sortes et barrées par des masses de briques et de pierres. Des magasins et des maisons de rapport sont en ruines. Des édifices, hauts de plusieurs étages, sont remplacés par des cratères immenses. On voit aussi la carcasse d'acier de ce qui était une grande bâtisse. Elle est toute tordue comme si elle avait été chauffée à blanc.

Vraisemblablement, les Allemands ont concentré leurs bombardements sur certains quartiers et les ont réduits en cendres.

Moscou et Londres à la rescousse de la Bulgarie

(Suite de la page 1)

journal a dit: "La déclaration de lord Halifax est très bien accueillie par nous, mais il aurait dû promettre en même temps de corriger certaines injustices légalisées par les derniers traités de paix".

On attache, d'autre part, beaucoup d'importance, ici, au fait que M. A. A. Sobolev, président de la délégation russe à la commission du Danube, et M. Alexandre Lavrischev, ministre soviétique à Sofia, ont eu, aujourd'hui, de longs entretiens avec le ministre bulgare aux affaires étrangères, M. Ivan Popov. Sobolev a aussi été reçu par le roi Boris et par son premier ministre. Il est le secrétaire de M. Molotov, président du conseil des commissaires du peuple.

On indique enfin que la Russie et l'Allemagne vont se livrer une lutte diplomatique serrée pour obtenir le contrôle du bas Danube.

Le vicomte Rothermere décédé aux Bermudes

(Suite de la page 1)

dé aux Bermudes aujourd'hui, a causé de vifs regrets à Québec où le grand propriétaire de journaux anglais était bien connu. Lord Rothermere était président de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills et il venait chaque année à Québec pour présider la réunion annuelle des actionnaires de l'Anglo-Canadian, qui possède une grande usine de papier à Limoilou.

Les troupes fraiches que Mussolini envoie en Albanie sont elles aussi taillées en pièces

(Suite de la page 1)

"L'aviation ennemie a fait preuve d'un regain d'activité au front et elle a bombardé une dizaine de villages en Epire ainsi que des objectifs n'ayant aucun intérêt au point de vue militaire sur les îles de Corfou et de Céphalone."

* * *

Athènes, 26. (P.A.) — Les Grecs ont annoncé, aujourd'hui, que leurs fantassins avaient dispersé "un régiment de choix, composé exclusivement de Romains", que Mussolini avait lui-même envoyé comme renfort à ses troupes d'Albanie, avec l'espoir qu'elles pourraient arrêter l'avance des Grecs dans le centre du front. Athènes dit que rien ne peut arrêter ses hommes qui continuent de s'enfoncer dans le territoire ennemi.

Au nord, les Grecs, ayant dépassé hier la ville de Progradetz, située à 30 milles à l'intérieur de l'Albanie, ne cessent de donner aux fascistes de redoutables coups de boutoir. Au sud, ils attaquent furieusement les Italiens qui défendent toujours Argyro-Castro pour se conserver une voie de retraite vers la mer.

(Dans les milieux militaires dignes de foi de Londres, on a assuré, cet après-midi, que des unités grecs avaient dépassé Philiates, sur la côte, près de la frontière, et que d'autres troupes d'Athènes, débarquées de navires, avaient coupé les lignes de communications de l'ennemi avec son arrière. Les Grecs eux-mêmes ont déjà dit qu'ils avaient pris Konispolis, au nord de Philiates.)

Plusieurs nouvelles que l'on reçoit à Salonique, de divers secteurs du front, indiquent que tous les régiments et les divisions de Mussolini cherchent à se tourner, dans leur fuite, du côté de l'Adriatique. Ils n'ont que deux routes pour atteindre cette mer. L'une d'elles passe au nord d'Argyro-Castro, l'autre traverse la frontière yougoslave avant d'atteindre le rivage. Ces deux routes sont constamment bombardées et mitraillées par les avions grecs et anglais.

* * *

Avec l'armée grecque, 26. (P.A.) — Dans une tentative désespérée qu'ils ont faite pour arrêter l'avance des Grecs, les aviateurs italiens ont furieusement attaqué, aujourd'hui, les villages et les lignes de communications, dans le secteur sud du front. Il y a eu des victimes parmi les populations civiles.

Dans tous les villages repris aux Italiens par les Grecs on trouve d'énormes quantités de matériel de guerre ainsi que de nombreuses bicyclettes. Les morts italiens sont aussi partout enterrés sous de longues rangées de croix de bois.

Situation favorable aux Anglais au Proche-Orient

(Suite de la page 1)

une tentative d'invasion pour s'intéresser à l'Afrique. Mais le temps a passé et voici ce qu'est devenue la position de Londres:

1—La pression que l'ennemi exerçait sur la Grande-Bretagne ayant diminué, celle-ci a pu expédier d'innombrables convois de troupes et de matériel dans le Proche-Orient, y créant de toutes pièces une puissante machine de guerre.

2—De solides fortifications ont été érigées dans le désert égyptien. Elles constituent une ligne que l'armée du maréchal Graziani n'ose pas attaquer.

3—La flotte anglaise s'est montrée la maîtresse indiscutable de la Méditerranée infligeant à diverses reprises des revers cuisants à la flotte italienne; l'aviation fasciste a bien attaqué la région de Suez et d'Alexandrie mais sans grand succès.

4—L'attaque de l'Italie contre la Grèce a donné l'île de Crète à la Grande-Bretagne; elle lui a donné aussi une alliée précieuse la Grèce et des bases aériennes qui lui permettent maintenant d'attaquer le sud de l'Italie.

Les avions militaires doivent avoir priorité

(Suite de la page 1)

rencontrer les exigences de l'ordre militaire.

* * *

Santa Monica, Cal., 26 (P.A.) — M. Donald W. Douglas, président de la compagnie Douglas Aircraft, a déclaré aujourd'hui que les projets commerciaux commencés précédemment n'avaient pu retarder en aucune façon les contrats pour la construction des avions militaires pour le

Bénédiction d'une école ménagère à Sherbrooke

Mgr O.-Z. Letendre officiait—Nombreux invités d'honneur

Sherbrooke, 26 (Du correspondant du **Canada**) — Plusieurs personnages du monde religieux et civil ont adressé la parole dimanche, lors de la bénédiction de l'école ménagère pratique installée dans la propriété Hume, rue Melbourne.

Mgr O.-Z. Letendre a présidé à la cérémonie, entouré de plusieurs invités officiels et de représentants des deux gouvernements. L'école ménagère pratique ne remplace pas l'école ménagère de la Fédération, elle est fréquentée par des jeunes filles qui ne travaillent pas et qui viennent y prendre des leçons d'art ménager ainsi que la couture, tandis que l'autre école est fréquentée par des jeunes filles qui travaillent le jour et qui prennent des cours le soir dans le but de se perfectionner.

A la cérémonie d'hier après-midi, plusieurs orateurs ont souligné que la nouvelle école répond à un besoin pressant et c'est à la population de Sherbrooke que revient l'honneur d'avoir établi l'une des premières de ces écoles subventionnées par le plan fédéral-provincial d'aide à la jeunesse féminine.

Mgr Letendre était entouré du maire J. Labrecque et de Mme Labrecque, de l'hon. J. Nicol et de Mme Nicol, de l'hon. sénateur C. B. Howard et de Mme Howard, de M. Maurice Gingues, député du comté à Ottawa, et de Mme Gingues, de l'hon. J.-S. Bourque, député du comté à Québec, et de Mme Bourque, de Mme L. Codère, présidente de la Fédération, qui présenta les orateurs, de Mme Maurice Cormier, de Montréal, surveillante pour le fédéral dans la province, de Mlle M.-A. Bois, de Québec, surveillante de l'initiation au travail qualifié féminin.

CHANGEMENTS A L'HORAIRE DES TRAINS EN DECEMBRE

Monsieur O.-A. Trudeau, agent de district du Canadien National, annonce des changements à l'horaire des trains à partir du 1er décembre. Toutes les heures mentionnées ci-dessous sont d'après l'heure solaire.

Dorénavant, le train à destination de Lac Rémi qui quitte la gare du Tunnel, tous les dimanches matins à 8 h. 30, partira à 8 h. du matin. Ce train circulera à Noël et au Jour de l'An. Les trains qui quittent la gare du Tunnel le vendredi à 5 h. 10 p.m. et le samedi à 12 h. 40 p.m. circuleront aussi le mardi qui précédera Noël et le Jour de l'An. Les trains du dimanche qui retournent des Laurentides arriveront à Montréal à 8 h. et à 9 h. 15 du soir, le et après le 1er décembre. Ces trains circuleront aussi à Noël et au Jour de l'An. — "Comme par les années passées", dit M. Trudeau, "le Canadien National fera circuler des trains de neige pour répondre à la demande des nombreux skieurs qui se rendent dans les champs de ski des Laurentides. Des wagons-buffets seront attelés à ces trains pour la commodité des skieurs en route et aux champs de ski".

Un train quittera la gare Moreau, à destination de Rawdon, tous les vendredis à 5 h. 45 du soir, du 20 décembre au 4 avril. Ce train circulera aussi les 24 et 31 décembre, au lieu du train de 2 h. 40 de l'après-midi. Les trains du dimanche entre ces deux endroits circuleront aussi à Noël, au Jour de l'An et à l'Epiphanie. Ces trains quittent Montréal à 8 h. 30 du matin et Rawdon à 6 h. 35 du soir.

De son côté M. J.-E. LeBlanc, agent du service des voyageurs pour la région de Québec annonce que pour répondre à la demande des nombreux skieurs qui se rendront dans les champs de neige du comté de Charlevoix un train quittera La Malbaie, tous les dimanches soirs, à 6 h., du 22 décembre au 20 avril. Il arrivera à Montréal à 6 h. 30 le lundi matin.

Un train quittera Montréal, tous les jours exeepté le dimanche, à 12 h. 40, à partir du 1er décembre et remplacera le train actuellement en service. Le train qui quitte Montréal, tous les jours excepté le dimanche, à destination de Portland mettra 45 minutes de moins à parcourir la distance.

Dîner-causerie de la section Duvernay

La section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste inaugurera le 5 décembre prochain sa saison de dîners-causeries qui lui ont valu dans le passé une réputation de bon aloi. Ce sera l'occasion toute indiquée de se retremper dans une atmosphère amicale et d'entendre un conférencier d'une grande réputation.

Cette réunion aura lieu au Cercle Universitaire à 6 h 30. Ceux qui veulent à assister n'ont qu'à retenir leur place en téléphonant au secrétariat général de la Société, PL. 1131. Nous comptons que tous nos amis se feront un devoir d'être des nôtres le 5 décembre prochain. Nous annoncerons dans quelques jours le nom du conférencier et le sujet dont il entretiendra ses auditeurs à l'issue du dîner.

Les secrets de la vente aux consommateurs

Un film d'intérêt était présenté hier au déjeuner du Progress Club

Le déjeuner hebdomadaire du Progress Club de Montréal avait lieu hier midi au "Oak Room" de l'hôtel Windsor. A l'issue du déjeuner, M. Archie Jarvis, de la Thomas A. Edison Company of Canada, Limited, a présenté une pellicule cinématographique des plus intéressantes sur l'art de la vente au consommateur. Cette bande est intitulée "How to make your sales story sell", et elle provient des studios de l'Associated Screen News.

D'après le film présenté hier au déjeuner du Progress Club, tout vendeur doit attacher beaucoup d'importance au rôle des yeux, qu'il s'agisse d'articles visibles ou d'indivisibles. Il y a profit à faire une démonstration du produit offert en présence de l'acheteur possible. A défaut de pouvoir présenter tout l'article, le vendeur en offrira une partie.

Il faut exciter la curiosité du client éventuel. Un client "trop occupé" n'est plus occupé quand on pique sa curiosité et qu'on l'intéresse.

Il faut aussi permettre au consommateur de faire l'essai de la marchandise en vente. Dramatiser cet essai aide à la vente. Le vendeur use de tact en invitant le client à éprouver le produit présenté. Le vendeur doit procéder de façon à permettre le plus possible au client de constater par lui-même les avantages et les particularités du produit. Il est également bon de tirer profit du milieu même du client.

Jeanne Lajoie devient la patronne de la section Ste-Philomène

La section Sainte-Philomène de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de choisir comme patronne Jeanne Lajoie.

Cette héroïne de Pembroke, qui a donné sa vie pour la cause de l'enseignement français en Ontario, repose au cimetière de la Côte-des-Neiges, dans une fosse permanente, grâce à la bienveillance et à la générosité de monsieur J.-A. Perrault, gérant du cimetière et des Patriotes de Rosemont.

La Société Saint-Jean-Baptiste et l'Alliance Catholique des professeurs ont célébré avec grande émotion, en septembre dernier le dixième anniversaire de sa mort. C'est pour honorer cette héroïne contemporaine, que la section de la paroisse Ste-Philomène l'a choisie comme sa patronne.

M. François Fortier était déjà en vue à Québec

Québec, 26. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — M. François Fortier a été nommé agent général du trafic-voyageurs du chemin de fer Canadien Pacifique à Québec. Il succède à M. Charles-A. Langevin, qui a occupé ce poste avec honneur pendant de nombreuses années.

M. Fortier est le fils du Dr Massue Fortier, greffier des comités de l'Assemblée législative de Québec, et de Mme Fortier (née Dupuis). Il est le petit-fils de feu le Dr Tancrède Fortier, de Ste-Marie de Beauce, et de feu J.-O. Dupuis, un des fondateurs de la maison Dupuis Frères, de Montréal.

Né à Québec en 1909, M. François Fortier est entré au service du C.P.R. en 1925 comme sténographe, au bureau de la compagnie dans le port de Québec. Il a occupé les mêmes fonctions à St-Jean N.B., dans les hivers de 1926 et 1927. Il a ensuite été secrétaire de M. C.-A. Langevin, chef de bureau et enfin agent du trafic-voyageurs dans la cité de Québec.

Le nouvel agent général des services ferroviaires et maritimes du C.P.R. à Québec a été très actif dans les cercles des jeunes hommes d'affaires. Il fut un des fondateurs et le premier président de la chambre de commerce des jeunes en notre ville.

Dernières nouvelles sur les mines et les huiles

South American Gold

La South American Gold and Platinum Co. rapporte que pour les neuf mois terminés le 30 septembre, les filiales de la compagnie ont produit 43,675 onces d'or et 17,825 onces de platine. Pour les neuf mois le revenu net consolidé de la compagnie, après avoir pourvu à toutes les déductions et aux allocations pour les impôts des Etats-Unis et de la Colombie, tel qu'indiqué par les revenus des ventes de métaux, a atteint 276,226 équivalent à environ 15.7 cents par action.

Valeur moindre de la production de beurre en 1939

Ottawa, 26. (P.C.) — La production canadienne de beurre de crêmerie en 1939 a été de 267,612,546 livres d'une valeur de $61,748,390 contre 265,275,000 livres d'une valeur de $66,534,568 en 1938.

M. John-J. Lyons est décédé hier

M. John J. Lyons, président de la Capital Trust Corporation Ltd est décédé hier à sa demeure de Toronto, à l'âge de 79 ans. Il était malade depuis quelque temps.

Dividendes déclarés

Inter-City Baking Co., Ltd, 1 1-2 pour cent, dernier dividende de l'année prenant fin le 31 janvier, payable le 10 décembre aux actionnaires inscrits le 2 décembre.

Amalgamated Electric Corp., 25 cts par action, payable le 26 décembre aux actionnaires inscrits le 10 décembre.

B. Greening Wires Co., 15 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 16 décembre.

Canada Cycle and Motor Co., 30 cts plus un boni de 20 cents par action, tous deux payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 10 décembre et $1.25 par action privilégiée, payable le 26 décembre aux actionnaires enregistrés le 10 décembre.

Supersilk Hosiery Mills, Ltd, $2.50 par action privilégiée, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 13 décembre.

Russell Industries, 20 cents par action ordinaire et $1.75 par action privilégiée, tous deux payables le 26 décembre aux actionnaires inscrits le 10 décembre.

David et Frère, 25 cents par action "A" payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 16 décembre.

Production-record d'acier au pays

Ottawa, 26. (P.C.) — Travaillant au taux de 92½ pour cent de leur capacité, les aciéries canadiennes ont eu une production record de 185,091 tonnes de lingots et de coulages en octobre contre 164,515 tonnes le mois précédent et 140,800 tonnes le même mois de 1939.

La production de fonte en gueuse a été de 109,385 tonnes durant ce mois contre 105,020 tonnes en septembre et 85,755 tonnes il y a un an.

Les obligations sont irrégulières

Les valeurs-vedettes ont faibli, hier, au marché local des obligations.

Abitibi, Consolidated et Brown ont perdu 1-4 de point chacune et Montreal Tramways, 1-2 point, C. P. R. 1-4 de point, International Hydro 1-2 point et Bowakers 1-4 de point, Montreal Power a avancé, par contre.

Les valeurs du premier emprunt de guerre ont avancé d'environ 1-8 de pt.

A New-York

New-York, 26. (P.C.) — Les fonds d'Etat du gouvernement américain et les valeurs haut cotées des sociétés ont avancé à de nouveaux sommets, aujourd'hui. Les autres titres ont été irréguliers.

Rendement des valeurs

Par FORGET & FORGET, 49-51 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

	Taux	Prix.	Ren.
Asbestos "nou."+60	.60	15½	774
Assoc. Brew	1.25	15¾	778
Bell Telephone	8.00	155½	515
B. A. Oil	1.00	18½	553
B. C. Power "A"	2.00	26	769
Build. Prod. A +10	.70	15½	512
Can. Malting	2.00	37	540
Can. North Power	.90	9½	947
Can. Bronze	1.20	29	365
Can. Vinegars	.40	6½	615
Can. Cottons	4.00	98	408
Dom. Bridge	1.20	28	427
Dom. Glass	5.00	126½	395
Dom. Textile	5.00	85½	596
Ford of Canada	1.00	17	585
Crown Cork	2.00	27½	727
Imperial Oil	.50	10	500
Royalite	1.00	22½	445
Imp. Tobacco +22½	.40	13⅝	471
Inter. Nickel	2.00	37	546
Inter. Pete	1.00	14⅝	674
Lang. John A	.70	11	636
Mont. Power	1.50	29¼	518
Mont. Tramways	6.00	48	1261
Nat. Breweries	2.00	29	689
Niagara Wire	2.00	26	769
Ogilvie	1.00	24	422
Ottawa Power	1.00	12	833
Page Hersey	4.25	108	393
Penmans	3.00	53⅝	562
Quebec Power	1.00	15¼	662
Shawinigan	.50	17⅝	502
Sou. Can. Power	.80	10¼	786
St. Lawrence F.+50	1.00	21	714
Steel of Can. +2.00	1.75	72	520
Walker Gooderham	4.00	43⅝	915
Wilsils	1.00	18	556
Nat. Steel Car.	2.00	42¼	476
Beld. Cort.	4.00	90	446
Can. Gen. Electric	6.00	220	273
C.I.L. "B"	7.00	216	324
Dist. Seagram	2.00	27¼	736
BANQUES :			
Montréal	8.00	189	424
Nouvelle Ecosse	12.00	281	423
Can. Nationale	8.00	146	546
Royale	8.00	163	446
Commerce	8.00	156	512
Dominion	10.00	185	541
AOTIONS de PRIORITE:			
Calgary Power	6.00	95	620
Assoc. Brew	7.00	107	654
Can. North Power	7.00	98	724
Can. Celanese +1.16	7.00	125	560
Can. Cottons	6.00	115	522
Dist. Seagrams	5.00	95	526
Dominion Coal	1.50	21	714
Dom. Glass	7.00	145	482
Dom. Textile	7.00	142	493
Goodyear	2.50	55	475
Howard Smith	6.00	100	600
Ont. Power 7%	6.00	90	778
Jamaica Pub. S.	7.00	128	547
Lake of the Woods	7.00	110¼	635
McColl Frontenac	6.00	97	618
Nat. Breweries	1.75	40	438
Nat. Breweries	1.75	40	438
Ogilvie	7.00	148	473
Penmans	6.00	120	500
Power Corp.	6.00	95	631
Saquenay Power	5.50	106	476
Sou. Can. Power	6.00	102½	585
Steel of Canada	1.75	76	239
Tuckett	7.00	146	479
Melchers Pr.	.60	5½	1188
West Kootenay	7.00	130	586
Walker Gooderham	1.00	19	522
West. Groc.	7.00	110	636
Sher. Williams	7.00	115	608
MINES :			
C. Smelters	2.25	43¼	458
Bulolo	3.00	14½	2068
Dome	2.00	25	800
Hollinger +45	.65	13¼	822
Hudson Bay M	1.75	27¼	734
Lake Shore	2.00	20½	988
Macassa Mines	.32	395	918
*McIntyre	2.00	49	458
Noranda	4.00	58	690
Pioneer B. C.	.40	225	1778
Siscoe	.10	50	2000
Teck-Hughes +05	.40	335	1242
*Wright Harg.	.77	710	1038
Pickle Crow	.40	300	1333
Sylvanite +05	.20	280	893
Int. Minings	.50	500	1000
Bralorne	1.20	1050	1142

*.—Payable en monnaie américaine.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	20 Or	10 Métal	15 Pétr. Ouest
Ferm. hier	102.40	107.47	70.80	22.54
Ch'ge net	+.25	+.29	—.08	—.10
Ferm. ant.	102.50	107.76	70.88	22.64
Il y a 1 sem.	104.96	108.53	71.86	23.15
Il y a 1 mois	101.54	100.61	68.86	21.43
Il y a 1 an	123.15	117.20	86.89	30.03
Haut 1940	128.84	123.80	88.97	33 31
Bas 1940	86.00	77.34	56.81	18.44
Haut 1939	129.85	128.95	104.12	45.00
Bas 1939	97.75	100.35	79.59	21.07

Prix des denrées

Par ABBOTT, PROCTOR & Paine, 301, Notre-Dame ouest.

	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc.
OPTIONS				
Caoutchouc :				
Déc.	2067	2047	2047	2078
Mars	2035	2018	2020	2048
Mai	....	....	2020A	2025
Cocoa :				
Déc.	475	471	474B	475
Mars	485	480	485	491
Mai	491	489	489B	503
Coton :				
Mars	1018	1013	1016	1013
Mai	1009	1005	1006	1006
Oct.	948	940	941	950
Cuir :				
Déc.	1277	1254	1254	1270
Mars	1255	1224	1224	1254
Juin	1245	1209	1209	1238
Cuivre :				
Déc.	1096	1092	1092	1102-11
Mars	1092	1090	1091	1101
Mai	1095	1089	1089	1095-1105
Soies :				
Déc.	250½	249½	249½B	251B
Jan.	251½	251½	250½B	252-½
Fév.	....	....	251-53	253B
Sucre :				
Déc.	73½	73½	73½	73-½
Mars	77½	77	77	73
Mai	81	80	80½	80

Produits alimentaires

Henderson, King & Charland Ltée, membres du Can. Commodity Exch., 485, rue McGill, Montréal.

BEURRE

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Au comptant :				
Q No 1 Rég	30¾	31	....	....
Q No 1 frais	30¾	30⅞	....	....
Ventes :				
Bourse des denrées				
Q 100 No 1 f	....	30¾	....	....
Q 125 No 2 38	....	30⅛	....	....
A terme :				
Novembre	30¾	31	....	....
Décembre	30⅞	31⅛	....	....
Janvier	30¼	31½	....	....
Ventes :				
1 décembre	....	31	....	....
1 janvier	....	31¼	....	....
OEUFS				
Au comptant :				
"A" gros	40	41	....	....
"A" moyens	36	37	....	....
"A" poulette	35	36	....	....
"B" gros	31	32	....	....
"C"	24	25	....	....

Vouloir mettre vos économies en sécurité, c'est vouloir du même fait la sécurité du pays.

COMMERCE et FINANCE

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par JONES, HEWARD & CO. 249 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	1940 haut	1940 bas
225	Asbestos	15½	....	....	....	26½	14½
200	Am Brew	15⅝	15⅝	15⅝	15½	19½	12⅝
100	Bathurst A	12⅝	....	....	....	15⅝	6½
45	Bell Telephone	159	159½	158½	158½	169	150
55	Brazilian	4⅝	....	....	....	10⅝	3⅝
135	B C Power A	26	....	....	....	30	23
100	Can Steamship	4½	....	....	....	8½	2⅝
	Do priv	17¼	....	....	....	21⅝	9¼
25	Can Bronze	28	....	....	....	45	29
295	Can Car	8⅝	8⅝	8½	8½	16⅝	6
85	Do priv	22	....	....	....	68½	12⅝
25	Can Celanese	20½	....	....	....	27½	20
541	Can Pac Ry	5⅝	5⅝	5¼	5¼	8¼	4
355	Con Smelting	42⅝	42¾	42⅝	42¾	48⅝	39
130	Dist Seagrams	27½	....	....	....	27½	19⅝
30	Dom Steel & Coal B	9⅝	....	....	....	15¾	6⅝
20	Dom Textiel	86	86	85½	85½	90½	70
25	Dryden	6	....	....	....	11¾	4
55	Gatineau	11	....	....	....	16½	10
	Gypseum	2⅝	....	....	....	5	2⅝
50	Hudson Bay	27¾	....	....	....	34	19½
25	Howard Smith	16¾	....	....	....	22½	11½
100	Imp Oil	10	10⅛	10	10	13¾	8¼
367	Imp Tobacco	14	14	13⅝	13⅝	16½	12
250	Int Nickel	37½	37½	37	37	46⅝	27½
75	Int Pete	16⅝	....	....	....	21	12½
443	Mont Power	29¾	....	....	....	31⅝	25
40	Nat Breweries	29	....	....	....	38	25
247	Noranda	56⅛	56¼	56	56	71½	43¼
200	Ogilvie	24	....	....	....	33½	20
25	Power Corp	6¾	....	....	....	11¾	6
65	Rolland Paper	12	....	....	....	19¾	12
185	St Law Corp	18½	18⅝	18¼	18¼	21	10⅝
20	St Law Paper priv	41⅝	....	....	....	52½	20
450	Shawinigan	18	18	17¾	17¾	24¼	16
25	So Can Power	10⅝	10⅝	10¼	10¼	15	9¼
15	Steel of Canada	10⅝	10⅝	10¼	10¼	15	9¼
15	Steel of Canada	72	....	....	....	86½	62
100	Wabasso	23¼	....	....	....	37	22

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 61 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Ventes	Titres	Ouv	Haut	Bas	Clot.	—Année— haut	bas
15	Alum Ltd	113½	....	....	....	145	80
65	Do 6's priv	125	....	....	....	125	113½
100	Bathurst P P B	2¾	....	....	....	5	.75
10	Beauharnois nv	9½	....	....	....	....	....
75	Brew & Dis	5	....	....	....	5¼	4
80	Brit Am Oil	18½	....	....	....	22¾	15
100	Can & Dom Sug	29	29	28½	28½	34	24
7	Can Nr Pr priv	98	....	....	....	110	95
45	Can Brew priv	23½	....	....	....	27	22
50	Can Indust priv	168	....	....	....	173	163
4	Can Westing Co	39	....	....	....	52½	41
85	Cons Pap Corp	4¼	....	....	....	5½	3¾
50	Donnacona Pap A	5¾	....	....	....	10	3⅝
20	Do B	4¾	....	....	....	8¾	3
60	Eastern Dr priv	7½	....	....	....	12½	7
50	Ford M of Can A	17	....	....	....	22½	13¾
150	Mackenzie Air S	1.00	....	....	....	1.05	1.00
7833	Melch Dist priv	5	5½	5	5½	6¼	3½
25	Mitchell & Co	9½	9¾	9½	9¾	15½	5¾
835	Prov Transp Co	7	....	....	....	7¾	4

BOURSE DE NEW-YORK

201, ouest, rue Notre-Dame, Montréal ABBOTT, PROCTOR & PAINE, Cours fournis par

Stock et div Taux en $	Haut	Bas	Clot.	C'ge net
Air Reduct †1.09	40¾	40¼	40⅜	— ⅛
Allied Chem'l 9	169	168	169	+ ⅝
Allis-Chalm †⅝	35⅞	35⅝	36	+ ⅛
Am Can 4	90½	90	90	+1
Am Car & F	29⅝	29	29⅝	+ ⅛
Am Loco	16	16	16	....
Do priv †3	80	79	80	—1⅛
Am Metals †1¼	18⅜	18½	18⅜	— ⅛
Am Pow & Lt	2⅝	2⅝	2⅝	....
Do 5 pv †2.81	41	40⅝	41	....
Am Radiator	8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Am Rolling M	16⅜	15⅝	15⅝	....
Am Smelt †1½	44⅝	44	44⅝	— ⅛
Am St Fdy †⅝	29	28½	29	+ ⅝
Am Sugar	14⅝	14	14	— ⅛
Am T & T 9	166¾	166¼	166¾	....
Am Tobacco 5	69½	68⅝	68⅝	—1⅛
Do B 6	70⅝	70¼	70½	— ⅛
Am Water W	7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Am Woolen	9⅛	9	9	— ⅛
Do priv †3	55	54	54	— ⅛
Anaconda †⅝	27⅜	27	27¼	— ⅛
Armour Ill	5	5	5	....
Armstrong Cr 2	32	31	32	+1
Atchison S F	18⅝	18¼	18½	— ⅛
Aviation Corp	5⅛	5	5	— ⅛
Baldwin CT	16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
Balt & Ohio	4	4	4	....
Bend Avia †1⅝	22⅝	22⅝	22⅞	— ⅛
Bethleh St †3½	87⅜	86⅝	86⅝	— ⅛
Boeing Air	19⅛	18⅝	18⅝	....
Bohn Alum †1	30½	30⅜	30½	— ⅛
Borden's †.90	19⅜	19⅛	19⅝	....
Borg Warn †1½	21⅝	21	21	— ⅛
Briggs Mfg †1	24½	24¼	24½	....
Budd Mfg Co	5⅝	5⅝	5⅝	....
Burr Ad †.36	7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Canada Dry	13⅝	13⅝	13⅝	....
Can Pacific	3⅞	3⅞	3⅞	+ ⅛
Case J I	62	61½	61½	+ ⅛
Caterp Tr 2	48⅝	48¼	48¼	+ ⅛
Celan Corp †1	28⅝	28¼	28⅝	+ ⅛
Ches & Oh 2½	42⅝	41⅞	42⅛	+ ⅛
Chrysler †3½	79	77	77⅜	—1⅝
Colg Palm ½	11⅝	11½	11⅝	— ⅛
Col G & El †.26	5	4⅞	4⅞	— ⅛
Com Solvents	10⅛	10⅛	10⅛	....
Com & South	1	15-16	15-16	—1-16
Cong Nairn 1	18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Con Ed's N Y 2	23⅜	23⅛	23⅜	— ⅛
Cons Oil .86	6⅛	6	6⅛	....
Cont Can †1¼	37½	37	37	— ⅛
Cont Motors	3⅝	3⅝	3⅝	....
Cont Oil †⅝	20⅝	19⅞	20⅛	+ ⅛
Corn Pr Ref 3	42⅜	42½	42½	....
Crane Co	20	19⅞	20	....
Crown Zell †1¼	16¼	16	16	— ⅛
Crucible Steel	42⅝	42¼	42¼	— ⅛
Curtiss Wr	9⅛	9⅛	9⅛	....
Deere & Co N	21½	21⅛	21⅜	— ⅛
Del & Hudson	13	12⅝	13	+ ⅛
Dist Seagr 2	19½	19⅜	19⅜	....
Dougl Air †3	82	81	81	— ⅞
Du Pont N †2½	156½	155	156	— ⅝
Eastm Kod 6	141⅝	140½	141	—1
Elect Au L †1½	35⅝	35¼	35⅝	—1⅛
Elect Boat †.40	15	14⅝	15	+ ⅜
Elect Pow & Lt	4¼	4⅛	4¼	....
Do 7 priv	33½	32½	32½	—1½
Firest T R †¾	17⅛	17¼	17⅜	+ ⅛
Freep't Sulp †1	37	36⅞	36⅞	+ ⅛
Gen Am Tr †1¼	54	53¾	54	+ ⅜
Gen Elect †.76	33⅜	33	33¼	....
Gen Food 2	35	34⅝	34⅝	— ⅜
Gen Mot †2¾	50½	49⅜	49⅞	— ⅜
Gl'dden †.36	15	15	15	— ⅛
Goodrich	14⅞	14⅞	14⅞	....
Goodyear †1	18⅞	18⅝	18⅝	+ ⅛
Grt Nr Ry pv	29⅝	29¼	29½	+ ⅛
Grt West Sug 2	21¼	21¼	21⅜	— ⅛
Greyhn N 1	11	10⅝	11	....
Hlr Walk A4	31½	31	31½	+ ⅛
Homestake 4½	50¾	50½	50½	....
Houston Oil	4¼	4¼	4¼	....
Howe Sound 3	36	36	36	....
Hud Bay 1.75	19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Ill Cent Ry	8	7⅝	7⅝	— ⅛
Inland St †3	88⅜	86⅞	86⅞	—2⅝
Inspiration	13¼	12⅞	13¼	+ ⅛
Interlake Iron	10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Int Bus M †6	157	157	157	....
Int Harv 1.60	55	54½	55	....
Int Nickel 2	26⅝	26⅛	26¼	— ⅛
Int Pap & P Nv	17⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Do priv †2½	70⅝	68	68	—1⅝
Johns Man †⅜	62	61	62	+1⅛
Kennecott †1⅝	35⅞	35⅛	35⅝	+ ⅛
Kresge S S †1.20	25⅞	25⅜	25⅞	+ ⅛
Krog Gr & B 2	29	28⅝	28½	— ⅛
L-O-F Gl †1¼	47⅛	46⅝	47	+ ⅛
Ligg & My B †4	96⅜	95½	95½	—1¼
Lockheed	31½	30⅝	30⅝	— ⅛
Loews Inc 2	30	28⅞	29⅝	+ ⅛
Loft	21	20⅝	20⅞	— ⅛
Louis & Nash †4	63	63	63	—2
Mack Trucks †½	28	28	28	— ⅛
Macy Co 2	28	27½	28	+ ⅛
G L Martin †1.	32¼	32⅜	32¾	— ⅛
May Dept Str 3.	51	50¼	51	— ⅛
McIntyre Porc 3.	34	33⅝	33⅝	— ⅛
McKeespt T P	8	7⅞	8	— ⅛
Mead Corp	9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Miami Copper †.20	9⅜	9⅛	9⅜	....
Mosanto Che 2.	81	80½	81	+2
Montg W †2¼	38⅝	38	38	— ⅛
Murray Corp	8	8	8	+ ⅛
Nat Biscuit 1.60	18	17⅞

"Industriels", inchangés à N.-Y.—Caractère sélectif des achats

Potins et commentaires

Les stocks étaient encore irrégulièrement à la baisse hier à Wall Street et ils avaient aussi l'allure hésitante hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils cléturaient plutôt à la hausse hier sur le marché de Winnipeg, tandis qu'ils paraissaient encore hésitants sur les marchés de Buénos-Aires et de Chicago. Sur la Bourse de Londres, la tendance était plutôt ferme hier.

* * *

Les stocks reflétaient hier sur le marché anglais la persistance des succès remportés par les armées grecques contre les Fascistes, tout comme ils paraissaient se ressentir heureusement de l'hésitation de la Bulgarie à se ranger, pour de bon, du côté des Puissances de l'Axe. En face de ces développements favorables et du fait que la capitale de l'Empire Britannique a passé, avant hier, la seconde nuit la plus calme encore vue depuis le 7 septembre, il semble donc étonnant que Wall Street et nos marchés mobiliers aient tant hésité hier à se bien comporter. Faut-il attribuer cette hésitation à la rumeur qu'Hitler chercherait un "compromis de paix avec l'Angleterre"? C'est fort possible, quand l'on connait la grande naïveté des Américains et de nombre de Canadiens, il va sans dire. Que l'on se garde donc d'attacher de l'importance à de tels rapports d'autant plus fantaisistes que l'Hon. Churchill vient même de refuser tout armistice pour la fête de Noël. Ce qu'il importe de surveiller le plus attentivement, d'ici à quelque temps, ce sont les nouvelles d'une aide financière des E.-U. au gouvernement anglais, car, Londres semble attendre son salut de Washington, puisque sans la maitrise de l'air, la victoire sera difficile; mais heureusement que tout porte à croire que l'aide matérielle et financière de l'Amérique ne fera pas défaut à Londres, vu que l'hégémonie de la finance anglo-saxonne de par le monde est actuellement en jeu; d'où l'intérêt des Américains comme des Anglais d'assurer le triomphe de la cause britannique.

* * *

On lit, dans une récente brochure de Wood, Gundy & Co., que depuis le début des hostilités, le Canada a rapatrié pour environ $350,000,000 de valeurs, détenues en Angleterre, dont le produit est dépensé au pays en achat de munitions et de matériel de guerre pour le compte du gouvernement anglais. Comme Londres aurait aussi disposé du double de ce montant environ sur le marché américain, aux mêmes fins, il n'est donc pas étonnant que les valeurs, américaines et canadiennes, ne se soient pas comportées des plus fermement durant ces derniers temps.

* * *

Suivant le rapport de la firme L. G. Beaubien & Cie, Ltée, gérant du syndicat qui a offert hier en souscription au public une importante émission de $2,288,200 d'obligations de la cité de Québec, la demande pour ces nouvelles valeurs serait excellente, puisque "plus de 40 pour cent du total" a été souscrit durant le cours de la première journée de l'offre. Tout indique donc que cette nouvelle émission sera souscrite rapidement. Un tel succès est attribuable non seulement à l'excellence du crédit de la vieille cité de Champlain, mais aussi et particulièrement au fait que les valeurs offertes comportent des rendements de 3 à 4 1-4 p.c.; ce qui n'est pas à dédaigner par le temps qui court, particulièrement lorsque les garanties semblent apparemment fort bonnes, comme c'est le cas pour toute ville, capable de présenter un budget "bien équilibré".

Solide bilan de la Banque de Montréal

La série de publication des rapports bancaires est commencée pour de bon et comme ce sont des documents intéressants à consulter, puisqu'ils permettent de se rendre compte de la tenue des affaires au Canada au cours de l'année, c'est notre intention, cette année, comme par les années passées, d'attirer l'attention des lecteurs du **Canada**, en autant que faire se peut, sur les principales données, contenues dans les bilans de nos banques à charte, à mesure qu'ils seront rendus public.

Intéressante augmentation dans les prêts consentis aux affaires

C'est ainsi qu'une analyse de l'intéressant état financier que la Banque de Montréal a fait parvenir hier à ses actionnaires permet de constater que cette importante institution bancaire a accusé, au cours de l'exercice fiscal terminé le 31 octobre 1940, des améliorations notables dans ses prêts courants et son surplus reporté, tandis que son actif, ses recettes et ses dépôts se sont légèrement contractés tout en se maintenant encore à des niveaux fort élevés.

En effet, le total des prêts courants consentis par cette banque se sont chiffrés durant le cours du dernier exercice fiscal à $233,560,368, en regard de $220,548,911 l'année auparavant, soit donc une augmentation de plus de $13,000,000 et soit une preuve évidente que cet important établissement bancaire a contibué largement à la finance de nos industries agricoles, manufacturières, etc., au cours de l'année fiscale écoulée. Point n'est besoin d'insister sur le fait qu'à la suite de l'ampleur de l'effort actuel de guerre du pays que les besoins de nos industries et des affaires en général ont été plus grands. On peut en juger, non seulement par l'augmentation, ci-dessus mentionnée, au sujet des prêts courants, mais aussi par le fait que le total des engagements des clients, en vertu d'acceptations et lettres de crédit, s'est élevé à $11,677,303 contre seulement $7,914,256, seulement l'an dernier.

Il n'y a pas, toutefois, que le commerce et l'industrie qui ont eu recours aux bons offices de cette banque cette année, car son bilan révèle, de plus, un total de $35,313,063 de prêts, consentis à nos gouvernements provinciaux ainsi qu'à nos municipalités, soit presque le même montant qu'en 1939, alors que cet item figurait à $36,712,818.

Les profits ne représentent qu'un rendement de 4.5 pour cent sur le capital

Bien que nos banques à charte tirent leurs revenus de leurs placements, de leurs services et enfin des prêts courants consentis, nous tenons à faire remarquer au public que c'est le dernier item qui constitue "leur principale source de revenus". Comme il y a accroissement intéressant dans les prêts, consentis par la Banque de Montréal cette année, ses profits auraient dû normalement le refléter. Malheureusement, à cause d'impôts plus élevés, tel n'est pas le cas, puisqu'ils se sont chiffrés à $3,435,941, en regard de $3,462,446 en 1939 et de seulement $3,408,329 en 1937, alors que les affaires étaient, cependant, fort prospères au pays. Sans l'augmentation notable, enregistrée dans les taxes fédérales et provinciales — $1,927,824, cette année, contre $1,198,413 en 1939, soit donc une hausse de $729,411 — ses profits pour l'année fiscale qui vient de se terminer se seraient, donc, comparés favorablement avec ceux de l'année précédente. Comme l'augmentation de près de trois-quarts de millions de dollars dans le paiement des impôts cette année démontre que cette banque a contribué, largement pour sa part, à accroitre les revenus publics, si nécessaires au pays présentement, ses actionnaires attacheront, évidemment, moins d'importance à la légère contraction accusée dans ses bénéfices nets cette année. C'est d'autant plus logique que le dernier exercice fiscal s'est soldé par un surplus reporté de $1,321,642, en regard de $1,265,700 seulement en 1939 et à peine $1,036,535 en 1936.

Tout élevés que puissent paraitre ses profits, à première vue, ils ne représentent, cependant, qu'un rendement **équivalent à 4.5 pour cent** sur les capitaux investis, la réserve et les gains non répartis, soit un rendement bien ordinaire, eu égard aux risques encourus et à la double responsabilité des actionnaires, en ce qui regarde leur mise de fonds. Qu'on se garde donc de l'oublier, en maints milieux.

Dépôts, affectés par la guerre, mais son haut degré de liquidité a été maintenu

Si l'effort actuel de guerre du pays, cause de la présente expansion économique dans notre contrée, a eu des répercussions favorables sur les activités de nos banques (prêts courants, etc.) il n'en est pas moins vrai que la nécessité pour notre gouvernement de drainer l'épargne populaire — les souscriptions aux deux premiers emprunts de guerre se sont totalisées à $717,000,000 — a affecté quelque peu leurs dépôts. C'est ce qui explique, en partie, le fait que le total des dépôts de la Banque de Montréal ne se totalisaient plus, à la fin du dernier exercice fiscal, qu'à $848,865,349, comparativement à $914,909,050 au 31 octobre 1939, soit donc une contraction de $66,043,701. Si l'on tient compte que le total des dépôts de cette institution ne s'élevait qu'à $717,799,106 en 1937, alors qu'une certaine prospérité régnait au pays et qu'il n'atteignait que $641,346,710, au plus creux de la dernière dépression, soit en 1933, il est donc évident que la confiance du public est loin de lui faire défaut, malgré la diminution enregistrée cette année, car, il ne faut pas oublier que cette dernière est attribuable à des causes extraordinaires (emprunts de guerre, etc.,) Cette foi du public dans cette banque est, certes, justifiable, puisque son actif rapidement réalisable excédait au 31 octobre de cette année les $663,185,436, **soit 75 pour cent** de tous ses engagements envers le public, en regard de 71.51 pour cent seulement en 1933 et à peine 58.11 pour cent il y a dix ans. On notera, ici, que ses disponibilités comprennent une encaisse dans ses voûtes ou en dépôt à la Banque du Canada au montant total de $83,034,576, un total de billets d'autres banques, etc., de $32,254,269, plus de $61,382,283 d'argent en dépôt dans les autres banques, environ $19,552,470 de prêts à demande à l'étranger et enfin au-delà de $461,827,040 de fonds d'Etat et autres obligations et débentures. Si la plupart de ces items ne montrent guère de changements importants cette année, par rapport à l'an dernier, il faut bien reconnaitre, cependant, que le total des titres obligataires en portefeuille accuse toutefois, une réduction de $55,344,215. Dans les circonstances actuelles, cette diminution n'est nullement étonnante, cependant, et, sans elle, son degré de liquidité aurait été plus élevé cette année. Quoi qu'il en soit, si on considère que ses disponibilités figurent à $663,185,436, en regard d'un actif global de $961,334,955, dont $884,251,299 représentant un passif envers le public, il est évident que la Banque de Montréal s'est maintenue dans une forte position financière. C'en est assez évidemment, pour justifier la foi du public dans cette importante institution bancaire, — la plus vieille de nos banques, puisque son origine remonte en 1817 — dont les activités s'étendent non seulement dans notre pays, mais aussi à Terre-Neuve, aux Etats-Unis et en Angleterre, grâce à ses 513 succursales réparties un peu partout sur notre continent et même outremer. Si le rapport d'un établissement bancaire d'une telle envergure — il se classe aujourd'hui parmi l'une des plus importantes banques non seulement de l'Empire Britannique, mais même du monde entier — est donc appelé à soulever un vif intérêt dans le monde financier du Canada et même à l'étranger, nous n'hésitons pas à dire qu'il est de nature à intéresser grandement notre population québécoise en particulier, vu qu'une bonne partie de ses épargnes est placée dans ses 110 succursales du Québec, dont 53, y compris son siège social sont situées dans notre ville et dans le district de Montréal, soit dit en passant.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

Changements insignifiants hier sur le marché local. Le C.P.R. hésitait. Melchers et Provincial Transport, particulièrement achalandés.

Le marché local était assez bien supporté hier, mais les fluctuations enregistrées furent généralement de peu d'importance. Sur la dernière heure, nombre de valeurs paraissaient réfléter ce qui se passait sur le marché américain.

16,700 titres industriels environ changèrent de mains hier sur ce marché, contre 7,200 la veille, tandis que le total des échanges de titres miniers atteignit hier 10,500 actions, contre 16,200 la veille.

Shawinigan rencontraitt un certain support hier parmi les utilités publiques et ce stock remontait à 17 3-4. Brazilian clôturait aussi ferme à 4 7-8 Can. Steamship reculait de 1-4 pt à 17 1-4 parmi les compagnies maritimes et le C. P. R. reculait d'autant à 5 1-4 parmi les valeurs ferroviaires.

St-Lawrence Corp. privilégié était plus ferme parmi les papeteries et il clôturait à 18 1-2. Donnacona passait de 5 3-8 à 5 1-4, tandis que Consolidated Paper ne fixait à 4 1-8, en regard de 4 1-4 la veille.

Melchers, privilégié, était vedette parmi les distilleries et plus de 7,700 actions de cette entreprise changèrent de mains à 5 1-2.

Provincial Transport était aussi achalandé parmi les titres de transport et il subit un échange en bloc de 675 actions à 7.

Les métaux continuaient d'être à la baisse et Nickel passait de 37 1-4 à 37 tandis que Noranda se fixait à 55, en regard de 55 1-8 la veille.

Celanese baissait de 1-2 pt à 36 1-2 parmi les textiles, tandis que Dom. Textile à 86 clôturait inchangé.

Dom Steel reculait de 1-8 pt à 9 3-4 parmi les aciéries, tandis que Canadian Car à 8 1-2 baissait de 1-2 point.

Perron demeurait inchangé parmi les mines à 1.75, tandis que Sherritt Gordon à 82 se hissait de 7 cts. Siscoe, à 50 demeurait aussi stationnaire. Ford à 17 baissait de 1-8 pt, parmi les titres d'automobiles, tandis que B. A. Oil reculait d'autant à 18 1-2.

Bourse de Montréal

Par JONES HEWARD & Co. 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Offre	Dem.
Acme Glove 6½ priv	45	50
Agnew-Surpass	11	12
Agnew-Surpass priv	100	
Alberta Grain A	1.25	
Alberta Grain priv	28¾	
Algoma Steel	101¼	103
Algoma Steel 5 priv	88	90½
Amal Electric new	5	7½
Anglo-Can Tel priv	45	50
Ass Brew 7 priv	109½	
Ass Tel & Tel priv		28
Bawlf Grain	05	10
Bawlf Grain priv	47	49
B C Power B	1.25	2.00
Bruck Silk	4¾	5
Building Products	15	15¼
Bulelo Gold Dredging	14	
Calgary Power		70
Can Cement	5¾	6¼
Can Cement priv	100½	101
Can Forgings A	15	
Can Forgings B	15	
Can Iron Fdries	25	
Can Iron Fdries priv	65	
Can Nor Power		10½
Can Bronze priv	105	
Can Celanese 7 priv	125	
Can Celanese droits	22	
Can Converters	17	18
Can Cottons	90	100
Can Cottons priv	107	
Can Fairbanks priv	90	100
Can Foreign Inv		10
Can Foreign Inv priv	104	104½
Can Ind Alcohol	1.90	2.00
Can Ind Alcohol B	1.75	
Can Locomotive	9¼	
Cockshutt Plow	5¾	5¾
Crown Cork & Seal	27	28
Dist Seagrams 5 priv	90	
Dom Bridge	27½	28½
Dom Coal priv	20½	21
Dom Glass	126½	128
Dom Glass priv	142	145
Dom Stores	5¾	6
Dom Tar & C	4¾	5¼
Dom Tar & C 5½ priv		89
Dom Textile priv	140	
Electrolux Corp	7½	8
Enamel & Heating	3	4
English Electric B		5¼
Famous Players	18	22
Foundation Co of Can	12	13
Gatineau 5 priv	88	91
Gatineau 5½ priv	95	96
Gen Steel Wares	6¼	7
Gen Steel Wares 7 priv	93¾	95
Goodyear 5 priv	54	56
Gurd	4½	
Gurd priv		103
Hamilton Bridge	4¾	5
Hollinger	13	13½
Holt Renfrew		14
Howard Smith 6 priv	99	100
Imp Tobacco 6 priv	6¾	7¾
Ind Acceptance A	18¾	20
Intercolonial Coal	50	
Int Bronze Pdrs	16	
Int Bronze Pdrs 6 priv	21½	
Int Hydro-Elec Sys A		6¾
Int Paper & P 5 priv	75	78
Int Power	3¾	4½
Int Power 7 priv		90
Jamaica Pub Ser	11	
Jamaica Pub Ser priv		129
Lake of the Woods	16	17½
Lake of the Woods priv	110	
Lang & Sons	10½	12½
Laura Secord	10¾	11½
Legare Ltee 6 priv	6	
Lindsay	3½	5
Lindsay priv	55	
MacKinnon Steel priv	55	75
Massey-Harris Co	2¼	2½
McColl-Frontenac Oil	5¾	6
Mitchell		50
Mitchell priv	112	
Mont Cottons	60	
Mont Cottons priv	110½	
Mont Loan & Mortgage	15	
Mont Telegraph		39
Mont Tramways	48	50
Nat Breweries priv	39	40
Nat Steel Car	42	42½
Niagara Wire		26
Ogilvie priv	141	148
Ont Steel Prod	10	11
Ont Steel Prod priv		120
Ottawa Car & Aircraft	8¾	9¼
Ottawa Electric Ry	12¼	
Ottawa L H & P		12
Ottawa L H & P priv		99
Penmans	50	54
Penmans priv	120	125
Placer Development	9	9
Price Bros	12½	12⅞
Price Bros priv	70	75
Quebec Power	15	15¼
Regent Knitting	5	5¼
Regent Knitting priv	14	18
Rolland Paper vot trust	13	
Rolland Paper priv	93	95
Saguenay Power priv	104¼	108
St Law Corp	2¾	3
St Law Flour	21	26
St Law Flour priv		119
Sher Williams	10½	12
Sher Williams priv	113	
Simon & Sons	5½	6½
Simon & Sons priv		107
Steel of Canada priv	71	78
Tooke Bros	50	
Tooke Bros priv	8	15
Tuckett Tobacco priv		145
Twin City		2½
United Steel	3¾	
Viau Limited	3¾	
Viau Limited priv	45	
Western Grocers	45	50
Western Grocers priv	111	
West Kootenay priv	127	
Wilsil Limited	18	18¼
Winn Electric A	1 00	
Winn Electric B	1 00	
Winn Electric priv	7	
Woods Mfg priv	35	
Zellers Ltd	8¾	9¼
Zellers Ltd 6 priv	23½	24½
Banques		
Canadienne	146	
Commerce	157	158
Montreal	187	
Nouvelle-Ecosse	281	
Royale	163	164
Obligations		
Mont P Note 3 1939-49	49⅝	
Mont Tram 1 M 5 1941		95½

Aucune décision au sujet du dividende privilégié de l'International Paper

New-York, 26. — On a annoncé, aujourd'hui, après une assemblée des directeurs de l'International Paper Co., qu'aucune décision n'avait été prise concernant le dividende privilégié, mais que cet question serait considérée à une assemblée qui aura tenue le 10 décembre.

Les affaires se maintiennent bien dans le Québec

La plupart des industries sont très occupées. Le commerce du temps des fêtes

Plusieurs industries qui ne travaillent pas à remplir des commandes de guerre sont néanmoins très occupées à cause, indirectement, de l'amélioration de la situation économique due aux contrats de guerre. C'est ce que rapporte, aujourd'hui, le bulletin de la Canadian Credit Men's Trust Association Limited (division du Québec) pour la semaine dernière.

Le temps doux qui a prévalu durant tout l'automne à date a été cause de la demande peu élevée pour les vêtements d'hiver, caoutchoucs, et autres articles.

Les "achats de Noël" augmentent, néanmoins, et avec l'arrivée à Montréal, du "père Noël", s'ouvre réellement la saison des fêtes.

Dans toute la province, les industries connaissent une grande activité.

Les travaux de construction d'habitations et d'autres immeubles vont bon train et ce, dans pratiquement toutes les régions.

Dans l'industrie de l'automobile, les ventes sont considérées comme satisfaisantes.

Les moulins de papier journal continuent à accroître leur production et les fabriques de textiles fonctionnent à bonne allure.

A Québec, cependant, les ventes de marchandises sèches ne sont que satisfaisantes. On note une légère amélioration par rapport à l'an dernier.

Les recouvrements se sont bien maintenus la semaine dernière. Comme on sait, les mois de novembre et de décembre sont toujours de bons mois pour la perception des comptes.

Débouché pour nos conserves de saumon

Comme les années précédentes, le Canada a été le plus gros fournisseur individuel de conserves de saumon au marché de l'Afrique du Sud en 1939, les rapports commerciaux sud-africains attribuant au Dominion un peu plus de 3,400,000 livres, formées presque entièrement des variétés communes, comme les "chums" et les "roses"; peu de "sockeye" canadien est parvenu sur le marché. En communiquant cette information au ministère du Commerce, M. J. H. English, commissaire du Commerce du Canada à Johannesburg, déclare que "la principale demande de conserves de saumon en Afrique du Sud a toujours porté sur les variétés bon marché, et il est naturel que les importateurs soient portés à s'intéresser au commerce qui donne le plus gros volume. Les fabricants canadiens ont réussi à prendre et à garder ces affaires d'année en année et semblent s'être peu occupés du "sockeye".

"D'après les principaux grossistes", lit-on encore dans ce rapport, "si le Canada pouvait offrir régulièrement du "sockeye" de première qualité en boîtes plates de 1 livre et en boîtes d'une demi-livre à des prix qui permettraient de mettre le produit sur le marché à meilleur prix que les marques à forte réclame, il n'y a pas de doute qu'il pourrait se faire des affaires. La plus grosse partie du commerce du "sockeye" se pratique dans trois ou quatre marques principales. Ces étiquettes sont bien connues grâce à d'abondantes réclames, et les commerçants de la meilleure classe ont toujours présentes à l'esprit."

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Util.	20 Ind.	20 Com.	10 Pap.	15 Or
Ferm hier	55.4	68.5	64.1	85.67	78.11
Ch'ge net	—.4	—.5	—.5	—.61	—.28
Ferm ant	55.8	69.0	64.6	86.28	78.39
Il y a 1 se	56.1	70.5	65.7	88.06	80.53
Il y a 1 mo	55.9	68.1	64.0	87.61	75.35
Il y a 1 an	66.6	87.2	80.3	125.27	97.12
Haut 1940	69.2	92.2	84.4	152.63	100.81
Bas 1940	50.7	56.0	54.7	66.44	55.16
Haut 1939	70.1	92.8	84.9	155.52	126.49
Bas 1939	55.9	72.2	62.7	80.78	82.66
Haut 1938	69.2	88.8	81.9	150.89	130.77
Bas 1938	57.6	61.1	60.5	67.84	103.06
Haut 1929	138.4	174.5	182.8	....	....
Bas 1929	125.0	82.9	98.6	....	....

Ex-dividendes aujourd'hui

Can. Malartic .02.

A NOTER

Les directeurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende; Banger & Aroostook Ry, Commercial Credit Co., Great Western Sugar Co., Helme Co., Hercules Powder Co., Ingersoll-Rand Co., International Silver Co., Lone Star Cement Co., Mathieson Alkali Works, Inc., McCrory Stores et enfin Parke, Davis & Co.

* * *

Si la guerre est particulièrement profitable à notre industrie lourde, nous n'hésitons pas à dire que notre industrie textile en profite aussi. Rien de plus vrai et le fait que The Regent Knitting Mills Limited vient de déclarer son premier dividende sur ses actions ordinaires depuis trois ans soit depuis le 1er novembre 1937, en est une preuve évidente. En effet, M. C. G. de Tonnancour, son président a annoncé hier après-midi que la direction venait de déclarer un dividende de 25 cts par action ordinaire — il y en a 65,009 — ainsi qu'un dividende de 40 cts sur ses actions de priorité — il y en a 16,000 d'une valeur au pair de $25 chacune—tous deux payables le 30 décembre aux actionnaires inscrits le 14 du même mois. Nous tenons, ici, à faire remarquer au public qu'à la suite de la déclaration du dividende de 40 cts par action privilégiée, que les détenteurs de cette catégorie de valeurs se trouveront à avoir reçu cette année $1.60 par action, à rapprocher d'aucun dividende l'an dernier. En effet, du 1er mars 1937 au 1er décembre 1938, la compagnie leur versa 40 cts par action, à chaque trimestre, mais de cette date jusqu'au 1er août de cette année, elle ne leur paya rien. Heureusement que depuis, elle a déclaré des dividendes de 40 cts, 80 cts et 40 cts, respectivement les 1er août, 1er novembre et enfin hier, soit une preuve manifeste que cette entreprise voit ses affaires s'améliorer et qu'elle en a profité pour s'empresser de voter le maximum du dividende sur ses titres de priorité, afin d'effectuer certain paiement aux détenteurs de titres communs.

Bourse de NEW-YORK

Les titres de cies de transport aérien lourds hier à N.-Y. Aciéries, bien supportées. 218 gains, contre 323 reculs. Echanges d'actions, modérés.

New-York, 27. (P.C.) — Les stocks étaient irréguliers hier matin à Wall Street, puis ils ne tardèrent pas à devenir franchement lourds sur le milieu du jour, au point qu'en fin de séance, les pertes l'emportaient sur les gains. On comptait, en effet, à la clôture hier sur ce marché 218 gains, contre 323 reculs, pendant que 239 titres demeuraient stationnaires.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 583,170 actions, comparativement à 521,260 la veille. Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait aucun changement à 44.5.

La nouvelle que le gouvernement était intervenu auprès des compagnies d'aviation pour leur demander de restreindre la production des avions commerciaux, afin de poursuivre plus activement la production des bombardiers, etc, fut cause de la lourdeur des titres de compagnies de transport aérien hier. Am. Air Lines et Eastern Air Lines clôturaient, en effet, à la baisse hier.

Les transactions paraissaient se contracter hier sur le mouvement descendant. Les papeteries hésitaient et les titres de priorité de Int. Paper à 65 reculait de 2 points, à la suite de la décision des directeurs de ne pas se prononcer pour le moment sur le dividende.

American Can se distinguait parmi les spécialités en se hissant de 1 1-4 pt à 90 1-4.

Les titres de compagnies d'automobiles étaient réactionnaires et Chrysler à 77 3-8 reculait de 1 1-4 point. General Motors à 50 1-8 baissait de 1-8 pt seulement.

U. S. Steel hésitait parmi les aciéries et clôturait à 69. Bethleem Steel demeurait inchangé à 87. Boeing perdait 2-8 pt à 18 7-8 parmi les avionneries. Union Pacific à 81 gagnait 1-2 pt parmi les valeurs ferroviaires.

Group Securities Inc.

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE. 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

	Offre	Dem.
Fully Adm Shs	5.62	6.19
Agriculture	4.84	5.33
Automobile	4.32	4.76
Aviation	8.38	9.21
Construction	5.11	5.65
Prod. chim.	5.72	6.20
Dist. et brass.	2.85	3.15
Acc. lect.	8.19	9.00
Aliment	3.78	4.17
Mach. indust.	6.25	6.99
Cie de placem.	2.82	3.12
Marchandise	4.89	5.29
Mine	5.45	6.00
Huile	3.91	4.31
Chemin de fer	2.67	2.95
Equip. de chemin de fer	3.45	4.02
Acier	5.42	5.97
Tabac	4.46	4.91
Utilités	4.05	4.47

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre Banques	New-York
Câble Monnaie	4.04
Angleterre livre chèque	.2322
Suisse franc	.0265
Brésil milreis	.2375
Chine dollar H. K.	.2345
Japon yen	

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	10%	11% pr
£ sterling	4 42	4 47

L'épargne de guerre dans les firmes commerciales et industrielles de Montréal

Le mouvement en faveur de l'épargne de guerre s'accentue, et surtout dans les établissements commerciaux de Montréal où les employés, avec la coopération de leurs patrons, pratiquent l'épargne selon un plan mis en oeuvre dès le début de juin dernier. Ce plan fonctionne maintenant dans plus de 2,000 établissements commerciaux ou industriels de Montréal.

Les gérants des compagnies d'assurance-vie se sont formés des comités qui ont commencé depuis le 21 octobre dernier la revue de toutes les entreprises locales. Ils en ont couvert à date plus de 20 pour cent et ils rapportent que dans la majorité des cas, les employés sont prêts à soutenir l'effort de guerre du gouvernement d'autant plus qu'ils y trouvent le moyen de se constituer des épargnes productives pour eux-mêmes. Et ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que dans les entreprises où l'on accuse une participation de 100 pour cent, les employés ne gagnent pas de gros salaires. On note aussi qu'un fiers de ces entreprises compte un grand nombre d'employés du sexe faible. La courbe mensuelle des montants investis dans l'épargne de guerre varie entre un et cinq dollars par mois. Certains employés, toutefois, fournissent de plus gros montants. Il ne reste encore que peu d'entreprises en dehors de ce mouvement en faveur de l'épargne de guerre. Elles y entreront bientôt. En plus du comité de Montréal, les gérants des compagnies d'assurance-vie ont cinq comités dans les villes suivantes: Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Jean et St-Jérôme.

On compte dans toute la province, Montréal y compris, 2,625 entreprises où fonctionne le plan de déductions sur les salaires.

L'indice des prix de gros est inchangé

Ottawa, 26. — Le bureau fédéral de la statistique rapporte, aujourd'hui, que son indice général des prix de gros est demeuré inchangé à 84.0 durant la semaine terminée le 22 novembre. Il y a un an, il s'établissait à 79.9.

Forte production minérale dans le Québec en octobre

Le Service des Mines vient de publier son bulletin statistique habituel sur la production minérale de la province durant le mois d'octobre et les dix premiers mois de 1940.

Les chiffres de production du mois d'octobre accusent des augmentations très importantes pour l'or, l'argent, les produits d'argile, la chaux et le ciment et une diminution assez prononcée pour l'amiante, par rapport au mois correspondant de 1939. Ils sont aussi plus élevés que ceux du mois de septembre de cette année pour toutes les substances dont le bulletin fait mention et l'excédent est considérable dans la plupart des cas.

Pour plusieurs substances, la production du mois d'octobre s'élève à un niveau inaccoutumé. La production d'or est la plus élevée enregistrée depuis le mois de décembre 1938; celle de l'argent, la plus élevée depuis le mois de juillet 1926; celle des produits d'argile, de la chaux et du ciment, la plus élevée depuis 1931.

La production d'or, d'argent, de produits d'argile, de chaux et de ciment, pour les dix premiers mois de 1940 est supérieure, et de beaucoup dans plusieurs cas, à celle de la période correspondante de 1939, tandis que la production d'amiante est légèrement inférieure. Les augmentations sont de 6 pour cent pour l'or, 14 pour cent pour l'argent, 23 pour cent pour les produits d'argile, 48 pour cent pour la chaux et 22 pour cent pour le ciment.

*Pour la plupart des substances qui apparaissent au bulletin, la production des 10 premiers mois de cette année reflète une activité exceptionnelle. Le niveau atteint par la production d'or, d'argent et de chaux est sans précédent, tandis que les chiffres de la production de produits d'argile et de ciment n'ont pas été égalés depuis 1931.

	— Octobre — 1940	1939	Septembre 1940	— Dix mois — 1940	1939
Amiante, tonnes	34,706	44,622	36,440	283,927	291,511
METAUX PRECIEUX					
Or, onces	90,250	75,675	89,089	842,345	795,960
Argent, onces	135,682	98,301	116,728	1,084,085	951,238
MATERIAUX DE CONSTRUCTION					
Produits d'argile	$222,314	$188,592	$181,356	$1,288,654	$1,049,795
Chaux, tonnes	22,447	15,142	19,416	188,438	126,988
Ciment, barils	391,274	386,179	311,121	3,303,263	2,701,386

Marché des grains

Par THOMSON & McKINNON Edifice Banque Royale

	Ferm ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Winnipeg					
Blé:					
Mai	76¼	76¼	77	76¼	77
Juillet	78¼	78¼	78⅝	77⅝	78⅜
Décembre	72⅜	72⅜	72⅝	72	72⅝
Avoine:					
Mai	32¼	32¼	32⅝	32⅛	32⅜
Juillet	31				31¼
Décembre	32	32⅛	32½	32⅛	32⅜
Orge:					
Mai	42⅜	42⅜	43¼	42¼	42⅜
Juillet	41⅜				42⅜
Décembre	42⅜	43¼	43¼	43	43⅜
Seigle:					
Mai	49¼	49¼	49¾	49¼	49⅜
Décembre	46⅜	46⅜	46⅝	46⅜	46⅝
Lin:					
Mai	124	124	126	123⅜	126
Juillet	124⅜				126
Décembre	129⅜	129½	131½	129⅜	131½
Chicago					
Blé:					
Mai	86¼	86¼	87	85¾	87
Juillet	83⅞	83⅞	85¼	83⅜	85¼
Décembre	87⅛	87⅛	88⅜	87	88⅜
Maïs:					
Mai	62	62¼	62⅜	61¾	62⅛
Juillet	62¼	62¼	62⅞	61⅞	62⅞
Décembre	62	62	62¼	62	62⅜
Avoine:					
Mai	36¼	36¼	36¼	36	36¼
Juillet	32¾	32¾	32⅞	32	32⅜
Décembre	28¼	28¼	28⅝	27¾	28¼
Seigle:					
Mai	59¼	59¼	59¾	58¾	59⅛
Juillet	56¼	56¼	56¾	56¼	56⅝
Décembre	44¼	44¼	44⅝	43¾	44⅜

CANADA MACHINERY CORPORATION Limited

Obligations 5% première hypothèque et garantie collatérale

Datées du 1er novembre 1940 — Echéant le 1er novembre 1954

Prix: 100 et l'intérêt accru

Une copie du prospectus qui a été déposée selon les provisions de l'Acte des Compagnies, 1934 telle qu'amendée, vous sera envoyée sur demande.

W. C. Pitfield & Company, Limited

MONTREAL

TORONTO OTTAWA SAINT JOHN MONCTON HALIFAX

NOUVELLE ÉMISSION

CITÉ DE QUÉBEC

Obligations datées du 1er novembre 1940

Coupures de $100, $500 et $1,000

L'objet

Bourse de TORONTO

Quelques titres des mines d'or ont été en vedette, hier. Séance plutôt morne

Toronto, 26 (P.C.) — Six ou sept titres à bas prix des mines d'or ont été très actifs aujourd'hui, mais les autres valeurs ont peu bougé. 285,000 actions ont changé de mains. Les quatre indices ont clôturé légèrement à la baisse.

Plusieurs titres privilégiés des industrielles y compris International Milling, Massey-Harris, McColl-Frontenac et Corrugated Box ont faibli d'un point. Canada Packers a aussi retraité d'autant et d'autres titres ont faibli. Distillers-Seagrams a gagné 1-2 point, par contre. Naybob a été en vedette, avançant de 3 cents. God's Lake a pris 6 cents, Cochenour Williams, 4 1-2 cents, Gunnar 3 cts et San Antonio 9 cents. D'autres titres ont avancé ou retraité quelque peu. Les bas métaux ont été négligés. Steep Rock a pris 4 cents et Falconbridge en a perdu 5. Home Oil a perdu 5 cents parmi les huiles de l'Ouest.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
100	Abitibi	85	.....	.....
500	Ajax	20	.....	.....
4000	Aldermac	15¼	15	.....
500	Anglo CDN	60	.....	.....
125	Argus Int.	20	.....	.....
10000	Armtfield	69	68½	69
500	Astoria	62½	.....	.....
1400	Aunor	210	205	209
200	Brankfield	68	.....	.....
14	Bank of Mtl	190	.....	.....
25	Bathurst A	12	.....	.....
44	Bell Telep.	159	158½	159
2500	Bidgood	14½	14	.....
10	Blue Rib. P	39	.....	.....
4000	Bohdo	68¼	68	68¼
15	Bralorne	10¼	.....	.....
121	Brazilian	5	4½	5
169	B A Oil	18½	.....	.....
15	B C Power B	125	.....	.....
11325	Broulon	87	85	.....
1000	Brown Oil	11	.....	.....
25	Buffalo Ank	485	.....	.....
100	Cal Edm.	155	.....	.....
200	Calmont	29	.....	.....
20	Can Packers	86	.....	.....
15	Can Perm.	124	.....	.....
100	Can S S	4½	.....	.....
30	Can S S P	17½	.....	.....
75	CDN Brew. P	25½	25½	.....
15	Canners B P	10	.....	.....
10	CDN Car	8½	.....	.....
20	CDN Car P	21½	.....	.....
10	CDN Celan.	20½	.....	.....
50	CDN In Al B	175	.....	.....
100	CDN Mal.	58	.....	.....
25	CDN Oil	18	.....	.....
450	C P R	5½	5⅝	.....
50	CDN Win.	3⅝	.....	.....
100	Cariboo	215	.....	.....
100	Carnation P	118½	118½	.....
225	Cent Patricia	195	.....	.....
6500	Cen Porc.	10	09	09½
2400	Chesterville	132	126	132
16000	Cochenour	80	75	79½
20	Cockah	5½	.....	.....
137	Cons Smelt.	42¾	42	.....
28	Cons. Gas	158	166½	158
15	Cosmos	26	.....	.....
400	Cub Airc.	90	.....	.....
50	Denison	62½	.....	.....
25	Dist Seag.	27½	.....	.....
8	Dom Bank	185	.....	.....
120	Dom F S	24½	.....	.....
242	Dom Steel B	10	9⅝	.....
20	Dom Tar	5	.....	.....
22	Dom Woo, P	7	.....	.....
9600	Duquesne	11⅝	10⅝	11¼
4850	East Mal.	310	295	295
2000	Eldorado	36	35	.....
1158	Falcon	260	.....	.....
75	Fanny Farm.	27½	27	.....
75	Ford A	17¾	17	.....
2800	Francoeur	47	45	47
50	Gatineau Po	11	10¾	.....
1000	Gillies	04½	.....	.....
7400	Gods Lake	47	40	46
9000	Golden Gate	11	10¾	11
1500	Goodfish	02	.....	.....
12	Goodyear P	54	.....	.....
76	G L Pap Vt	3½	37	.....
42	G L Pap Vt P	20¾	20½	.....
7200	Gunnar	40	.....	.....
15800	Halcrow	02½	02⅜	02⅜
760	Hard Rock	106	103	106
1000	Harker	04½	.....	.....
50	Hinde	10¾	.....	.....
25	Hollinger	13⅜	.....	.....
820	Home Oil	251	250	.....
2200	Howey	34½	33½	34½
10	Hud Bay Min	27½	.....	.....
185	Imperial Oil	10¼	.....	.....
375	Imp. Tob	14¾	14	.....
2	Int Mil. P	112	.....	.....
265	Inter Nickel	37¼	37	.....
150	Inter Pete	14	14⅝	.....
2850	Jack Waite	34¾	34	.....
1000	Jellicoe	02	.....	.....
2000	J M Con	01⅜	.....	.....
510	Kerr Addis	355	350	.....
600	Kirk Lake	97	.....	.....
250	Lake Shore	20¼	20	.....
25	Lake Woods	16½	.....	.....
65	Laura Sec.	11¾	.....	.....
100	Leitch	51	.....	.....
500	Little L L	220	215	216
10	Loblaw A	27¾	.....	.....
1175	Macassa	390	380	390
2117	MacLeod	253	250	252
1700	Madsen	62	61	.....
6500	Malartic	125	121	124
105	Map Leaf Mil	2½	.....	.....
2500	Maralgo	01½	.....	.....
10	Massey Har.	21¾	.....	.....
15	Mas. Har. P	33	.....	.....
50	McColl	6	5⅝	.....
15	McColl P	96½	.....	.....
2200	McIntyre	49	48½	.....
2100	McKenzie	135	132	136
100	Moneta	55	.....	.....
30	Moore	44⅜	44½	44⅜
1500	Morris	02⅜	02½	02⅜
36250	Naybob	32½	29½	32½
1000	Newbec	02	.....	.....
56	Noranda	58½	58	.....
700	Nor. Star. Oil	100	.....	.....
1000	O'Brien	85	.....	.....
1600	Pamour	147	145	.....
4300	Paymaster	25¼	25	.....
2200	Perron	176	174	.....
40	Photo Eng	15	.....	.....
1700	Pickle Crow	300	296	.....
425	Pioneer	220	.....	.....
200	Powell	110	.....	.....
9065	Preston	320	315	.....
25	Riversid Silk	22	.....	.....
5284	San Antonio	266	260	266
1000	Sand River	07	.....	.....
550	Senator	41	.....	.....
225	Shawinigan	17½	.....	.....
1175	Sherritt	83	82½	83
100	Sigma	725	.....	.....
25	Simpsons P	100	99¾	.....
2400	Sisco	49½	49	49½
500	Sladen	45	.....	.....
7500	Slave Lake	09½	09	.....
5	Steel of Can	72	.....	.....
1700	Steep Rock	165	162	165
2000	Straw Lake	05	04¾	.....
500	Sturgeon	16	.....	.....
500	Sudbury Co	04	.....	.....
875	Sullivan	61	.....	.....
50	Sylvanite	280	.....	.....
400	Teck Hughes	340	335	.....
7	ATo Mort.	75	.....	.....
800	Uchi	87	.....	.....
100	Uchi B	87	.....	.....
15	Unit Fuels A P	39	.....	.....
100	Unit Steel	4¼	4	.....
10250	Upper-Cana	168	164	168
20	Ventures	310	.....	.....
2000	Vermilata	02	.....	.....
775	Walker	42¾	42¾	42¾
80	Walker P	19¾	19½	19¾
750	Wendigo	25	.....	.....
20	West Can Flou	165	.....	.....
120	Weston	11¾	11½	11¾
660	Wrt Harg	710	705	710

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
15	Coast Copper	100	.....	.....
420	Cons Paper	4¼	4	4¼
50	Corr Paper P	40	.....	.....
5	Domn Bridge	27½	.....	.....
10	Mtl Power	29	.....	.....
100	Ont Silknit	2	.....	.....
10	Ont Silknit P	6	.....	.....
25	Pend Oreille	185	.....	.....
800	Rogers	2	.....	.....

Total des ventes: 285,000 actions.

HORS-LISTE

Cours fournis par Potter & Co. 427 rue Saint-Jacques

Titres	Offre	Dem.
Abbeville	.....	2
Albany River	10	12
Amal. Kirk	9	10
Area	3	4
Argosy	1	2
Athona old	2	3
Barber Larder	2	3
Beaucourt	2	3
Beresford Lake	2	3
Big Master	1	2
Bilmac	.....	½
Cadillac Exp	3	4
Can Pandora	1	2
Capital Rouyn	.....	1½
Central Man	2½	3½
Cheminis	3	4
Chibmac	.....	1
Cierno	.....	5
Cournor New	18	21
Crow Shores	5	6
Cunipteau	.....	2
Dempsey Cadillac	1	2
De Santis	27	29
Dubisson	.....	12
East Lacoma	.....	1
Elmos	8	9
Franco Oils	39	32
Fontana	.....	2
Hiawatha	4	6
Hugh-Pam	9	11
Hutcheson Lake	1½	2½
Kenricia	1	2
Jason	58	63
Lacoma	.....	1½
Keora	2	3
Lowey Pete	20	25
Lake Dufault	22	25
Lake Geneva	7	9
Lake Rowan	3	5
Landor	.....	10
L L Lagoon	1	3
Leroy Mines	.....	1
Louvre	.....	1½
Magnet Consolidated	83	88
Magnet Lake	19	.....
Martin Bird	2	3
Melba	.....	2
Moffatt Hall New	1	2
Mooshla	1	3
Mosher Long Lac	6	8
National Maartic	52	55
Negus	65	75
Norbeau	19	22
Norlake	.....	1½
N. A. Molybdenum	.....	17
Obalski	1¾	3
Oklend	10	12
O'Leary Malartic	1½	2½
Opemiska Copper	3	4
Oriole	1	2
Orpit	1	2
Pan Canadian	5	7
Pascalis	30	35
Plains Pete	.....	20
Porcupine Lake	4	6
Polaris	10	14
Pontiac Rouyn	8	11
Presdor	5	6
Privateer	55	60
Proprietary	210	250
Que Eureka	.....	1½
Quebec Manitou	6	8
Ramco	.....	10
Rand Malartic	11	13
Red Gold	.....	4
Rbago New	.....	1
Rose Gold New	5	7
Routhier Cadillac	.....	1½
Rouyn Reward	.....	1
Rubec	.....	1
Sachigo River	300	350
Scott Chiboug	2	3
Shawmaque	.....	3
Shenango	2	3
Siscoe Extn Gold	1½	2½
Smelters Gold	1½	3
St Pierre Cad	.....	8
Springer Sturgeon	7	9
Stadacona	7	8
Thompson Cadillac	1	2
Tiblemont Island	.....	1
Tonawanda	.....	1
Union Mining	3	5
Val D'Or Minerals	.....	50
Walker Patricia	.....	1
Wasu	3	5
Wawbano	.....	1
Wells L L	.....	15
Westwood Cadillac	2	2½
Winoga	3	5
Woco	3	5
Young Davidson	22	25

La production des mines d'or de l'Ontario établit un record

Toronto, 26. (P.C.) — La production des mines d'or de l'Ontario a établi un nouveau record en octobre étant de 271,475 onces d'or et de 49,861 onces d'argent d'une valeur de $10,471,66. Le mois précédent, la production avait eu une valeur de $9,643,354 et il y a un an, elle avait été de $10,083,258.

Les bestiaux sur les fermes

Le nombre de bestiaux sur les fermes au Canada en juin dernier est estimé comme suit (nombre correspondant pour 1939 entre parenthèses): chevaux, 2,857,610 (2,824,340); bêtes à cornes, 8,583,000 (8,476,600); moutons, 2,432,100 (2,265,800); porcs 5,881,000 (4,294,000); poules et poussins, 60,-201,200 (58,509,000); dindons, 2,508,-200 (2,476,000); oies, 802,600 (759,400); canards, 620,600 (624,00); total des volailles, 64,142,000 (62,405,200).

Comparativement à 1939 les chevaux sur les fermes augmentent de 32,270 et les bêtes à cornes, de 90,700. Les moutons augmentent de 66,300 en 1940 et les porcs, de 1,587,800. Les poules et les poussins, les dindons, les oies et les canards accusent des augmentations respectives de 1,691,500, 32,200, 7,200 et 6,600, soit une augmentation de 1,727,600 pour toutes les volailles.

La Republic Steel verse 40 cents par action ordinaire

Cleveland, 26. — Le Republic Steel Corporation a déclaré aujourd'hui son premier dividende sur les actions ordinaires depuis dix ans, un dividende de 40 cents l'action payable le 27 décembre aux porteurs inscrits le 10 décembre.

Récemment on a préparé la déclaration de ce dividende en payant $18 d'arriérés sur les actions privilégiées 6 p. c. de la compagnie et en attribuant un montant de $6,300,000 au rachat d'environ la moitié de ces actions privilégiées.

Le seul autre dividende distribué par Republic Steel sur ses actions ordinaires est un dividende de $1.24 l'action versé au cours de l'été 1930, quelques mois après la formation de la compagnie à la suite d'une série de mergers.

Les bénéfices réalisés par la compagnie durant les neuf premiers mois de l'année sont de $12,626,322 un chiffre plus élevé que le total des bénéfices de la meilleure année à venir jusqu'à 1940, soit l'année 1929 durant laquelle on réalisa $10,671,343 de bénéfices.

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN.	15 RR.	15 UT.	60 ST.
Ferm. hier	62.4	16.9	35.0	44.5
Ferm. ant.	62.4	16.9	35.1	44.5
Il y a 1 mois	62.8	16.7	36.2	45.0
Il y a 1 an	72.0	20.9	39.6	51.0
Haut 1940	74.2	20.5	40.6	52.2
Bas 1940	52.2	13.0	20.9	27.0
Haut 1939	77.0	22.8	40.6	53.9
Bas 1939	58.3	15.7	23.7	41.6

Marché des huiles

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE, 132 ouest, rue Saint-Jacques, membre de la Bourse des Huiles de Calgary

	Offre	Dem.
Admiral	6¼	7
Alberta Pacific	8½	.....
Anaconda	4	.....
Anglo Canadian	.....	65
British Dominion	5	.....
Command	11	.....
Commoil	22	.....
Commonwealth	22	.....
Dalhousie	26	.....
Davies Pete	14	.....
Extension	.....	18
Firestone	5	.....
Foundation	5½	.....
Globe Royalties	.....	3
Highwood Sarcee	12	15
Home Oil	2.50	.....
McDougall Segur	6	9½
Mercury	4¾	5½
Model	18	.....
Monarch	.....	7
National Pete	4½	.....
Uhlipps Pete	4½	7
Prairie Royalties	8	9½
Richfield	¾	1½
Royal Canadian	9	.....
Royal Crest	6	9
Royalite	20.50	21.00
Share Royalties	.....	5
Spooner	4	.....
Spy Hill	½	1
Sunset	10½	.....
Three Point	2½	2¾
Turner Valley	10	.....
United Oil	4	6
Vulcan Brown	.....	30
Calgary and Edmonton	1.50	.....
East Crest	5	6
Arrow	34	34½
Lethbridge	1¾	.....
Mar Jon	1	2

	Titres	Offre	Dem.
Chibmac	.....	.....	1
Cierno	.....	.....	5
Cournor New	.....	18	21
Crow Shores	.....	5	6
Cunipteau	.....	.....	2
Dempsey Cadillac	.....	1	2
De Santis	.....	27	29
Dubisson	.....	.....	12
East Lacoma	.....	.....	1
Elmos	.....	8	9
Franco Oils	.....	39	32
Fontana	.....	.....	2
Hiawatha	.....	4	6
Hugh-Pam	.....	9	11
Hutcheson Lake	.....	1½	2½
Kenricia	.....	1	2
Jason	.....	58	63
Lacoma	.....	.....	1½
Keora	.....	2	3
Lowey Pete	.....	20	25
Lake Dufault	.....	22	25
Lake Geneva	.....	7	9
Lake Rowan	.....	3	5
Landor	.....	.....	10
L L Lagoon	.....	1	3
Leroy Mines	.....	.....	1
Louvre	.....	.....	1½
Magnet Consolidated	.....	83	88
Magnet Lake	.....	19	.....
Martin Bird	.....	2	3
Melba	.....	.....	2
Moffatt Hall New	.....	1	2
Mooshla	.....	1	3
Mosher Long Lac	.....	6	8
National Maartic	.....	52	55
Negus	.....	65	75
Norbeau	.....	19	22
Norlake	.....	.....	1½
N. A. Molybdenum	.....	.....	17
Obalski	.....	1¾	3
Oklend	.....	10	12
O'Leary Malartic	.....	1½	2½
Opemiska Copper	.....	3	4
Oriole	.....	1	2
Orpit	.....	1	2
Pan Canadian	.....	5	7
Pascalis	.....	30	35
Plains Pete	.....	.....	20
Porcupine Lake	.....	4	6
Polaris	.....	10	14
Pontiac Rouyn	.....	8	11
Presdor	.....	5	6
Privateer	.....	55	60
Proprietary	.....	210	250
Que Eureka	.....	.....	1½
Quebec Manitou	.....	6	8
Ramco	.....	.....	10
Rand Malartic	.....	11	13
Red Gold	.....	.....	4
Rbago New	.....	.....	1
Rose Gold New	.....	5	7
Routhier Cadillac	.....	.....	1½
Rouyn Reward	.....	.....	1
Rubec	.....	.....	1
Sachigo River	.....	300	350
Scott Chiboug	.....	2	3
Shawmaque	.....	.....	3
Shenango	.....	2	3
Siscoe Extn Gold	.....	1½	2½
Smelters Gold	.....	1½	3
St Pierre Cad	.....	.....	8
Springer Sturgeon	.....	7	9
Stadacona	.....	7	8
Thompson Cadillac	.....	1	2
Tiblemont Island	.....	.....	1
Tonawanda	.....	.....	1
Union Mining	.....	3	5
Val D'Or Minerals	.....	.....	50
Walker Patricia	.....	.....	1
Wasu	.....	3	5
Wawbano	.....	.....	1
Wells L L	.....	.....	15
Westwood Cadillac	.....	2	2½
Winoga	.....	3	5
Woco	.....	3	5
Young Davidson	.....	22	25

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

Dominion du Canada

			Offre	Dem.	Rend.
1	15 mars	1941	99.75	100.25	.50
3	15 nov.	1941	103½	104	.50
2½	15 mai	1942	100.00	100.75	1.05
2	1 juin	1942	100.75	101.50	1.13
3	15 oct.	1942	102.50	103.25	1.24
2½	1 juin	1943	102.00	102.75	1.48
3	15 oct.	1942	108.50	109.25	1.72
2	1 juin	1944	100.50	101.25	1.82
4½	15 oct.	1944	108.75	109.50	2.10
2½	15 nov.	1944	102.00	102.75	1.78
4	15 oct.	42-43	103.25	104.25	1.80*
4½	1 fev.	1946	109.50	110.50	2.42
2½	1 juin	46-49	101.75	102.75	2.70*
2½	15 oct.	44-49	102.00	103.00	2.71*
2½	15 nov.	48-51	100.00	101.00	3.12*
2½	1 fev.	48-52	100.25	101.25	3.0*
4	15 oct.	47-52	104.75	105.75	3.08*
3	1 juin	50-55	98.00	99.00	3.09
4½	1 nov.	46-56	106.75	107.75	3.07*
4½	1 nov.	47-57	107.25	108.25	3.18*
3	1 juin	53-58	97.25	98.25	3.15
4½	1 nov.	48-58	108.00	109.00	3.21*
4½	1 nov.	49-59	108.75	109.75	3.22*
3½	1 juin	56-66	99.25	100.25	3.23
3	15 mars et sept.	perp.	$8.50	$9.50	3.35

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem.	Rend.
‡G T P Rly 3	1 jan.	1962	98.00	99.00	3.06
‡G T P Rly 4	1 jan.	1962	107.00	108.50	3.43
CNR 2	15 jan.	1942	100.50	101.25	1.36
CNR 2	15 fev.	1943	100.50	101.25	1.49
CNR 2½	1 fev.	1944	101.00	101.75	1.68
CNR 2½	15 jan.	1946	99.50	100.50	2.15
CNR 3	1 mai	1944	103.25	104.00	1.87
CNR 3	15 dec.	45-50	98.25	99.50	3.09
CNR 3	15 fev.	48-53	97.00	98.00	3.20
CNR 3	15 jan.	54-59	96.00	97.00	3.22
‡CNR 4½	1 sept.	1951	112.75	113.75	3.02
‡CNR 4½	1 fev.	1956	113.00	114.00	3.24
‡CNR 4½	1 juil.	1957	113.25	114.25	3.39
‡CNR 4½	15 juin	1955	115.00	116.00	3.35
CNR 5	1 fév.	1964	115.75	116.75	3.44
‡CNR 5	1 juil.	44-69	112.50	113.50	2.44*
‡CNR 5	1 oct.	45-69	116.75	117.75	3.19*
‡CNR 5	1 fev.	50-70	116.50	117.50	3.20*
‡Mtl. Harb. Comm. 5	1 nov.	49-69	116.75	117.75	3.10*
‡CN (W.I.) S.S. 5	1 mars	1955	116.75	117.75	3.44

*—Rendement à la date du rachat.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à Londres et aux Etats-Unis.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Alberta	4½	1956	64.00	68.00	x—
Alberta	6	1947	72.00	76.00	x—
Colomb. brit.	4½	1953	101.00	102.50	4.15
Colomb. brit.	5½	1945	102.00	106.00	4.02
Manitoba	4½	1956	92.00	96.00	4.85
Manitoba	5	1954	97.00	101.00	4.90
Nouv.-Bruns.	3½	1949	91.00	94.00	4.30
Nouv.-Bruns.	4	1948	95.50	98.00	4.52
Nouv.-Bruns.	5	1960	102.50	106.00	4.52
Nouv.-Bruns.	3	1956	89.50	92.00	3.62
Nouv.-Ecosse	3½	1951	97.00	99.00	3.62
Nouv.-Ecosse	4½	1960	105.00	108.00	3.92
Ontario	3	1950	96.50	99.00	3.15
Ontario	4	1962	105.00	108.00	3.47
Ontario	5½	1946	110.50	112.00	3.05
Ile Prince-Ed.	3	1945	94.00	97.00	3.68
Québec	3	1947	92.00	96.00	3.93
Québec	4½	1953	95.50	98.00	3.98
Québec	3½	1955	93.50	98.00	3.98
Québec	4	1952	98.00	101.00	3.95
Québec	4½	1958	100.50	103.50	3.97
Saskatchewan	4½	1960	80.00	83.00	5.95
Saskatchewan	5	1959	84.00	88.00	6.10

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Halifax	3½	1965	91.00	96.00	3.75
Montréal	4½	1948	93.00	97.00	5.00
Montréal	5	1954	97.00	99.50	5.05
Comm. métrop. Montréal	4½	1961	91.00	94.00	4.95
Ottawa	3½	1954	100.00	103.00	3.23
Québec	4½	1950	100.00	103.00	4.11
Saint-Jean	4½	1971	98.00	102.00	4.37
Toronto	4½	1955	110.00	113.00	3.40
Vancouver	5	1969	98.00	102.00	4.87
Westmount	4½	1954	102.50	106.00	3.94
Winnipeg	4½	1960	99.00	103.00	4.27

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Abitibi Pap. Co. Ds	5	1953	66	68
Abitibi Paper	5	1953	69	71
Acadia Sugar	4½	1955	101	.....
Acadia Sugar	6	1954	99	101½
Alta Pac Grain	w	1946	97	100
Algoma Steel	5	1945	103½	106
Atlantic Sugar	4	1951	99	.....
Bawakers Pulp	5½	1968	94	97
B. C. Packers	5	1953	98	102
B. C. Pulp	6	1950	88	91
Bruck Silk	6½	1945	95	98
Brand.-Hend	6	1956	51	.....
Brown Co. Ltd.	5½	1946	53	56
Burns & Co	5	1958	61	64
Can. Cement	5½	1951	103	105½
Can. Int. Paper	6	1949	101½	103½
Can. P. & P. Inv.	5	1958	74	.....
Can. Loco.	6	1953	85	88
Can. Vickers	6	1945	54	57
Cons. Paper	5½	1961	69½	71½
Dom. Coal	4½	1952	100	103
Dom. Stl & Coal	6½	1955	105	108
Dominion Tar	4½	1951	101	102½
Dom. Woollens	6	1952	92	95½
Donnacona Paper	4½	1959	77	80
Dryden Paper	6	1949	97	.....
Eastern Dairi e	6	1949	77	80
Famous Players	4½	1951	100	102½
Federal Grain	6	1949	97	100
Fraser Co.	6	1950	97	99
Gen. Stl Wares	4½	1952	99	101½
Gt. Lakes Paper	5	1955	93	96
Gypsum L. & A.	5½	1958	99	.....
Howard Smith Pap.	4½	1951	103	105
Indus. Accept. Corp.	4	1952	86	90
Inter-City Bak.	5½	1948	101	.....
Inter. P. & P. Nfld	5	1968	94	97
Inter. P. & P. Nfld	4½	1968	89	92
Kingston Elev.	6	1950	104	107
Lake St. John	5	1961	69	73
Lake St. John	5½	1961	90	93
Maple Leaf Mill.	3-5½	1958	74	77
McColl-Front.	4½	1949	100½	103½
McCormick's	4	1952	95	98
Massey Harris	4½	1954	91	94
Mersey Paper	5	1957	97	.....
Mersey Paper	6	1949	98	.....
Minn. & Ont. Paper	6	long	53	55
Mont. Dry Dock	6	1948	38	45
N. S. Steel	3½	1963	84	87
Price Bros.	4	1957	86	90
Price Bros.	5	1957	97½	100
Restigouche Co.	6	1949	97	100
Rolland Pap.	4½	1951	102	.....
Simpson Ltd.	5½	1951	100	103
United Amusement	5	1956	100	.....
United Grain Grow.	5	1948	95	99
Western Grain	6	1949	49	52

Services publics

Assoc. T. & T.	5½	1953	68½	71½
Avalon Telephone	4½	1958	98	.....
Bell Telephone	5	1957	120	.....
Bell Telephone	5	1960	120	.....
Bolivan Pow.	8	1945	83	.....
B. C. Pow.	4½	1960	99½	101½
B. C. Telephone	4½	1961	105	.....
Calgary Power	5	1960	106	109
Calgary Power	5	1964	102	105
Can. Nor. Power	5	1953	105	108
D

MENUISERIE GENERALE
BOIS DE CONSTRUCTION
Portes, fenêtres, divisions de bureau, moulures, planche murale, "masonite", etc.
Tél.: HA. 6243
Benoit & Mathieu
1215 rue St-Timothée

Le Canada

12 MONTREAL, MERCREDI 27 NOVEMBRE 1940

Bas élastiques — Ceintures médicales
Soutien de dos
ATTENTION SPECIALE AUX ORDONNANCES DE MEDECINS
Mad. A. Courval
CORSETIERE DU NORD
Experte dans l'ajustement
4235, ST-LAURENT -- BE. 3230
4491, St-Laurent - 4587 Sherbrooke, ouest
6614, St-Hubert

M. Abbott rappelle des vérités à l'opposition

La déflation ne vaut pas mieux que l'inflation : ce qu'il faut, c'est la stabilité des finances — M. Paul Martin approuve les grandes recommandations du rapport Sirois

Ottawa, 26. (Par Adjutor Savard, correspondant parlementaire du *Canada*). — "Ce n'est pas l'argent qui gagne la guerre", déclara simplement aujourd'hui, en Chambre, M. D. C. Abbott, député libéral de St-Antoine-Westmount, "mais ce sont les hommes, la production et le matériel."

M. Abbott continua sur ce ton pendant une demi-heure. Et parce que tout ce qu'il disait parut clair, lucide, compréhensible et convaincant, tous les visages se tournèrent vers lui. On eut l'impression que tout le monde écoutait, ce qui n'est pas banal au parlement canadien. Et quand il eut fini, il sembla que tous lui savaient gré d'avoir dissipé les nuées. Sauf les députés de la Démocratie Nouvelle, naturellement, qui semblaient outrés de voir leur fumisterie dévoilée et percée à jour. L'un d'eux crut embarrasser l'orateur en lui jetant le mot baroque de déflation. Ce fut l'occasion pour M. Abbott de donner le coup de grâce. Ce qu'il faut, dit-il, pour gagner la guerre n'est pas l'inflation ni la déflation, mais la stabilité. Et la Chambre applaudit longuement un avocat qui ne croit pas nécessaire d'employer un langage hermétique et sibyllin pour parler de finances. Il venait de prouver, incidemment, que des notions précises, et le bon sens, éclairent toutes les questions, même les plus complexes.

Le problème financier, en ce que concerne la guerre, dit M. Abbott, est surtout de voir à ce que celle-ci soit payée au jour le jour, sans imposer un fardeau trop lourd au contribuable. Les trois méthodes de l'impôt, de l'emprunt et de l'inflation affectent la capacité d'achat à des degrés différents. Il s'avère, toutefois, que l'inflation est la méthode la plus désastreuse, bien qu'elle soit la plus insidieuse et la moins visible. Par ce moyen, les gouvernements peuvent confisquer la richesse de certains individus, à l'avantage de quelques-uns. Il en résulte du ressentiment. Les Allemands ne l'ignorent pas qui firent des juifs les boucs émissaires. Nous ne saurions risquer au Canada la même confusion.

L'épargne et l'application du travail

Le seul moyen d'éviter l'inflation, poursuit M. Abbott, est de remettre en honneur les vertus traditionnelles de l'épargne et de l'application au travail.

Il n'y a guère de chance que les riches deviennent plus riches chez nous, par suite de la guerre. Les gens de revenu élevé ou moyen sont lourdement taxés. Voilà qui est bien, en dépit de ce que dit M. Hanson. L'impôt sur le revenu frappe lourdement ceux qui peuvent payer. Mais il s'agit maintenant, déclare courageusement M. Abbott, d'inciter la masse du peuple à consentir les mêmes sacrifices. Et cela par le moyen de l'épargne qui permettra d'acheter des obligations et des certificats de guerre. Et aussi par des restrictions volontaires, ou même forcées, en ce qui concerne l'achat des produits de luxe. On crut discerner que M. Abbott donnait là un avertissement très précis que le gouvernement aurait volontiers pris à son compte.

Pour le reste, pourvu que nous suivions l'orientation du ministre des finances, M. Abbott ne s'inquiète pas de l'après-guerre. L'expansion actuelle de notre industrie produira ses fruits. Et, dit-il, ce n'est pas au-delà du caractère et de l'habileté du peuple canadien d'assurer pour l'après-guerre, un monde meilleur.

M. Paul Martin

M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est, ne se défend pas de quelque malice à l'endroit de M. Hanson. Il tance le chef de l'opposition sur diverses déclarations intempestives, notamment au sujet de l'accord d'Ogdensburg dont il ne semble pas avoir saisi l'immense importance. Il s'agit là d'un plan continental dont l'effet sera d'ériger un rempart contre toute dictature.

M. Martin suggère, incidemment, que l'Opposition conservatrice pourrait avec profit recourir à l'importation.

Le rapport Sirois

M. Martin s'inscrit en faux contre les rumeurs concernant l'attitude probable d'Ontario à l'endroit du rapport Sirois. Sa province n'est pas moins désireuse que d'autres d'assurer l'unité du Canada. Il croit en cela exprimer l'opinion de ses propres électeurs. Les représentants d'Ontario à la prochaine conférence provinciale, comme ceux des autres provinces, y viendront dans le même esprit que les pères de la Confédération, naguère, aux conférences de Québec et de Charlottetown.

Le député d'Essex-Est souhaite, au moins, que trois des recommandations fondamentales de la Commission soient acceptées, savoir: l'unité nationale, l'épargne dans le coût de l'administration et la perception par une seule autorité des impôts sur le revenu, des taxes sur les corporations et des droits de succession. Voilà qui permettra au pays, incidemment, d'intensifier sa production pour fins de guerre.

Comme M. Abbott, qui avait préludé son admirable discours par un hommage à la loyauté des Canadiens de langue française — et il les connait puisque sa famille est au pays depuis trois générations — M. Gray Turgeon, député de Caribou, en Colombie anglaise, prône la tolérance de race, de langue et de religion comme condition vitale de la victoire et de la paix heureuse.

Le caucus libéral qui eut lieu ce matin dura trois heures. A en juger par le ton des discours des députés libéraux, il n'y a pas lieu de penser que cette réunion ait eu d'autre effet que d'accentuer, si possible, le point de vue canadien sur toutes les questions.

La nomination prendra fin demain, à midi

M. Dubreuil change d'idée et se présente—Candidats au conseil municipal

La surprise de la journée d'hier à l'hôtel de ville a été la candidature de M. J.-Emile Dubreuil. M. Dubreuil, qui représente le quartier Montcalm au conseil dont le mandat expirera le 9 décembre, avait annoncé son intention de prendre sa retraite. Hier midi, il céda aux instances de ses amis et se procura un bulletin de présentation. Il sera candidat au poste de conseiller "B" dans le quartier No 6.

Aucun nouveau candidat à la mairie n'a fait son apparition hier, quoique plusieurs affirment qu'il y aura des surprises aujourd'hui. On prétend que M. Oscar Belisle se retirera et que M. C.-A. Gascon, qui a annoncé lui-même qu'il serait candidat à la mairie, se procurera aujourd'hui son bulletin de présentation.

Le greffier de la Ville, M. J.-Etienne Gauthier, qui occupe les fonctions d'officier-rapporteur de l'élection municipale, nous prie d'avertir tous les aspirants candidats qu'ils doivent se procurer leur bulletin et les lui remettre avant midi demain, jeudi 28 novembre, parce que la mise en candidature se termine à midi exactement- heure avancée.

Voici la liste des candidats qui ont obtenu jusqu'ici leur bulletin de présentation:

A la mairie

Dave Rochon, conseiller de St-Michel.
Charlemagne Landry, avocat.
Jean-Jacques Penverne, avocat.
Raoul Trépanier, chef ouvrier.
Oscar Bélisle, conseiller de Villeray, ancien pompier.
Adhémar Raynault, courtier en assurances.
Léonard Trépanier, avocat.

Au conseil municipal

DISTRICT No 1

Conseiller "A"	Conseiller "B"
Emery Sauvé	J.-H. Delisle
Amédée Marcotte	Roger Poirier
Arthur Tremblay	W.-Eldège Lauriault
	Joseph Moreau
	Israël Morin

DISTRICT No 2

Edward W. O'Flaherty	Frank Hanley
	Frank Hogan
	Thomas-P. Healy

DISTRICT No 3

A.-D. Quintin	Adélard Lapierre
Ernest Mills	Dr J.-Stanley Allen
J.-O. Asselin	

DISTRICT No 4

Léo J. McKenna	R. F. Quinn
Guy Perron	

DISTRICT No 5

Joseph Monette	Charles Morans
Max Malumed	Aurèle Pilon
	Louis Bass
	Sarto Blais
	Jack Rudner
	Max Seigler
	Michael Rubinstein
	Albert Eaton

DISTRICT No 6

Alfred Filion	Zenon Lesage
Hélodore Carrière	Elséar Simard
J.-Oscar Taillefer	J.-Emile Dubreuil

DISTRICT No 7

Georges-S. Harvey	Fred Duclos
Ludger Charpentier	J.-M. Savignac
Wilfrid Deslauriers	

DISTRICT No 8

Eugène Gaudry	A.-E. Goyette
Dr Eudore Dubeau	Arthur Landry
Trefflé Lacombe	Emile Mathieu
Victor Lévesque	Pierre Desmarais

DISTRICT No 9

.....	Armand Taillon

DISTRICT No 10

.....	Camille Côté

DISTRICT No 11

.....	Paul Marchand
	Hervé Brien
	J. Benoit

Assemblée de M. Raynault

M. Adhémar Raynault, ancien maire et de nouveau candidat à la mairie, tiendra une assemblée ce soir, mercredi 27 novembre, à 8 heures, dans la salle du marché Maisonneuve. Ce sera l'inauguration de sa campagne électorale.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES :

Police, incendies, accidents	HA 5131
Sport	HA 5134
Directeur de l'information	HA 3461
Atelier de composition	HA 1432
Service d'information	HA 3507
Circulation et expédition	HA 5134
Rédacteur en chef	HA 3454

La proportion des inaptes au service militaire

Elle est de 25 à 30 pour cent dans le district militaire No 4

La proportion des jeunes gens inaptes au service militaire dans le district No 4 est pratiquement la même que celle qui a été établie dans les districts des autres provinces: soit de 25 à 30 pour cent.

Les inaptes au service militaire pour les camps d'entrainement sont classés C-2 ou plus bas; c'est-à-dire qu'on n'accepte que les sujets classés A, B, C, C-1, au point de vue médical, bien entendu. Dans l'armée active, on n'enrôle que les sujets classés A et B.

Cette inaptitude au service militaire dépend souvent d'une défectuosité de la vue, d'une hernie, de la tuberculose ou de troubles cardiaques.

5,500 fils de cultivateurs à l'entrainement

Environ 84.5 pour cent des recrues qui ont été appelées à faire leur entrainement le 22 novembre dernier sont des fils de cultivateurs. On se rappelle qu'un grand nombre d'entre eux avaient été exemptés lors de la première période d'entrainement qui coïncidait avec le temps des récoltes.

Cette proportion, 84.5 pour cent qui correspond à 5,500 jeunes gens, ne comprend pas seulement les cultivateurs, mais également tous les travailleurs saisonniers, qui avaient été exemptés la première fois.

Les commandants des camps sont très satisfaits de la façon dont se comportent ces jeunes gens qui, espèrent-ils, pourront supporter plus facilement que les jeunes gens de la ville, l'entrainement militaire, grâce à leur robustesse, et à leur habitude du travail manuel.

Cours d'instructeurs de cadets

Actuellement, 80 candidats suivent un cours d'instructeurs de cadets donné à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal par les sergents-majors L'Abbé et Howard.

Ces cours qui durent dix semaines, ou soixante heures ont été organisés par le lieutenant-colonel L. Chicoine, directeur de l'entrainement des cadets dans le district No 4.

Le lt-col. Chicoine a expliqué que ce cours donne droit au grade de sous-lieutenant, bien qu'il diffère sur plusieurs points du cours régulier de sous-lieutenant d'infanterie. Certaines matières comme la stratégie ou la tactique sont exclues de ce cours et sont remplacées par des matières qui se rapportent spécifiquement au cours d'instructeur.

Le Lt-Col. Chicoine donne lui-même une partie du cours. Il fait des causeries sur les éléments de l'anatomie; la constitution du squelette, les muscles. Tout bon instructeur doit posséder au moins des notions élémentaires sur ce sujet.

Après avoir obtenu leur diplôme ces instructeurs seront chargés de diriger les différents Corps de cadets de nos institutions d'enseignement.

Recrutement par correspondance

Le major Robert Roy, officier recruteur du district, a déclaré, hier, qu'il recevait une très grande quantité de demande d'enrôlement par correspondance. Pour répondre à toutes ces demandes, nous employons deux sténographes, a-t-il dit.

Ces demandes sont classifiées et au bout d'un certain temps, on fait venir ceux dont les demandes ont été acceptées. Cette méthode semble se généraliser depuis qu'on a intensifié le recrutement dans les centres ruraux.

Message de l'amiral Muselier aux Français

On nous prie de publier ce message de l'amiral Muselier, commandant les forces navales françaises libres:

"La mise en service de plusieurs navires par les forces navales françaises libres nécessite une intensification du recrutement du personnel. Nous avons un urgent besoin de spécialistes particulièrement:

"1.—De mécaniciens, électriciens et sans-filistes.

"2.—De volontaires âgés de 18 à 25 ans possédant une bonne éducation secondaire si possible avec baccalauréat, pour entrer à l'école navale que nous venons d'ouvrir ici.

"Prenez toute mesure nécessaire pour envoyer ces jeunes Français à Londres".

Amiral Muselier

Les volontaires français sont priés d'envoyer par écrit leurs noms, âge, profession et adresse au représentant du général de Gaulle au Canada: le Dr W. Vignal, 5592, avenue Philipps, Montréal.

Blessée par une auto

Mme Rébecca Nolan, 29 ans, 6350, rue Garnier, fut renversée par une auto, hier matin, à l'angle de l'avenue Papineau et de la rue Beaubien. On la transporta d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins constatèrent qu'elle avait la clavicule gauche fracturée et qu'elle souffrait aussi de contusions multiples. Son état n'est toutefois pas alarmant. Radio-Police fit les constatations d'usage.

Mme J.-A. Cross, décédée

Ottawa, 26 (P.C.) — Mme J. A. Cross, épouse du Col. Cross, président de la Commission du transport, est décédée subitement à sa demeure aujourd'hui.

Le comité directeur du C.P.C. d'Outremont

Voici les personnes qui composent le comité du C.P.C. d'Outremont. En haut, à gauche, M. William J. Bryant, directeur; à droite, le lieutenant-colonel J.-Hector Bissonnette, sous-directeur. En bas, à gauche, M. S. J. Litner, 2e sous-directeur; à droite, M. A. L. Fyon, adjudant.

Mlle E. C. Monk est la première conseillère élue

Aucune femme n'a jusqu'ici siégé au conseil municipal de Montréal

Mlle Elizabeth C. Monk, avocate, est l'une des trois conseillers élus, hier, par le Comité des Citoyens de Montréal. Outre Mlle Monk, M. R. P. Adams, courtier en assurances, et M. Clinton Henderson représenteront le Comité des Citoyens de Montréal au nouveau conseil municipal de la métropole qui siégera après le 9 décembre prochain.

C'est la première fois qu'une femme fait partie du conseil municipal à Montréal. Mlle Elisabeth C. Monk est la quatrième femme appelée à siéger à un conseil municipal au Canada. Les conseils municipaux des villes de Hamilton et de Toronto comptent actuellement chacun une femme. Tout récemment, la ville de Winnipeg comptait une conseillère, mais elle a démissionné, lorsque son mari a été nommé lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba.

Mlle Monk a été élue avec l'appui de la Ligue des Droits de la Femme et d'autres associations féminines de la métropole, dont le Local Council of Women, le Montreal Women's Club, la Young Women Christian Association, la McGill Alumnae Association, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, la Canadian Women's League, le Westmount Women's Club, le Maritime Women's Club et l'Outremont and North End Women's Club.

Mlle Monk a fait ses études de droit dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Elle poursuivit ensuite ses études à la faculté de droit de l'Université McGill. Elle s'y familiarisa avec le droit de la province de Québec. A l'Université McGill, elle obtint la médaille d'or du gouverneur général du Canada, ainsi qu'une bourse de trois ans pour continuer ses études à l'Université d'Oxford. Elle fait actuellement partie de la société légale Vallée, Letourneau et Tansey, 10 ouest, rue Saint-Jacques.

Candidature de Me Guy Perron dans la division No 4

Nous apprenons que M. Guy Perron, avocat bien connu du barreau montréalais, pose sa candidature comme conseiller municipal de la catégorie "A", dans la division No 4.

Exploit peu banal de deux aspirants-pilotes

Prince-Albert, 26. (P.C.) — Deux aspirants-pilotes, qui n'avaient à leur actif que quatre ou cinq heures de vol seul, ont atterri sans se blesser, aujourd'hui, à la suite d'une collision à 600 pieds dans les airs. Les ailes des avions se touchèrent alors que les deux pilotes s'apprêtaient à atterrir.

Les noms des aspirants pilotes n'ont pas été divulgués.

Colis destinés aux marins canadiens

Manière d'adresser le courrier destiné aux marins en mer

Voici la manière exacte d'adresser les lettres ou les colis destinés aux membres de la marine royale canadienne.

L'orsqu'un marin a donné son adresse, cette dernière doit être suivie exactement. Autant que possible, il faut ajouter le grade ainsi que le nom du destinataire.

Si le marin n'a pas indiqué son adresse, mais que l'on sait le nom du navire sur lequel il est embarqué, l'envoi doit être adressé comme suit: le nom du navire; a/s Chef du service postal, Halifax, N.-E. (si le navire est dans les eaux de l'est du Canada ou Esquimalt, C.-B. (si le navire est dans les eaux de l'ouest du Canada.)

Si l'on ignore de quel côté du continent le navire est en service, l'envoi doit être adressé aux soins du plus proches des deux endroits mentionnés plus haut.

Postez d'avance

Les autorités postales demandent au public de poster d'avance leurs envois pour Noël, afin d'éviter l'encombrement. Le ministère a fait préparer des pancartes ainsi rédigées: "Déposez d'avance vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An pour la satisfaction mutuelle de l'envoyeur et du destinataire.

Cette phrase sera projetée sur les écrans des cinémas.

De plus, on insiste pour que le public emploie autant que possibles des cartes et des enveloppes d'un format régulier. Les cartes trop grandes ou trop petites passent mal dans la machine à oblitérer et retardent ainsi la distribution du courrier.

Il faut éviter autant que possible de se servir de cartes de couleur sur lesquelles l'adresse inscrite n'est pas très visible.

Verdicts d'accidents

Deux verdicts de mort accidentelle furent rendus, hier, par le coroner Richard-L. Duckett dans les cas suivants: M. Albert Maillé, 42 ans, 949, rue Ste-Elizabeth, broyé à mort sous les roues d'un camion, samedi soir, rue Des Commissaires, près du boulevard St-Laurent, et Mme Eliza Labelle, épouse du Dr Urgel Labelle, de Springfield, tuée instantanément dans une tragédie de l'auto que nous relations dans notre édition d'hier matin.

Accord entre les E.-U. et le Canada au sujet du flétan

Les différends seraient réglés sur place par les intéressés eux-mêmes

Ottawa, 26. (Par **Adjutor Savard**, correspondant parlementaire du **Canada**) — Les clauses d'un nouveau traité possible entre le Canada et les Etats-Unis, qui ont été préconisées pour les flotilles de pêche au Flétan des deux pays et qui attribueraient à la Commission internationale des pêcheries un nouveau contrôle de pêche sur les déchargements de poisson en provenance de la pêcherie septentrionale de flétan du Pacifique, seront l'objet de l'étude des commissaires et des représentants des flotilles, lors d'une série de réunions qui auront lieu sur la côte occidentale et qui débuteront à Seattle, vendredi prochain. La deuxième réunion aura lieu à Vancouver samedi, et d'autres suivront, la semaine prochaine, à Prince-Rupert, C.B., et à Ketchikan, Pertersburg et Juneau, en Alaska.

En résumé, l'objectif du traité serait de consolider les attributions dont est revêtu la commission par suite de l'accord sur le flétan de 1937, de façon à permettre aux commissaires d'appliquer la force de la loi au régime bénévole de contrôle des prises au débarquement qu'ont adopté les flotilles il y a plusieurs années déjà.

(Suite page six)

Vastes laboratoires à l'université de la Montagne

L'Institut de microbiologie et d'hygiène s'y installera, en mars prochain

On aménagera dans les nouveaux immeubles de l'université de Montréal, à la Montagne, des laboratoires qu'occupera, en mars 1941, l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal. Récemment, il a été décidé que l'Institut, dont le directeur est le Dr Armand Frappier, ferait partie intégrante de l'université et, hier, les travaux commençaient à la Montagne.

L'Institut de mirobiologie et d'hygiène de Montréal a été fondé dans le but de faire servir exclusivement aux recherches scientifiques les profits dérivant de la production et de la vente des sérums et vaccins.

Le problème des locaux de l'Institut se posait et la Société d'administration de l'université de Montréal y a apporté la solution qui répondait aux meilleurs intérêts des deux institutions.

L'Institut de mierobiologie et d'hygiène de Montréal possède aussi une ferme à Laval-des-Rapides sur laquelle on a bâti récemment une écurie modèle pour le service de sérothérapie. Dans quelques mois, grâce aux nouveaux laboratoires, l'Institut sera en mesure d'ajouter d'autres produit à ceux qu'il prépare déjà.

Le Dr Frappier a déclaré, ce matin, que l'Institut occupera, à l'immeuble de la montagne, trois étages de l'aile H. dans la partie ouest, en prolongement de la façade, les étages 6, 7 et 8, dont la superficie est chacun de 100 pieds par 50. Le personnel de l'Institut de microbiologie, incorporé en 1937, comprend 15 personnes, chimistes, bactériologistes, médecins, pharmaciens et techniciens. Dès son installation, l'Institut occupera son personnel sensiblement.

"Ce sera une installation définitive et modèle, je suis heureux de le déclarer, a dit le Dr Frappier, tout en rappelant que le premier occupant de l'immeuble de l'avenue Maplewood, l'Ecole d'hygiène sociale appliquée, n'a jamais eu que des locaux temporaires, en attendant le déménagement de toute la Faculté de médecine.

Soldat montréalais blessé dans un accident outre-mer

Il s'agit d'Emile Thibodeau, âgé de 32 ans. Le lt-col Alfred Blais

Ottawa, 27. (P.C.) — On a publié, ce soir, la 27ième liste des membres de l'armée canadienne en service actif morts, blessés ou malades outre-mer.

Au nombre des malades, on note le nom du soldat Emile Thibodeau dont

Le soldat E. Thibodeau

le père M. Adolphe Thibodeau demeure au No 7884 de la rue St-Denis.

M. Emile Thibodeau s'est enrôlé en octobre 1939 dans le Royal 22ième Régiment et s'est rendu en Grande-Bretagne le 17 décembre. Il est âgé de 32 ans et avocat.

Suivant un télégramme reçu par ses parents, il a été blessé au cours d'un accident et souffre d'une fracture du crâne.

Il est attaché aux quartiers généraux de son unité.

Parmi les autres malades, on note aussi les noms du lt-colonel Alfred Blais de Thetford Mines, et de Marcel Lionel Daigle également de Thetford Mines. Ce dernier était attaché au corps des ingénieurs et le lt-colonel Blais est dans l'infanterie.

La liste publiée par Ottawa contient les noms de sept morts et de huit malades ou blessés.

Au nombre des morts, on remarque le lieutenant Kenneth Pedley Pyper dont le père M. William G.

(Suite page huit)

Baisse sensible des allocations à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 26 (Du correspondant du "Canada") — Les allocations de chômage ont coûté $33,287.10 au cours du mois d'octobre dernier, suivant un rapport fourni par la Commission du chômage de Trois-Rivières. Il y eut cinq distributions: la première coûta $5,705.60 et la dernière $5,222.55, ce qui représente une diminution, durant le mois, de $500 par semaine. La nourriture a coûté $20,441.75, le combustible $4,240.55 et les vêtements $2,593.60. Quant à l'abri, il a coûté à la Ville la somme de $6,011.20.

On a secouru 876 chefs de familles, 39 personnes seules et 3,806 dépendants, soit un total de 4,721 personnes. On a secouru durant 5 semaines 768 chefs de familles et personnes seules, 48 durant quatre semaines, 34 durant trois semaines, 35 durant deux semaines et 30 durant une semaine.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Répondez si vous le pouvez!

QUESTIONS

1—Jetteriez-vous de l'argent par les fenêtres ? Certes non, surtout par ces temps de vie chère ! Pourtant il est quelqu'un qui l'a fait, à une époque aussi éprouvée que la nôtre. Quel peut être l'homme qui a ainsi donné naissance au proverbe ?

2—Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son ; du moins l'assure la "sagesse des nations". La science contredit ce proverbe. Qui donc a raison ?

3—L'antiquité a possédé son Rip Van Winkle : Epiménide de Cnosse, qui dormit, dit-on, cinquante-sept ans. La maladie du sommeil se serait donc manifestée si tôt ?... Et pourquoi se serait-il réveillé, quand cette maladie — s'il en souffrait — détermine toujours la mort ? Que faut-il penser de cette histoire ?

4—La balance à peser, quel que soit son principe, nous parait une chose assez simple. Elle dut le paraître moins aux premiers hommes. Comment en vinrent-ils à l'établir ?

5—Celle-ci parait toute simple. Elle ne l'est peut-être pas tellement... Quelle est la seule chose qui puisse servir à tous les vingt-huit ans ?

(Voir réponses en page 2)

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

VOYEZ Les nouveaux modèles MARCONI Chez VALIQUETTE
915 est, rue Sainte-Catherine (au 2e)